

Coûts de \$2 millions pour l'Union Carbide

# L'explosion : aucune responsabilité criminelle

(Jean-Guy Pelletier)

Après avoir entendu plus d'une douzaine de témoins, le coroner Cyrille Delage a rendu un verdict de mort accidentelle violente sans responsabilité criminelle mardi au Palais de Justice de Valleyfield, relativement aux cinq morts survenues lors d'une explosion à l'usine Union Carbide le 9 janvier dernier.

M. Taylor, responsable de l'entretien à l'usine a expliqué au coroner les recherches amorcées par une équipe d'experts mise sur pied par la compagnie. Cette équipe n'a cependant pas terminé ces recherches, un rapport préliminaire a cependant été soumis.

Après avoir entendu plus d'une douzaine de témoins, le coroner Cyrille Delage a rendu un verdict de mort accidentelle violente sans responsabilité criminelle mardi au Palais de Justice de Valleyfield, relativement aux cinq morts survenues lors d'une explosion à l'usine Union Carbide le 9 janvier dernier.

On a expliqué que le fait de procéder à un sondage (voir notre autre article à l'intérieur) n'est pas la cause puisque selon des expertises la barre qui sert à cette opération n'a pas été placée dans le mélange avant que l'explosion ne se produise. L'explosion, selon M. Taylor aurait été trop rapide pour que l'opérateur à la salle des commandes ait le temps de réagir. Les soupapes de sécurité auraient fonctionné. "C'est un concours de circonstances" a-t-il répondu à une question du procureur de la compagnie.

Le comité d'experts travaille sur différentes recommandations comme de limiter l'accès au four et de repenser le sondage ce qui apparaît présentement difficile à éliminer. Quant à l'opération d'allumage des gaz on songe à un procédé qui permettrait de le faire automati-



Le coroner Cyrille Delage préside l'enquête relative à la mort de cinq employés cadres suite à l'explosion survenue en janvier à l'usine Union Carbide. (Photo Le Soleil Jacques Smith)

A savoir si un problème d'électrode aurait pu être à l'origine de "l'explosion". M. Taylor croit que suite à cet accident il faut poursuivre les recherches et cette possibilité doit être regardée.

On a parié de plusieurs mois pour remettre en marche cette fournaise puisqu'il faudra creuser le four dans lequel le métal

s'est solidifié. Les experts japonais qui avaient démarré le four en 1973 (celui-ci n'avait jamais été arrêté depuis) croient qu'il faut compter au moins six mois pour atteindre une production normale. En dommages, études améliorations qu'il faudra apporter M. Taylor estime que cet accident aura coûté \$2 millions à l'Union Carbide. "Cela a aussi coûté la vie à cinq



M. Jean Beaulieu, inspecteur pour le Ministère du Travail a aussi déposé un rapport à l'enquête du coroner.

A la fin de ces témoignages, le coroner a rendu le verdict déjà mentionné et indiqué qu'il attendrait de recevoir les rapports complets du comité d'experts du physicien de la Sureté du Québec de l'inspecteur du Ministère du Travail et de tout groupe ou individu intéressé, avant de faire des recommandations dans cette affaire qu'il a qualifié de "très technique" et "complexe".

Un physicien de la Sureté du Québec, M. Bernard Pommerville, a aussi enquêté sur les lieux et croit que l'hypothèse la plus probable qui puisse être à l'origine d'un dégagement aussi important d'énergie serait un "Effondrement du pont ou de l'arche" qui aurait amené de l'eau dans des zones très chaudes. L'eau aurait pu provenir de l'humidité ou d'une fuite et ainsi il y aurait eu dégagement violent d'hydrogène et de monoxyde de carbone.

M. Jean Beaulieu, inspecteur pour le Ministère du Travail a aussi déposé un rapport à l'enquête du coroner.

A la fin de ces témoignages, le coroner a rendu le verdict déjà mentionné et indiqué qu'il attendrait de recevoir les rapports complets du comité d'experts du physicien de la Sureté du Québec de l'inspecteur du Ministère du Travail et de tout groupe ou individu intéressé, avant de faire des recommandations dans cette affaire qu'il a qualifié de "très technique" et "complexe".

(Normand Morand)

Le gérant de la ville de Valleyfield, M. Alcide Lafontaine, a présenté lundi soir sa démission au conseil municipal. Entré au sein de la fonction publique municipale en 1946, M. Lafontaine compte donc 33 années continues de service.

Les membres du conseil municipal ont accepté la démission de M. Lafontaine et ils ont mis en place le mécanisme nécessaire dans le but de lui trouver un successeur.

Dans sa lettre de démission, le gérant indique que son droit à la pension est acquis depuis déjà un certain temps. De plus, il explique qu'il consent à assurer l'intérim jusqu'à la nomination de son successeur. Il appert, selon les informations recueillies, qu'il faudra compter environ trois mois avant que le nouveau directeur-général de la cité entre en fonction.

M. Lafontaine stipule dans sa lettre de démission quatre conditions qui

Gérant de la ville pendant 33 ans

# M. Alcide Lafontaine remet sa démission

devront être respectées par la municipalité. Ainsi, tous ses droits acquis à la caisse de retraite lui seront conservés, il bénéficiera des avantages accordés par l'amendement au règlement de la caisse de retraite qui doit être adopté d'ici peu, le conseil devra accepter les modalités de son départ et la pension qui lui sera accordée; finalement, une période raisonnable de jours de congés lui sera accordée en remplacement des vacances qu'il n'a jamais prises.

Une fois son successeur en fonction, M. Lafontaine demeurera tout de même à l'emploi de la ville de Valleyfield jusqu'au 31 décembre 1980. Il conservera tous ses droits en tant qu'employé-cadre de la ville et des dossiers lui seront confiés en tant que conseiller spécial au sein de la fonction publique municipale. Au cours de cette période d'un an et demi, M. Lafontaine

pourra également se prévaloir des journées de vacances et de congés de maladie accumulés.

REMERCIEMENTS.

Unaniment, les membres du conseil ont appuyé une résolution du conseiller Gérard Lalonde qui remerciait M. Lafontaine pour les longues années consacrées à l'administration municipale. "Pendant trente-trois ans, M. Lafontaine a travaillé avec plusieurs administrations, c'est significatif" a souligné M. Lalonde.

POSTE.

D'ici quelques jours, le conseil municipal siégera en comité afin de retenir les services d'une firme de conseillers en gestion qui aura la tâche d'acheminer les candidatures sérieuses (3 à 5) au conseil municipal pour une décision finale. Cette firme spécialisée, en collaboration avec le



Le gérant de la ville de Valleyfield M. Alcide Lafontaine a présenté sa démission lors de la séance régulière du conseil municipal tenue lundi soir. Il assurera cependant l'intérim jusqu'à ce qu'on lui ait trouvé un successeur. (Photo Le Soleil)

conseil, dressera un état de la fonction de directeur-général, publiera les avis de recrutement et effectuera une première sélection.

# le soleil

DU ST-LAURENT

L'hebdomadaire au plus fort tirage du Sud-Ouest du Québec

Observant VALLEYFIELD-BEAUHARNOIS SOULANGES-ORMSTOWN

(Circulation totale: Le Soleil 21,360 copies et The St. Lawrence Sun, 14,600 copies)

24e année NO.6

72 100 pages

Mercredi le 28 mars 1979

35,960 copies



Roland Philie candidat progressiste-conservateur

M. Roland Philie de Valleyfield a été élu dimanche candidat Progressiste conservateur pour le comté de Beauharnois Salaberry. Lors de l'assemblée générale réunissant plus de cent personnes, M. Philie a affronté Mme Janine Langevin et elle a félicité le vainqueur dès que le résultat du vote a été connu. D'ici le 22 mai, M. Philie fera la lutte au député sortant M. Gérald Laniel. (Photo Le Soleil-Jacques Smith)

L'affaire des H.L.M. à Beauharnois

# "Scandale national", selon le comité de promotion

(Jean-Guy Pelletier)

Au cours d'une conférence de presse lundi après-midi, conférence de presse qui précéderait la soirée d'information sur les H.L.M. à Beauharnois, le Comité de promotion H.L.M.-Beauharnois procédait à un lancement provincial du conflit et avait convoqué pour l'occasion tous les médias de Montréal et la région. PAS DE CONSULTATION

Le comité trouve scandaleux qu'on empêche les personnes âgées et handicapées de participer à la conception et à l'élaboration des H.L.M. et que par le fait même on refuse à la catégorie de citoyens la plus démunie de décider de son cadre de vie. Rappelons que depuis le mois d'août, le conseil municipal n'a jamais consulté le comité consultatif qu'il formait par résolution du conseil.

MARKETING REFERENDAIRE

Le comité poursuit en déclarant que cela est encore plus scandaleux lorsqu'une telle non-consultation est "liée aux efforts que fait un gouvernement pour vendre ses idées", et qu'il s'agit bien d'un scandale national. Il ne s'agirait pas d'un simple conflit local mais du "résultat du marketing référendaire du Parti Québécois auprès des personnes âgées de la province". Pour gagner le référendum, explique le comité, le P.Q. a besoin d'amadouer les personnes âgées. Cette fin il a lancé une sorte de marketing référendaire du Parti Québécois auprès des personnes âgées de la province. Pour gagner le référendum, explique le comité, le P.Q. a besoin d'amadouer les personnes âgées. Cette fin il a lancé une sorte de marketing référendaire: gratuité des médicaments et du transport ambulancier remboursé des taxes scolaires, etc. et les H.L.M. font partie de la valse.

durant le temps du référendum, il devra y avoir des chantiers partout

Le comité rappelle qu'il s'est déjà plaint de l'attitude du chargé de projet, M. Benoit Marcotte, qui ne se serait pas montré favorable à la consultation. Le président de la S.H.

d'abord parlé de la possibilité du transfert du projet dans une autre municipalité si cela retardait trop et aussi de la possibilité que le gouvernement repense la formule H.L.M.

pour instaurer un régime d'allocations-logement apparaît pour le comité comme un autre scandale puisqu'il avantagera les gros propriétaires de logements spécialisés qui se

qu'à même les règlements de la S.H.Q. la participation réelle des usagers et des futurs usagers à l'élaboration de toutes les décisions de H.L.M. soit instituée, qu'on instaure une politique visant à bâtir des logements sociaux en nombre suffisant, et qu'on réinstalle le programme de logement pour les familles.

On croit qu'il pourrait même être important de tenir à ce sujet une enquête publique indépendante.

Le comité de promotion H.L.M. rappelle l'expérience du Pavillon Beauharnois alors que des personnes âgées ont été transférées du cœur de la ville dans un centre d'accueil en plein champs aux limites de la Cité. "Nous ne sommes pas intéressés à répéter cette expérience avec les H.L.M." souligne-t-on.

Suite à la page C-1



Encore une fois plus d'une centaine de personnes âgées et handicapées se sont réunies à l'Hotel de Ville de Beauharnois lundi soir pour revendiquer la construction des H.L.M. sur le site même du vieux Collège de Beauharnois. (Photo Le Soleil Jacques Smith)

Q. répondait cependant qu'il ne pouvait à ce sujet partager les vues du comité et selon le comité de promotion cela ne fait que prouver que l'employé ne faisait que

pour une autre formule moins onéreuse.

Selon M. Beaugard le député a sans doute été opportuniste et s'est en voyant la force organisée des personnes âgées de Beauharnois qu'il a commencé à les appuyer. Mais lors d'une proposition adoptée en assemblée générale le comité a décidé de dénoncer le député qui: "d'un côté appuie nos revendications légitimes et qui de l'autre, s'en lave les mains parce que, dit-il, il ne peut changer les structures actuelles qui empêchent toute participation".

Tout le monde veut aller vite conclure le comité: la S.H.C. l'agent de projet, le député. On est plus pressé que les personnes âgées qui sont dans le besoin. M. Beaugard a ajouté que la bataille à Beauharnois était très importante puisque si on parvient à passer par dessus la tête des personnes âgées et à éviter la consultation, on agira ainsi à la grande du Québec. ALLOCATIONS LOGEMENT

plaignent actuellement de la concurrence fournie par les H.L.M.

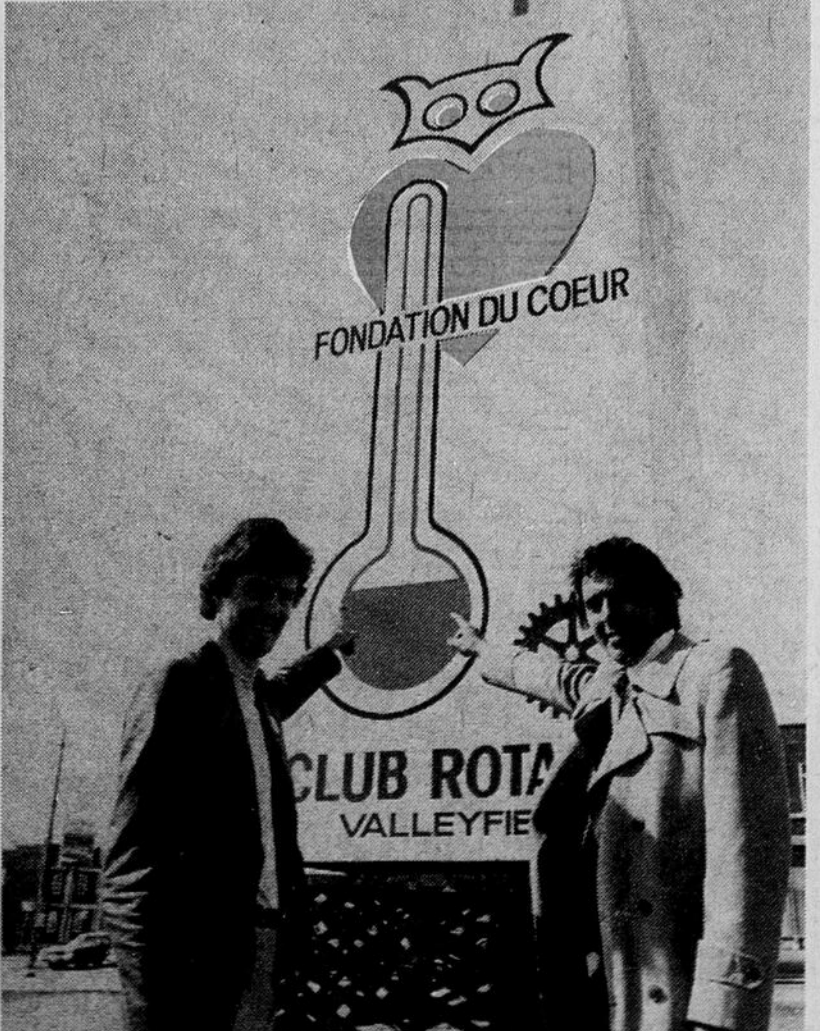
POUR UN DEBAT D'URGENCE

Finalement les demandes du comité sont: qu'un débat d'urgence ait lieu immédiatement à l'Assemblée nationale sur la politique concernant les logements sociaux, que cesse le marketing référendaire.

# Pelland à la barre

(Normand Morand)

Léonard Pelland dirigera l'équipe des 74 de Valleyfield de la Ligue Junior de l'Ouest au cours des prochaines saisons. Mardi le président de l'Association du baseball amateur de Valleyfield, M. Jacques Boulé ainsi que le directeur des Services récréatifs et communautaires M. Yvan Desrosiers confirmeront au SOLEIL Athlétiques de Lachine à deux championnats et les Duca de Longueuil à des honneurs similaires Il y a quelques années. Devenant le cinquième gérant des 74 Léonard Pelland succède à West Covington qui dirigeait des 74 qui entrent dans l'équipe l'an dernier.



Fondation du Cœur

Le président de la Fondation du Cœur Jean Leboeuf et le président du Club Rotary François Renaud invitent la population à donner "du fond du cœur" afin de faire monter le thermomètre. La campagne de financement se poursuivra jusqu'à la fin d'avril. (Photo Le Soleil Jacques Smith)



Le National à Granby vendredi soir

Le National de Valleyfield a remporté une seconde victoire hier soir dans la série qui l'oppose aux Vics de Granby par le compte de 7 à 6. C'est Pierre Brunet à 5.16 minutes de la première période supplémentaire qui a brisé l'égalité et donné la victoire aux siens. Il a été assisté de Christian Boutin et Garry Amos. La sixième joute aura lieu à 21 heures vendredi au Palais des Sports de Granby. Si une septième rencontre est nécessaire, advenant un gain du National, elle sera disputée à compter de 19.30 heures dimanche à l'aréna du Cegep. (Photo Le Soleil-Jacques Smith)

## soleil-express

## C.F.L.V. ET LES NOUVELLES???

S'il y a un moment dans l'année où la station radiophonique locale est écoutée c'est bien lors des finales éliminatoires. Dimanche soir, l'animateur (Paquette croyons-nous) n'a pas mentionné une seule fois les résultats de la joute à Granby. A 21.30 heures, à 22 heures, à 22.30 heures, les auditeurs ont pu entendre des nouvelles enregistrées plusieurs heures plus tôt par Lise Brousseau et la météo y compris les "kilopascal" (sic) donnée par l'animateur. Les auditeurs ont dû patienter jusqu'à 22.45 heures alors que le publiciste du National a téléphoné pour divulguer le compte final. Précédemment, le publiciste avait téléphoné à la fin de la deuxième période vers 21 heures afin de donner les résultats à ce moment. Les auditeurs qui ont manqué ce reportage en ont été quitte pour de l'information "cannée" ou il n'a absolument pas été question du National jusqu'à 22.45 heures. La prochaine joute du National à l'extérieur aura lieu vendredi soir si Valleyfield a gagné hier soir... Dans le cas contraire, le glas aura sonné.

## ATOME "A"

Les parents des joueurs des Bleus de la ligue Atome A de Valleyfield félicitent l'instructeur André St-Onge et son assistant Paul Deschamps pour les honneurs remportés lors des séries éliminatoires. Des remerciements leur sont également adressés.

## CLINIQUES DE PULVICULTURE

Lundi le 2 avril 1.30 à 2.30 heures, St-Clet, bureau de l'Unité sanitaire.  
Mardi, le 3 avril, 2 à 4 heures, Valleyfield, Services des soins préventifs, 106 St-Jean Baptiste.  
Mercredi, le 4 avril, 10 à 11 heures, Nitro, école Elizabeth - Monette.  
Mercredi, le 4 avril 1.30 à 2.30 heures, St-Eugène, sous-sol presbytère.

## GALERIES CENTRE-VILLE

Les travaux des Galeries Centre-ville à Valleyfield (ex-édifice Dion) seront entrepris dès la semaine prochaine. Il s'agit de démolir certains murs à l'intérieur et d'effectuer certains travaux de structure.

## FESTIVAL GOODYEAR

Le 31 mars 79, il y aura, dans le cadre du Festival goodyear, un tournoi d'échecs à l'Edifice 74, du tir au poignet (nouvelle activité) à la salle des Chevaliers de Colomb et, dans la soirée, deux parties de hockey, à l'Aréna de Valleyfield.

D'abord, de 17 heures à 19 heures, l'usine Goodyear de Valleyfield rencontrera celle de Toronto. Puis, de 19 heures à 21 heures, Valleyfield affrontera cette fois l'usine Duplant de Québec dirigée par un ancien confrère de celle de Valleyfield, M. Jacques Plante. La rencontre Valleyfield - Québec sera une première.

Gilles Leduc,  
Publiciste

## DEFILE DE MODE

"Le soleil, la mode et vous..." tel sera le thème du superbe défilé de mode que présentera Marie-France Girouard Boutique en collaboration avec Lingerie Séduction (vêtements de plage), Boutique Ego (chaussures), Johanne Pilon et Marie Claire Ste-Marie (esthétique) les mardi 17 avril et mercredi 18 avril au disco-club Pamaou à 20 heures. Un rendez-vous à ne pas manquer avec les commentaires de Nicole LaBonne - Poirier et Jean Denis Girouard.

## ASSOCIATION QUEBÉCOISE D'URBANISME

Le premier congrès annuel de l'Association québécoise d'urbanisme aura lieu à Rivière du Loup les 13-14-15 juin prochains, sous le thème suivant: "Humanisons nos municipalités". Ce congrès permettra aux participants de se familiariser avec les questions suivantes: urbanisme et schéma d'aménagement, commissions d'urbanisme et règlementation sauvegardée des centres-villes, protection du patrimoine, enfouissement sanitaire.

Créée en juin 78 à Trois-Rivières, l'Association est une association sans but lucratif ayant pour objectif de promouvoir l'urbanisme en suscitant la participation bénévole de ses quelque 100 membres. Pour plus d'informations on peut s'adresser à Mme Anna Maria Pavela à 418-643-2319.

## MUSIC HALL GOOD-YEAR

Pour la troisième année consécutive, une soirée de music-hall sera présentée dans le cadre du Festival Goodyear. On prévoit que, encore cette fois, ce sera un franc succès. Les organisateurs, M. André Dagenais et M. Roger Filiatrault, ont dû, malgré leur bonne volonté, limiter le nombre de participants à 26.

Il y aura de la comédie, de la chanson, de la danse, des guitaristes et aussi, beaucoup d'imprévu. Rendez-vous donc à la discothèque Pamaou mercredi le 28 mars à 20 heures.

## CONCERT DE MUSIQUE SACRÉE

Il y aura un concert de musique sacrée intitulé

"Les sept paroles du Christ", mardi le 10 avril à 20.30 heures à l'église St-Augustin. Ce concert sera donné par le Chœur Vaudreuil - Soulanges. Le prix d'entrée est de \$2.00.



Notre Alcide municipal a décidé de quitter la vallée des champs (Valleyfield) pour orienter sa monture vers des lieux beaucoup moins troubles que l'environnement, la qualité de l'eau, les contrats d'aqueduc et d'égouts. Notre conquérant abandonne son champ d'action après 33 ans d'efforts, de luttes, de réalisations qui ont suscité toutes sortes de commémorations. Incidemment cette photo n'a pas été prise lorsqu'il a présenté sa lettre de démission lundi soir dernier à l'Hôtel de ville mais à l'occasion d'un party de Noël du Club Rotary, il y a quelques années. (Photo Le Soleil)

## SOIRÉE DES ANCIENS DE L'ÉCOLE STE AGNES

La soirée annuelle des anciens de l'école Ste-Agnès aura lieu samedi le 7 avril à 20.30 heures au sous-sol de l'église de Bellefleur. Le prix d'entrée est de \$3.00. La Disco-mobile Yvon Leblanc fera les frais de la musique. Les billets sont en vente chez Roger Grenier 76 Ogilvie à 373-2596, chez Jacques Sauvé 15 Tully, à 371-0297 ou à l'entrée de la salle le 7 avril.

## CONCERT PAR JOHN LITTLETON

Le Club Optimiste de Valleyfield organise pour dimanche le 22 avril un concert de John Littleton au profit de la Fondation de la Pédiatrie du Centre Hospitalier de Valleyfield. Le concert aura lieu à la Cathédrale de Valleyfield et débutera à 20 heures. Les billets au coût de \$7.00 sont en vente à la librairie Jamunik Enrg. au 109 Champlain.

## RADIO-CANADA A LA CATHÉDRALE

La Cathédrale de Valleyfield a été choisie par la Société Radio-Canada pour la télé-diffusion de la messe de Pâques. Cette messe aura lieu à 10 heures et sera célébrée par Mgr Lebel.

## CÔTE DES 74

M. Jacques Boulié, président de l'Association de Baseball Junior de Valleyfield, tient à démentir une allégation publiée dans le Soleil de la semaine dernière qui voudrait que l'entrée aux joutes des 74 soient gratuites en 79. C'est donc dire qu'il faudra encore payer cette année pour assister à ces joutes au parc Marcell.

## VENDREDIS DU PARDON

Les vendredis du pardon de St-Timothée se dérouleront les 30 mars, 6 et 13 avril, de 20 heures à 21.30 heures. Il y aura présentation de diapositives et explication du Saint-

Suaire et de la Sainte Face à 20 heures et de 20.30 heures à 21.30 heures, il y aura célébration, dialogue avec un prêtre, chorégraphie et café, littérature biblique, etc...

Il est à noter que l'on peut se rendre à l'église à n'importe quel moment entre les heures indiquées. Venez préparer Pâques au Café

du Centre Hospitalier. Le spectacle se tiendra à la Cathédrale. Les Billets au coût de \$7.00 par personne sont en vente à la Librairie Jamunik Enrg. 109 Champlain à Valleyfield.

## AGE D'OR ET EUGENE.

Chez nous, personne ne croit au poisson d'avril, puisque le dimanche, le 1er du dit mois, il y aura une partie de sucre. Le départ se fera de l'église Saint-Eugène. Venez vous sucrer le bec. Soyez là, à 10.30 heures. Et le 13 avril en route vers le théâtre des Variétés. Venez rire et peut-être pleurer! Le départ à 18 heures (6 heures) à l'église Saint-Eugène. Pour de plus amples renseignements, appeler: Mme Simone Gendron 373-5381 ou Mme Louise Lanier 373-5130.

## CONCILE DIOCESAIN.

Dans le cadre du concile diocésain, toute la population est invitée à "célébrer en Eglise sa responsabilité". Une rencontre aura lieu jeudi le 5 avril à 20 heures à la cathédrale et tous les diocésains sont cordialement conviés. Le thème de la rencontre sera: "Un diocèse en prière avec son évêque."

## ZOOMERANG EST DETRUIT.

Le "Advanced United" qui était l'ancien "Zoomerang" de Jules Leboeuf de Valleyfield s'est désagréé la semaine dernière lors d'une compétition à Seattle. Toutefois, peu de temps auparavant, le conducteur Kent McPhail avait abaissé un record mondial vieux de dix ans en filant à 170 m.p.h. La marque précédente était de 166 m.p.h. Notons que le pilote n'a pas été blessé lors de l'accident. Jules Leboeuf doit être fier des performances de son ex-bateau mais il doit aussi être attristé en sachant qu'il n'existe plus.

## TIMBRE DE NOEL.

La campagne du timbre de Noël dont le thème était "Don de souffle et de vie" a permis d'amasser la somme de \$4,257.20 dans la région. Il s'agit d'une augmentation de 24 pour cent comparativement à l'année précédente. Les responsables remercient la population pour sa générosité.

## DISCO CHRETIENNE.

Une disco-chrétienne aura lieu samedi le 31 mars à 19.30 heures à l'église St-Trinité de Dorion (sous-sol) rue St-Charles. Une conférence fort intéressante sera présentée par Guy Provencher qui jouait le rôle de Bill Wabo dans les Belles Histoires des Pays d'en-haut. Une soirée avec musique disco suivra. Toute la population est cordialement invitée et plus particulièrement les A.A. R.3, Cursillos, gens du Troisième Age, etc. L'admission est gratuite.

## ARBITRE CROSSE.

L'ex-instructeur des Astérix de Valleyfield Robert Daoust participait en fin de semaine à St-Hyacinthe à des examens dans le but de devenir arbitre-élite pour la crosse au niveau provincial. Décidément, Bob Daoust n'a pas l'intention de demeurer inactif quand le National aura terminé sa saison.

## TELE COMMUNAUTAIRE.

Vendredi dernier, la télévision communautaire (canal 13) de Valleyfield annonçait encore sa programmation devant se terminer le 3 mars (sic). Après tout, un mois de retard, ce n'est pas la fin du monde. Par ailleurs, on écrit dans un communiqué "intérêt public" (sic). Il faudrait peut-être mieux écrire "intérêt public." Encore une fois, c'est une faute parfaitement pardonnable.

## TIR A L'ARC.

Un tournoi de tir à l'arc organisé par le club Arcampi Inc. se tiendra dimanche le 1er avril entre 9 et 16 heures à la polyvalente Baie St-François de Valleyfield. Tous les tireurs de la région membres de la Fédération québécoise de tir à l'arc sont invités à participer. Quant à la population, elle est invitée à assister aux compétitions SPECTACLE IMPROVISE. Un spectacle improvisé a été présenté dimanche soir lors de l'assemblée

générale des Progressistes-Conservateurs de Beauharnois-Salaberry. M. Léon "Lee" Simon a chanté quelques chansons avant la présentation des deux candidats, Mme Janine Langevin et M. Roland Philie. M. Simon devait reprendre le micro après l'assemblée pour chanter "Ce n'est qu'un aurovoir."

## COURS DE NATATION SEAGE.

La Cité des Arts et des Sports organise des cours de natation pour les personnes du Troisième Age. Ces cours, d'une durée de dix semaines, seront donnés tous les mardis de 12 à 13 heures à compter du 10 avril. L'inscription doit se faire le plus tôt possible en composant 373-1298 ou 373-6017. Soulignons que la natation est le meilleur exercice qu'une personne du troisième âge puisse pratiquer en tout temps de l'année.

## SOIRÉE A.H. BESNER.

Lundi à 19.30 heures, au club nautique de Valleyfield, aura lieu la soirée A.H. Besner. De nombreux articles de chasse et de pêche seront exposés au public. Au cours de cette soirée, nous vous présenterons de très beaux films. De nombreux prix de présence seront remis aux participants. L'entrée est libre.

## FILMS CHASSE ET PECHE.

Le club sportif des pêcheurs du Lac St-François organisera une soirée de films, mardi le 10 avril à 19.30 heures au Club de golf St-Zotique. Il y aura de nombreux prix de présence pour les participants. L'entrée est libre.

## PARTIE DE SUCRE XM-PATROUILLE.

Le club XM-Patrouille débute l'année avec sa partie de sucre qui aura lieu chez Roland Daoust à St-Timothée, le 7 avril, vers 18.30 heures. La Disco Boule fera les frais de la musique. Il y aura des prix de présence. Le prix d'entrée est de \$7.50 par adulte de \$4.00 pour les enfants de 3 à 10 ans et de \$5.00 pour ceux de 11 ans à 15 ans. La partie de sucre est organisée pour les membres et les amis.

## CEUX QUI SONT INTERESSES DOIVENT S'ADRESSER A JOSIANNE DESCHAMPS AU 127 COUSINEAU ET CEUX QUI POSSÈDENT UN C.B. PEUVENT APPELER, SUR LE CANAL 9, JOJO XM-521584.

La prochaine assemblée aura lieu bientôt pour le renouvellement des cartes de membre.

## JOJO-52-1584, publiciste.

## Répondez à l'appel



## ACTIVITES DU CAFE CHRETIEN.

Jeudi: enseignement par Fernand Paquin.  
Vendredi: chansonniers de Montréal.  
Samedi: soirée de prières.  
Dimanche: partage évangélique.

Le Café sera ouvert de 19.30 heures à 23 heures à tous les 14 ans et plus.

## VOYAGES ORGANISES.

Encore une fois cette année, Bruno Messier et Pierre Parisien vous invitent à leurs voyages organisés pour l'été '79. Nous irons cet été au Festival de la crevette à Matane, au Lac Georges, aux chutes Niagara et à Toronto, ainsi qu'à plusieurs autres endroits. Pour avoir notre liste complète ou pour réserver, téléphonez-nous à 371-2483. Faites vite, bienvenue à tous!

## ASSOCIATION RADIO CAMPALENCIEN.

Le 17 mars dernier l'Association radio campalencien débutait ses activités par un repérage de signaux. Même si la température était froide, 16 mobiles se sont inscrits au programme. Pour une première, c'était tout une première! Il y avait trois mobiles cachés qui évoluaient tous en même temps. Il va s'en dire que cela

n'était pas facile, mais malgré tout, la soirée se passa bien.

Le mobile Pizza trouva le premier après 12 minutes, le mobile Dodge trouva le second après 28 minutes (soit dit en passant Bouch était là pour aider à le trouver) et le Zombie trouva le troisième après 1 heure et 37 minutes de recherche.

Cette année, le club A.R.C. a à son programme 13 repérages de signaux différents. Le prochain aura lieu le 31 mars. Il s'agira cette fois d'une chasse au squelette. Le départ se fera au stationnement du Centre d'achat Valleyfield à 20 heures.

## L'AGE D'OR DE BELLERIVE.

Il y aura une soirée dansante avec l'orchestre Proulx le samedi 7 avril, à 20 h 30, à l'école Notre-Dame de Bellefleur. Pour réservation, tél: 373-7131, 371-1569 ou 373-6088. Veuillez prendre note que le prochain souper mensuel au Centre des Loisirs de Bellefleur aura lieu que le trois mai.



## ANNEE INTERNATIONALE DE L'ENFANT.

C'est au Danois Erik Jerichau que nous devons l'emblème officiel de l'Année internationale de l'enfant - deux silhouettes entourées des feuilles de laurier que l'on retrouve dans l'emblème des Nations Unies. Cet emblème symbolise la relation entre l'adulte et l'enfant. Les participants au concours étaient au nombre de 170 et représentaient quelques 20 nations.

## FERMIERES ST-TIMOTHEE.

L'une de notre dernière assemblée, le "rapport" du comité de consommation et du comité culturel ont été lus et acceptés. Le même jour, il y a eu vente des billets pour le souper canadien du mois de mai. Il n'en reste encore que quelques-uns. Avis aux dames fermières qui en désirent!

Le 22 mars, il y aura une journée d'étude à Chateauguay et le mois prochain, aura lieu une démonstration de décoration de gâteaux par Mme Rajotte.

## 150 à DE ST TIMOTHEE.

La semaine dernière nous avons publié une photo où le maire du Village de St-Timothée, M. Michel Lapierre, présentait un chèque au président des fêtes du 150<sup>e</sup> de St-Timothée et ce en présence du maire de la Paroisse, M. Lucien Lebeuf. Le bas de vignette sous la photo laissait entendre que la Paroisse avait aussi contribué, mais quelqu'un nous a précisé que cela restait encore à venir.

## JEUX DE CAMP.

Le directeur du Service

Régional des Loisirs, M. Bosco Bourcier, a fait allusion au cours d'une conférence de presse jeudi dernier à l'Hôtel-de-Ville de Valleyfield aux finales provinciales des Jeux du Québec qui se sont tenues à la Venise du Québec en 1974. Elles ont servi, dit-il, d'exemple par excellence pour éviter certaines erreurs... Voilà qui est flatteur...

## PAVILLONS DE DESHABILLAGES.

Une subvention de \$15,000, a été accordée par le Haut Commissariat à la Jeunesse aux Loisirs et aux Sports à la municipalité de Valleyfield pour la construction de pavillons de déshabillage aux différentes palatages des Parc Bélanger, St-Augustin et Léger.

## "La Coupe"



## Salon Bourque

8 CHEMIN LAROCQUE, VALLEYFIELD

TEL.: 373-6011

## Assurance-rente d'invalidité

Imaginez: un accident ou une maladie imprévue vous immobilise et des vœux de prompt rétablissement vous tiennent lieu de salaire. Comment trouver de l'argent complant?

Les bons vœux réconfortent mais ne règlent pas les factures; votre famille et vous avez besoin d'argent d'ici votre retour au travail.

L'assurance-rente d'invalidité de la Great-West peut vous dépanner. Il vous garantit un revenu quand le salaire ne rentre pas. Pour de plus amples renseignements sur la façon dont vous pouvez assurer votre avenir financier, consultez les représentants de la Great-West.

## BUREAU: 185 VICTORIA

(Voisin Banque Nouvelle-Ecosse)

VALLEYFIELD, 371-4661

## Armand Miron

ASSUREUR-VIE AGREE

## C. René Lanctot



## Great-West

COMPAGNIE G-W D'ASSURANCE-VIE

## LE BICYCLE BRISE ENR 103 A JACQUES-CARTIER VALLEYFIELD 371-7822

Notre nouvelle méthode d'exploitation nous permet de

**BAISSER TOUS NOS PRIX REGULIERS SUR TOUTE NOTRE MARCHANDISE**

DEPOSITAIRE DES BICYCLES PEUGEOT FABRIQUES AU CANADA

BICYCLES CCM 1979 A PRIX RIDICULEMENT BAS

**VENTE ET REPARATIONS**

MAIN D'OEUVRE NON COMPRISE SUR POSE DE TOUT ACHAT FAIT EN MAGASIN.

OUVERT TOUTS LES SOIRS JUSQU'A 21 HEURES LE SAMEDI JUSQU'A 17 HEURES

**\$4.95 PREMIERE JOURNEE**

**N'IMPORTE QUELLE VOITURE**

Chaque journée additionnelle au prix régulier valable seulement pour fin de semaine, minimum trois jours.

Sears Location D'auto

**Budget**

LOCATION D'AUTO ET DE CAMIONS

En vedette les produits G.M. et autres marques réputées.

**Maintenant à Valleyfield Major Automobiles inc.**

280 Boul Langlois 373-6610

Roland Philie élu candidat

“ Je veux que le comté appartienne aux Progressistes-Conservateurs ”



Plus de cent personnes ont assisté à l'assemblée générale tenue dimanche pour choisir un candidat Progressiste Conservateur dans Beauharnois Salaberry. (Photo Le Soleil Jacques Smith)

(Normand Morand)

M. Roland Philie, homme d'affaires de Valleyfield, a été élu dimanche soir candidat Progressiste Conservateur du comté de Beauharnois Salaberry. Il succède à ce titre à M. Laurent Cyr, décédé l'automne dernier.

M. Philie sera donc sur les rangs lors du prochain scrutin fédéral et il affrontera entre autres le député Libéral sortant M. Gérald Laniel.

Plus de cent personnes assistaient dimanche soir au Centre communautaire du Parc Sauvé à l'assemblée générale convoquée par l'Association Progressiste Conservatrice afin d'élire un candidat. Soixante-treize membres se sont prévalus de leur droit de vote et la majorité ont accordé leur appui à M.

Philie. Ce dernier avait annoncé depuis longtemps son intention de briguer les suffrages.

Toutefois, une candidature surprise a été inscrite au début de l'assemblée. Mme Janine Langevin de Valleyfield a décidé de livrer la lutte à son collègue masculin. Lors d'une courte allocution, Mme Langevin a rappelé qu'elle était une militante Progressiste Conservatrice depuis des décennies et qu'elle soit élue ou pas, elle travaillerait avec l'organisation afin de remporter la victoire.

Quant à M. Roland Philie, il déclarait “Je veux que le comté de Beauharnois Salaberry appartienne aux Progressistes Conservateurs. J'ai besoin de l'appui de tous, un appui tant moral que financier. Soyez assurés

que je saurai bien vous représenter lorsque je serai élu député du comté”.

Le candidat soulignait d'autre part qu'un phénomène nouveau se manifestait depuis quelques semaines. Selon lui, des personnes communiquent avec les Progressistes Conservateurs pour offrir leur collaboration lors du prochain scrutin. “C'est encourageant, jamais pareille attitude n'a existé dans le comté. Il est facile de constater que la population veut du changement” a lancé M. Philie.

M. Philie en sera à sa première expérience en tant que candidat au palier fédéral. Toutefois, il est un militant de longue date au sein de l'Association Progressiste Conservatrice. D'ailleurs, il a déjà été président de cette

formation politique. Sur la scène municipale, M. Philie a été candidat en 1975 dans le quartier Ste-Cécile à Valleyfield. Il avait subi un revers très serré aux mains de l'actuel conseiller M. Gérard Lalonde.

COCU

Le conférencier invité pour l'occasion était le candidat dans le comté de Laprairie M. Jacques Vasseur. S'en prenant au premier ministre Pierre Elliot Trudeau et à son gouvernement, il déclarait: “Je ne veux pas personnaliser la vie privée de M. Trudeau mais je peux dire que le premier ministre et les membres de son gouvernement prennent les canadiens pour des cocus contents”.

M. Vasseur a démontré que les trois objectifs visés par les Libéraux fédéraux n'avaient pas été atteints. Ces trois objectifs, rappelés, étaient l'unité canadienne, la relance économique et la “société juste”. M. Vasseur estime que le gouvernement fédéral n'a pu rencontrer aucun des objectifs fixés.

Finalement, le conférencier a expliqué que la Rive-Sud de Montréal constituait un riche potentiel et qu'elle pourrait devenir au cours de la prochaine décennie la région la plus dynamique du Canada. M. Vasseur a d'autre part indiqué que l'autoroute 30 devrait devenir une réalité et que les politiciens devraient agir en conséquence.



M. Roland Philie a été félicité par les membres Progressistes conservateurs qui ont participé à l'assemblée générale. (Photo Le Soleil Jacques Smith)

En terminant, le candidat Progressiste Conservateur de Laprairie a noté que le gouvernement fédéral

devrait s'attaquer à deux problèmes majeurs d'ici 1985 soit la création d'emplois pour la nouvelle génération et le

vieillesse de la population. “A ces chapitres, la situation canadienne est critique et nous devons élire un

gouvernement assez fort pour qu'il puisse faire face à ces deux défis de taille” a conclu le conférencier.

Les S.P.E. vont en appel  
Le ministre Léger rencontrera les maire de Vaudreuil-Soulanges

(Jean-Guy Pelletier)

La “guerre des déchets” se poursuit toujours et suite à une demande formulée par le conseil de comté de Soulanges, le Ministre d'Etat délégué à l'Environnement, M. Marcel Léger, rencontrera les préfets et sous-préfets des conseils de comté de Vaudreuil et Soulanges lors d'une rencontre prévue à Québec le 12 avril. Pour les municipalités de Vaudreuil Soulanges la situation présente fait que les dépotoirs à ciel ouvert

sont fermés, mais qu'ils n'ont pas la possibilité de déverser les déchets à Valleyfield et ceux-ci sont donc transportés à Montréal avec les coûts importants que cela implique.

EN APPEL

Par ailleurs, les Services de Protection de l'Environnement iront en appel de la décision rendue par le juge Payer à l'effet que la demande d'injonction interlocoutoire contre Transport Roger Morin et la Cité de Valleyfield était irrecevable.

Demandes de la S.S.J.B.

Desrosiers a jonglé avec une patate chaude ...

(Normand Morand)

Le directeur des Services récréatifs et communautaires de Valleyfield M. Yvan Desrosiers a jonglé avec une patate chaude et il semble s'être sorti honorablement de l'épreuve que le comité des fêtes de la St-Jean (Société St-Jean-Baptiste) lui avait soumise.

On se rappelle qu'en janvier dernier, le comité avait demandé à la ville de Valleyfield la possibilité qu'elle fournisse des services à l'occasion des activités organisées dans le cadre du 24 juin. Le conseil municipal avait alors confié l'étude du dossier à M. Desrosiers.

Or, ce n'est que lundi soir que le directeur a rendu public le contenu de son étude. Le conseiller Gérard Lalonde n'a pas manqué de faire remarquer que le rapport “venait à point”.

Quant à M. Napoléon Lalonde, il a déclaré: “M. Desrosiers a attendu la tenue des élections avant de se prononcer”. Les deux conseillers indiquaient de subtile manière que M. Desrosiers “n'avait pas voulu faire de politique” avec ce dossier brûlant. Rappelons qu'incidence, la S.S.J.B. a été écartée du comité organisateur de la Fête nationale et qu'elle ne pourra probablement pas tenir tou-

tes les activités qu'elle avait prévues, faute d'argent.

Dans son rapport, M. Desrosiers indique que la ville pourrait fournir les services “réguliers” pour le feu de la St-Jean, le défilé traditionnel et le feu d'artifice puisque ces activités sont considérées comme une coutume. Toutefois, en ce qui concerne les autres activités, le directeur autres organismes (140 au total) pourraient demander des services à la ville de Valleyfield.

Il rappelle qu'en 1978, les Services Récréatifs et communautaires avaient rendu des servi-

ces à la S.S.J.B. à la paroisse St-Augustin, aux Chevaliers de Colomb et à l'Accueil du chômeur.

Signe ton chèque



FONDATION DU COLUR

1078 route St-Jean

sous les auspices du

Club Rotary de Valleyfield

IL NE RESTE QUE ...

3 JOURS  
TAXE  
SUR LES

AVANT  
LE RETOUR  
POSSIBLE DE LA

DE VENTE  
MEUBLES

Hâtez-vous de profiter de nos spéciaux ...

La Meublière

PLANTE & CLAIRMONT

17 du Marché Valleyfield 373-4855

AUSSI  
22 LAMBTON  
ORMSTOWN

# commentaire

## Napoléon Lalonde, défenseur des espaces verts ?

La semaine dernière le conseiller du quartier Champlain à Valleyfield, M. Napoléon Lalonde, faisait parvenir un communiqué dans lequel il indiquait que le site retenu pour l'implantation de la future usine de filtration (le marché public) "semble faire croire qu'il ne pourrait y avoir d'autres endroits dans la Cité et que cela plaît à ceux qui veulent détruire le quartier Champlain et ses espaces verts au lieu de les favoriser".

Dans ce commentaire, nous ne voulons pas discuter du bien fondé de tel ou tel site pour la future usine de filtration, mais plutôt du bien fondé de l'argumentation du conseiller du quartier Nord, argumentation qui laisse croire que M. Napoléon Lalonde a le souci des espaces verts et de la non-détérioration du quartier.

Ces propos nous semblent très peu correspondre à la réalité des faits et gestes de M. Napoléon Lalonde depuis nombre d'années au conseil municipal. Ce souci nouveau des espaces verts semble plutôt être imprégné du "climat électoral" qui lentement mais sûrement s'installe dans la Cité et plus particulièrement chez nos politiciens en marge des élections qui auront lieu à l'automne...

Il faut rappeler que le conseiller Napoléon Lalonde a été un membre actif du Bloc des Quatre au moment de l'Affaire Adico et que dans ce dossier il ne parlait pas d'espaces verts, de protection de nos berges, de notre environnement, mais plutôt de l'utilité de ce coin de la Cité et de la nécessité d'en faire le lieu de prédilection pour la construction d'un complexe hôtelier s'adressant aux industriels de passage dans la Venise du Québec ou encore aux touristes. Heureusement, il y a eu une enquête du Conseil consultatif de l'environnement et ce projet a été bloqué, forçant par le fait même la Cité à protéger ces berges et à

planifier son développement. Aujourd'hui le conseil municipal songe à faire un parc à la Pointe-aux-Anglais et on est d'accord pour en voir, entre autres, l'utilité pour les personnes âgées qui fréquenteront les H.L.M. à proximité.

Le conseiller Napoléon Lalonde parle de protéger les espaces verts de son quartier, mais n'a pourtant pas levé le petit doigt lorsque la Caisse Populaire Sacré-Coeur a décidé de déménager ses pénates et de s'installer dans un nouvel édifice construit dans l'immense cour que possédait, il y a un an, le Centre Garneau. Pourtant, un groupe d'étudiants ayant travaillé au Service Recréatif et Communautaire, avaient présenté un intéressant projet à cet endroit pour un parc au cœur du quartier Nord en soulignant l'importance d'un tel espace vert pour les personnes âgées de ce quartier.

Aujourd'hui, comme pour se réchapper, le conseiller Lalonde propose d'aménager l'ancienne caisse Sacré-Coeur pour en faire une sorte de lieu de rencontre pour les personnes âgées, ainsi tout ne serait pas perdu pour eux.

Il faut aussi rappeler que le conseiller Napoléon Lalonde est en faveur d'un axe nord-sud qui relierait la rue Maden à la rue Des Erables et qui cependant aurait, pour conséquence, de faire du quartier Nord un véritable ghetto conciné entre le vieux Canal, cette "autoroute" nord-sud et la rivière St-Charles. On sait que ce projet pourrait d'ailleurs avoir pour conséquence la destruction de plusieurs logements.

Si M. Napoléon Lalonde veut devenir un fervent défenseur des espaces verts à Valleyfield, nous n'avons aucune objection, mais des explications sans doute nécessaires pour donner une crédibilité à cette nouvelle image.

JEAN-GUY PELLETIER

# DOSSIER

## Les récents changements à la loi d'assurance-chômage

(Jean-Guy Pelletier)

À la vapeur tout juste avant l'ajournement pour la période des fêtes, la Chambre des Communes adoptait la loi C-14 mieux connue sous le nom de Mesures Cullen, qui apportait de nouvelles modifications à la loi d'assurance-chômage. Regardons donc quels ont été les changements majeurs.

### BAISSE DES PRESTATIONS

Depuis le 1er janvier le taux des prestations est passé de 66% du salaire brut à 60% soit une baisse de 10%. Par ailleurs comme le coût de la vie a augmenté de 9,8% depuis un an, il s'agit d'une perte de pouvoir d'achat de l'ordre de 20% pour les chômeurs. Le maximum du montant hebdomadaire des prestations est passé de 160 à 144\$. Si des prestations avaient été versées en vigueur avant le 1er janvier 1979 ses prestations étaient diminuées à cette date.

### LE TEMPS PARTIEL

Un autre changement majeur en vigueur présentement touche une bonne partie des

travailleurs à temps partiel. Avant les modifications à la loi d'assurance-chômage il suffisait de gagner \$46 ou plus par semaine pour que cette semaine soit considérée comme étant assurée. Depuis le 1er janvier 1979 il faut avoir travaillé au moins 20 heures dans une semaine pour qu'elle soit considérée comme une semaine d'emploi assurée. Pour certains travailleurs, comme les vendeurs à commissions ou les travailleurs à la pièce, ils devront avoir gagné au moins \$80 dans une semaine pour qu'elle soit assurée.

### PLUS DE CONDITIONS

On a aussi voté des modifications qui visent à apporter une distinction entre ceux qui sont sur le marché du travail et ceux qui reviennent après une absence plus ou moins longue ou qui arrivent nouvellement sur le marché du travail. Il est à noter que ces modifications ont été votées mais n'ont pas encore été mises en vigueur. On a laissé entendre que pour régler le système d'ordinateurs en conséquence on

retardait l'application au moins jusqu'en juin. La proximité d'élections fédérales pourraient peut-être porter le gouvernement à retarder encore cette application.

Ceux qui sont sur le marché du travail et qui ont reçu de l'assurance-chômage dans la dernière année devront avoir travaillé 10 semaines tel que requis maintenant plus une semaine supplémentaire pour chaque semaine ou ils ont reçu des prestations jusqu'à concurrence de 6 semaines d'emploi supplémentaires. Autrement dit dans ce cas le nombre

de semaines travaillées pour avoir droit à l'assurance-chômage pourra varier entre 10 et 16 semaines au maximum. La deuxième condition (les semaines supplémentaires) ne s'applique cependant pas à ceux qui ont reçu moins de 10 semaines de prestations dans la dernière année.

Quant à ceux qui reviennent sur le marché du travail après une certaine période d'absence ou ceux qui arrivent nouvellement, ils devront avoir travaillé au moins 20 semaines pour avoir

droit à des prestations. Les travailleurs dans cette catégorie sont ceux qui n'ont pas accumulé soit 14 semaines d'emploi soit 14 semaines de prestations pendant la deuxième année précédant la date de leur demande d'assurance-chômage.

Cette nouvelle mesure touchera les étudiants et les jeunes qui arrivent sur le marché du travail ainsi que tous ceux qui y reviennent après une plus ou moins longue absence. Elle touchera aussi les travailleurs saisonniers: hôtellerie, construction, pêche, etc...

## C-69, C-67, C-14

# La petite histoire des coupures

(Jean-Guy Pelletier)

Mardi soir dernier au Centre Garneau à Valleyfield se tenait une soirée d'information sur la loi d'assurance-chômage et les amendements qui y ont été apportés par la loi C-69 et les acquis suivants étaient perdus: le taux majoré aux 3/4 du salaire pour les soutiens de famille, le paiement anticipé, les gens âgés de 65 à 70 ans perdent leur droit aux prestations (16.000 personnes auraient ainsi été coupées d'un seul coup). Aussi les chômeurs se virent imposer des exclusions de 6 semaines par départ volontaire et congédiement pour inconduite.

de prestations dit "taux majoré" ainsi que d'autres améliorations.

### LOI C-69

Le 23 décembre 1975 la Chambre des Communes adoptait cependant la Loi C-69 et les acquis suivants étaient perdus: le taux majoré aux 3/4 du salaire pour les soutiens de famille, le paiement anticipé, les gens âgés de 65 à 70 ans perdent leur droit aux prestations (16.000 personnes auraient ainsi été coupées d'un seul coup). Aussi les chômeurs se virent imposer des exclusions de 6 semaines par départ volontaire et congédiement pour inconduite.

### LOI C-27

Arrive ensuite la Loi C-27 votée et mise en application en 1977: passage de 8 à 10 ou 14 semaines selon le taux de chômage régional du nombre de semaines de travail nécessaire pour avoir droit à l'assurance-chômage fusion du Centre de Main d'oeuvre et de la Commission d'assurance-chômage, ce qui permettrait d'exercer un plus grand contrôle sur les chômeurs, modification de la période de prestation de cinq phases à trois phases (moins de semaines payables) instauration d'un système de "travail partagé" qui permet de

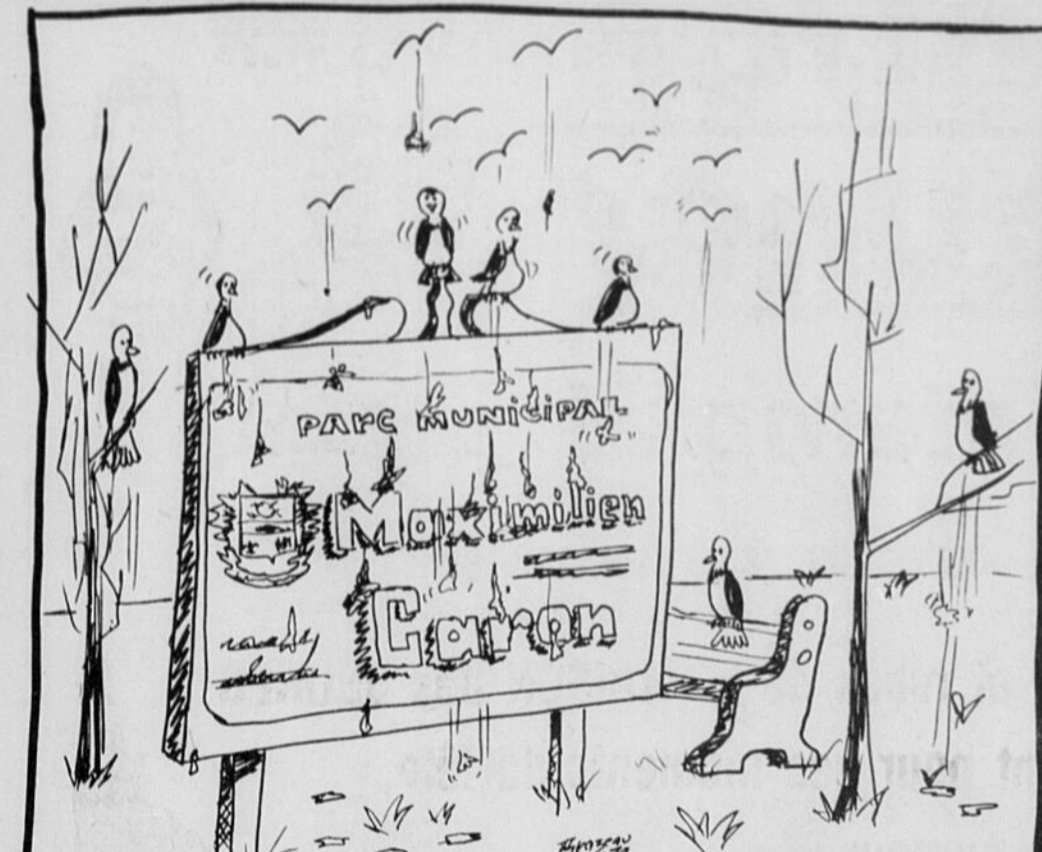
subventionner partiellement des entreprises. Avec l'augmentation du nombre de semaines de travail nécessaire pour avoir droit à l'assurance-chômage, 253.000 chômeurs n'ont plus eu droit à l'assurance-chômage. "C'est ainsi que le gouvernement règle le problème de chômage en jouant sur les statistiques" de dire M. Leduc.

### MESURES CULLEN

Enfin la Chambre des Communes adoptait récemment les "mesures Cullen" ou la Loi C-14 avec l'intention, signale M. Leduc, de couper près de \$1 milliard du budget de l'assurance-chômage et couper par le fait même au moins 256.000 personnes du droit à l'assurance-chômage dont 80.000 au Québec. Par ailleurs, poursuit-il le gouvernement, coïncidence heureuse, donne 1 milliard de plus aux entreprises par le biais de modification au régime fiscal et par un certain nombre d'allègements fiscaux.

À la fin de l'assemblée lundi soir les participants ont signé une édition qui sera remise au député fédéral Gérald Laniel et qui exige l'abolition des modifications apportées par les trois lois mentionnées ci-haut et qu'on revienne au régime en vigueur en 1971.

(suite du dossier la semaine prochaine)



## Les Trop-perçus

(Jean-Guy Pelletier)

Celui qui reçoit des prestations d'assurance-chômage est toujours responsable des trop-perçus ou sommes versées en trop, même si l'erreur vient de la Commission de l'Emploi et de l'Immigration. On se rappellera d'ailleurs qu'il n'y a pas tellement longtemps des chômeurs ont été obligés de remettre d'importantes sommes qu'ils avaient reçues et qui résultaient d'erreurs attribuables au fonctionnement des ordinateurs.

Selon l'article 49(4) à partir de la date où naît l'obligation de trop-perçu la Commission a trois ans pour vous réclamer la somme dans le cas de sa propre erreur et six dans le cas de fraude. Si au moment de l'avis de trop-perçu vous recevez des prestations la Commission peut se payer à même vos chèques selon l'article 49(3) de la loi. Il est donc préférable, surtout si la commission retient des chèques au complet, de faire immédiatement des

arrangements avec la Commission pour qu'elle retienne seulement 25% de votre chèque. Vous pouvez si vous êtes persévérant, faire diminuer ce pourcentage à 20,15 et même 10% selon vos obligations.

Il n'y a pas d'intérêt sur les montants que peut vous réclamer la Commission; mais si vous ne suivez pas votre affaire la Commission peut procéder à une saisie de salaire. Un simple remboursement de \$5 pour un mois arrêtera toutes les procédures de saisies de salaire.

Vous pouvez aussi faire une demande de défalcation c'est-à-dire faire reconnaître que vous ne pouvez payer parce que le remboursement de montant imposerait une privation injustifiable. C'est à vous d'en faire la preuve et il vous faudrait donc établir un état de revenus et dépenses démontrant qu'il vous est vraiment impossible de remettre une telle somme.

salut du monde est maintenant chose assurée, chose faite et qu'il nous reste seulement à dire "Qui nous acceptons ton salut Seigneur en entrant dans les plans d'amour et de paix du Père". Il est inquiétant de réaliser que l'école qui a besoin de l'autorisation des parents pour que nos

enfants participent aux activités (patinage, théâtre, etc.) n'ait pas senti le besoin de consulter ces mêmes parents, lesquels ont les premières responsabilités, donc les premiers droits correspondants sur leurs enfants, en matière d'éducation. Parents inquiets.

## Lettre du lecteur

# Des parents s'interrogent

Nous avons pris connaissance du programme actuel de religion, "Regard Neuf sur un Monde Nouveau" et nous ne trouvons pas un seul mot, une seule image pouvant nous laisser supposer la moindre possibilité d'aborder la question de la sexualité.

Aux dossiers no: 1, 4, 8, 17 et 21, dossiers du maître, nous parlons des plans de Dieu dans sa création et des figures d'Abraham, Moïse, enfin du Christ Sauveur, en passant par Salomon, David et, citant des psaumes de pénitence de ce dernier. L'on suggère de faire voir aux élèves les dessins animés du "Moïse enchanté de Walt Disney" afin de mieux faire comprendre que, dans sa création Dieu nous avait voulu un monde bon, heureux mais que l'homme par son esprit de liberté et d'évolution a tout bouleversé les plans de Dieu le Père infiniment bon et généreux.

La figure de Moïse est montrée en libérateur. Petit enfant il est déjà protégé et guidé par Dieu le Père qui agit par la fille du Pharaon. Plus tard le Sauveur du monde vient en Jésus, le fils bien aimé du Père, pour rebâtir le royaume dans l'amour du Dieu bon, généreux, aimant et dans l'amour du prochain. Mais nous ne voyons en aucun moment une invitation à démontrer l'amour charnel d'un homme avec une femme. Toujours dans le dossier du maître l'on recommande de suggérer aux élèves de suivre l'émission télévisée "Ma Sorcière Bien Aimée" dans le sens que l'humanité aspire toujours au bonheur et à la joie de vivre et qu'en 1979 le Créateur veut encore nous aider à atteindre la paix et le bonheur, mais que chaque être humain se conditionne lui-même par l'orgueil et l'égoïsme de son milieu et de ses frères. La sorcière bien aimée qui doit souvent demander l'aide des siens,

permettrait de comprendre que notre évolution et notre science sont encore bien humaines et limitées devant l'infinie bonté de Dieu le Père et sa toute puissance.

Le dossier de l'élève fait comprendre comment le Père a aimé les hommes au point de donner son Fils pour les sauver, d'où l'image d'un papa affairé à son automobile et le petit garçon voulant contribuer au travail de son père; que le

## Valleyfield, ville où il ne fait pas bon vivre?

Récemment, les journaux locaux nous apprenaient que la population de Salaberry de Valleyfield diminuait plutôt que d'augmenter comme le font les municipalités environnantes. Ne serait-il pas intéressant de faire une petite enquête sur ce phénomène? Salaberry de Valleyfield est-il un endroit où il fait bon vivre? Pourquoi la population fuit-elle? Voyons un peu ce qui se passe. Les lois qui sont passées à l'hôtel de ville le sont-elles pour toute la population ou s'il y a deux poids deux mesures? Est-il sain de passer des lois et compter sur la délation pour les faire observer? Délation: dénonciation secrète en vue d'une récompense. Selon Larousse. N'est-il pas malsain et même dangereux d'encourager une telle tactique? Plus, est-ce honnête pour la population en général? Normalement les gens sont au courant des lois normales régissant une municipalité, et je crois que peu le sont d'une quantité de petites variantes qui sont passées par les Conseils successifs, ce qui peut être assez commode pour les "Délateurs" professionnels. DELATEURS:

Se dit des dénonciateurs serviles (les délateurs sont méprisables) Encore de Larousse. Un délateur n'a qu'à ne pas aimer la tête de son voisin et... le voilà sur la piste d'une petite infraction par laquelle il pourra assouvir une petite jalousie, ou je ne sais trop à quel attribuer cette manie. Je ne philosophe pas sur la "délation" je parle de faits concrets. Vous faites des améliorations à votre maison, vous savez que vous devez demander un permis à l'hôtel de ville. Vous faites changer le papier couverture de votre toit, car il se fait vieux, vous ne croyez pas devoir demander un permis. Le contracteur s'amène. Il a à peine descendu son matériel, qu'un employé de l'hôtel de ville s'amène en vitesse avec une sommation \$15.00 d'amende pour infraction. (Le coût du permis aurait coûté \$5.00. Tout surpris vous dites: Je n'étais pas au courant... et puis le travail n'est même pas commencé, comment avez-vous pu savoir si vite...? Bien vous avez des voisins. Un autre voisin qui était sur les lieux me dit: je n'en ai pas eu non plus lorsque

j'ai changé le mien... Et le stationnement! Il est entendu qu'on ne doit pas laisser sa voiture sur le bord de la rue l'hiver, durant la nuit. Mars arrive, les rues sont sèches, il fait un temps superbe. Il vous arrive des visiteurs. Il y a une place disponible devant le garage - il y a deux autres voitures vous leur dites: pas de problème, ça devrait aller devant la maison. D'ailleurs on a vu qu'on ne met plus de contravention. Erreur on en a mis! Délation? Le lendemain soir il a neigé, trois voitures ont passé la nuit sur la rue chez les voisins. Ah? pas de contraventions? bizarre? et les voitures continuent de stationner sur la rue et pas de contravention. Pourtant le chef de police m'a dit qu'on ne pouvait stationner la nuit jusqu'au premier mai. J'ai oublié de demander si c'était pour tout le monde... Oui, vraiment. Salaberry de Valleyfield est une ville où il fait bon vivre. Mais diable pourquoi les gens s'en vont-ils? "J'aimerais bien comprendre"

**le soleil**  
DU ST-LAURENT

C.P. 220,  
VALLEYFIELD, J6S 4V6

**PHILIP VAN SON**  
Editeur et gérant-général

**BUREAU DE VALLEYFIELD**  
68 rue Ste-Cécile, Valleyfield, 373-8555

**PETER ROZON**  
gérant

• **Conseillers en publicité**  
région de Valleyfield, Ormstown, Soulanges  
Jean-Louis Braut, 373-8555  
Peter Rozon, 373-8555  
région de Beauharnois  
Richard Reid, 692-8555

• **Redaction**  
Marthe Martel  
Normand Morand  
Jean-Guy Pelletier

• **Photographie**  
Jacques Smith

• **Production**  
Jean-Marc Beauchamp

• **Secrétariat:**  
May Lalonde  
Louise Thibeault

**BUREAU - CHEF**  
1533 Boulevard de Léry  
Ville de Léry, 692-8555

Envoyé postal de deuxième classe - No enregistrement 2523  
Imprimé à l'imprimerie Dumont Inc. 9130 Boivin, Ville LaSalle

Le SOLEIL du St-Laurent et The St-Laurence SUN sont publiés par The St-Laurence SUN (1964) Ltd et desservent les régions de Valleyfield, Soulanges, Ormstown, Beauharnois et Châteauguay.

**PRENEZ NOTE S.V.P.**

**INTERDICTION**  
Toute reproduction d'annonces publicitaires paraissant dans Le Soleil du St-Laurent et réalisées par les concepteurs publicitaires de ce journal est formellement interdite, que ce soit d'une façon intégrale, partielle ou déguisée.

**LES LETTRES DE NOS LECTEURS**  
Tout communiqué qui nous sera remis par nos lecteurs pour publication devra nécessairement porter la signature autographe de l'auteur, avec son adresse et son numéro de téléphone. Nous nous réservons le droit de vérifier, afin de savoir si ces renseignements sont exacts. Sur demande on pourra utiliser un pseudonyme, mais la rédaction doit quand même connaître le ou les auteurs. L'auteur en question sera le seul et unique responsable des idées qu'il aura émises. Le Soleil se dégage par le fait même de toute responsabilité à ce sujet.

**LES COMMUNIQUES**  
Toutes les associations qui nous font parvenir des communiqués sont priées de noter que ceux-ci doivent nous parvenir avant midi le lundi et doivent être dactylographiés à double interligne. Le Soleil se réserve le privilège de refuser un communiqué qui ne suivrait pas cette règle.

**BOEUF DE L'OUEST**  
Spécialités: Coupe Française - Boeuf congelateur

**TINUS**  
ACCOMMODATIONS  
BIERE - EPICERIE - VIANDE

**BOUCHERIE MODERNE**  
285 SALABERRY VALLEYFIELD 373-3811

\* Tinus Mooijekind Prop.

<b>ROTI PALETTE</b> 129 LB	<b>ROTI COTES GROISEES</b> 189 LB	<b>STEAK PALETTE</b> 169 LB
<b>ROTI POINTE EPAULE</b> 199 LB	<b>STEAK DE RONDE</b> Extérieur 289 LB	<b>ROTI DE GROUPE</b> 269 LB
<b>DINDE CAT "A"</b> 8 A 12 LBS 109 LB	<b>JAMBON CUIT</b> TRANCHE 199 LB	<b>CELERI GR 24</b> 49¢ CH.
<b>SPECIAL CONGELATEUR</b>		
<b>DEMI-BOEUF</b> (300 lb.) CANADA	1.36	CANADA A-1 1.49
<b>DERRIERE-BOEUF</b> (150 lb) CANADA	1.55	1.72
<b>DEVANT DE BOEUF</b> (150 lb) CANADA	1.25	1.29
<b>LONGE DE PORC</b>	1.69	
<b>DEMI-PORC</b>	.89	

**OUVERT 7 JOURS** PAR SEMAINE 8 a.m. à 11 p.m.

Sur la Pointe aux Anglais

# Le kiosque d'information touristique ouvrira à la mi-mai



Le président de la Chambre de Commerce M. Tinus Moojiekind, le député Laurent Lavigne, le maire Mme Marcelle Trépanier, et M. Daniel Racine, de l'Association touristique régionale Richelieu Rive Sud ont discuté samedi devant le kiosque installé sur la Pointe aux Anglais. (Photo Le Soleil Jacques Smith)

(Normand Morand)

Un rêve caressé depuis longtemps par la ville de Valleyfield est maintenant devenu une réalité. Dès la mi-mai la municipalité sera dotée d'un kiosque d'information touristique et le pavillon a été installé vendredi dernier sur le terrain de la Pointe aux Anglais.

Il y a quelques mois, la Chambre de Commerce de Valleyfield prenait en main le dossier et finalement le ministère du Tourisme de la Chasse et Pêche a accepté que le kiosque situé à Coteau du Lac en bordure du Canal Soulanges soit déménagé à Valleyfield. Un bail emphytéotique sera paraphé entre la ville et le ministère afin d'officialiser les démarches.

Samedi matin, le maire Marcelle Trépanier, le député Laurent Lavigne, le président de la Chambre de Commerce M. Tinus Moojiekind ainsi que des membres, des directeurs de services municipaux et M. Daniel Racine, coordonnateur de l'Association touristique régionale Richelieu Rive-Sud se donnaient rendez-vous sur la Pointe aux Anglais.

A l'heure actuelle le kiosque n'offre pas une allure trop invitante. Le vandalisme a fait son oeuvre et c'est dans un bien piteux état qu'il a été transporté à Valleyfield. Toutefois d'ici quelques semaines, il sera restauré et les services d'aqueduc et d'égouts le desserviront. Le maire Trépanier a indiqué qu'une

somme de \$5000 y serait affectée en 1979. Au cours des prochaines années, la Pointe aux Anglais sera complètement aménagée en parc et constituera un des beaux espaces verts de la ville.

La chambre de Commerce qui parraine le kiosque touristique a demandé aux autorités fédérales un projet Jeunesse Canada au Travail qui créerait cinq emplois de la mi-mai au début de septembre. Les étudiants qui seront embauchés auront la tâche de renseigner les touristes de passage dans la Venise du Québec. Il appert que même les municipalités environnantes seront invitées à faire parvenir de la documentation qui pourrait être remise aux visiteurs.



Le député fédéral Gérard Laniel confirmait lundi que cinq étudiants seraient embauchés dans le cadre de Jeunesse Canada au Travail pour animer le kiosque d'information touristique cet été. Il expliquait le projet à M. Michel Prigent de la Chambre de Commerce et au maire Mme Marcelle Trépanier. (Photo Le Soleil Jacques Smith)

## Le monument du Colonel Salaberry sera-t-il déménagé ?

(Normand Morand)

Le comité régional de toponymie recommandera d'ici quelques semaines au conseil municipal de Valleyfield de déménager le monument du Colonel Salaberry actuellement installé à l'extrémité ouest du Boulevard Mgr Langlois, à proximité du pont du même nom.

Les membres du comité estime que le monument

pourrait être installé à un endroit plus adéquat, dans le centre-ville de Valleyfield si possible. On se rappelle que quelques sites avaient été retenus soit le parc Salaberry, l'avenue du Centenaire, etc.

Le comité de toponymie n'a pas l'intention d'imposer un site particulier et ainsi il laissera le conseil municipal décidé.

Notons que le projet de déménager la statue avait déjà été abordé par le conseil municipal il y a quelques années puis abandonné par la suite. Le déménagement et l'installation du monument sur un nouveau socle nécessiteront des déboursés assez importants.

Quant à la recommandation qui sera présentée au conseil, elle se lit ainsi:

"ATTENDU QUE la Statue du Colonel Salaberry est située à l'extérieur du territoire de Salaberry-de-Valleyfield.

ATTENDU QUE le Colonel de Salaberry est étroitement relié à la désignation officielle de notre municipalité.

ATTENDU QUE certains pionniers de Salaberry-de-Valleyfield ont combattu vaillamment à côté du Colonel de Salaberry.

ATTENDU QUE ce monument représenterait un attrait touristique pour les citoyens et les visiteurs.

ATTENDU QUE ce monument constituerait une leçon pour nos jeunes enfants.

Pour ces raisons, les sous-soufflés demandent à la Cité de prendre des mesures nécessaires pour que le monument du Colonel de Salaberry soit transporté dans les limites de la Cité à un endroit à être déterminé."



Le monument actuellement situé sur le Boulevard Mgr Langlois sera-t-il déménagé au centre-ville de Valleyfield? Plusieurs le souhaitent. Toutefois, le conseil municipal prendra la décision finale. (Photo Le Soleil Jacques Smith)

## Ecole St-Joseph Artisan Jean Faille s'excuse

(Marthe Martel)

Les parents du comité d'école de St-Joseph Artisan ont quitté l'assemblée du conseil scolaire de lundi dernier satisfaits cette fois de la réponse qui leur était ac-

cordée quant au maintien de Mme Pierrette Sabourin au poste de principale de l'école que leurs enfants fréquentent.

Lors de la séance ultérieure du conseil sco-

laire, ces parents s'étaient présentés afin de demander aux commissaires de ne pas leur envoyer à un nouveau directeur d'ici la fin de l'année scolaire. Le principal, M. Gendron avait quitté en décembre dernier et c'est la responsable de l'école qui l'avait prise en charge. On voulait que celle-ci demeure en poste jusqu'en juin.

On avait répondu aux parents, lors de cette séance que l'on étudierait la question. Ces derniers avaient donc quitté le conseil insatisfaits de la réponse qu'il leur était donnée et de la façon peu aimable dont elle l'avait été. Le directeur général, M. Jean Faille, en plus de rassurer les parents quant au maintien de Mme Pierrette Sabourin au poste de "principale affectation temporaire" s'est excusé lundi dernier auprès des parents du comité de la façon dont ils les avait recus précédemment leur répondant par un numéro d'arrêté en conseil relatif à l'admissibilité du salaire du principal au lieu de leur expliquer clairement qu'à cette école, le nombre d'élèves étant insuffisant on ne pouvait y affecter un principal.

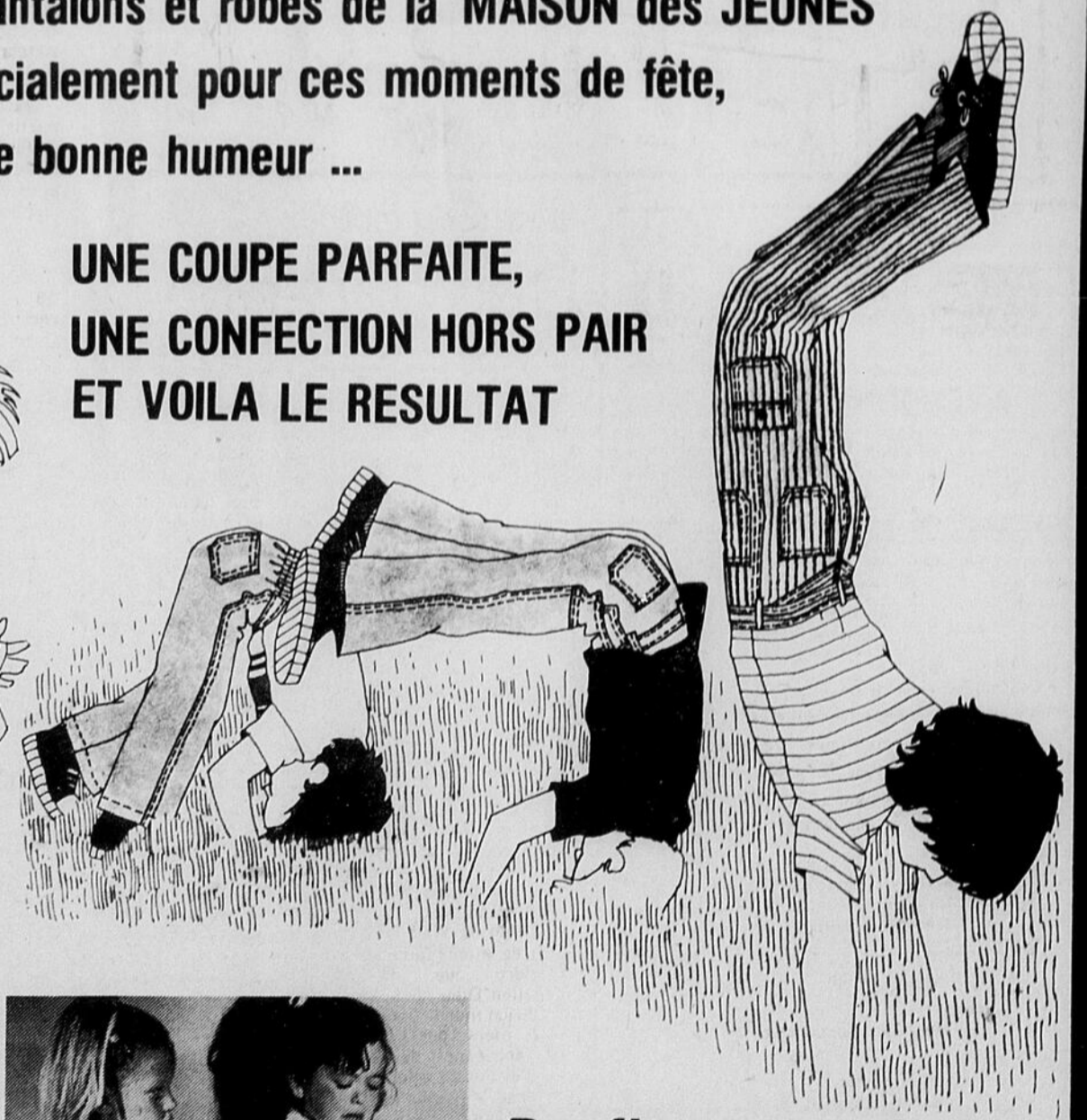
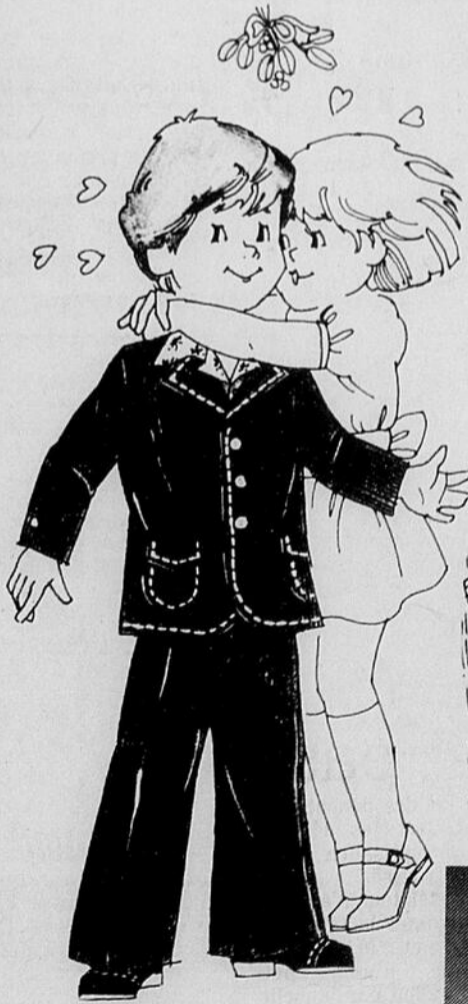
On a donc réglé le problème pour cette année mais l'an prochain, si le nombre d'élèves n'augmente pas de 188 qu'il est présentement à 225 il faudra mettre en poste un principal pour deux écoles.

# Il y a de l'action à la maison des jeunes C'est le printemps !

TOUTE NOTRE COLLECTION '79 EST EN MAGASIN

Les habits, pantalons et robes de la MAISON des JEUNES sont faits spécialement pour ces moments de fête, de gaieté et de bonne humeur ...

UNE COUPE PARFAITE, UNE CONFECTION HORS PAIR ET VOILA LE RESULTAT



Profitez du choix !

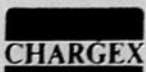
Excellent choix pour Pâques

C'est le printemps et nous vous offrons une sélection d'imperméables

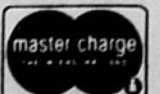
Dernières nouveautés pour jeunes filles

POUR CE GRAND JOUR DE LA PREMIERE COMMUNION

HABITS, VESTONS, PANTALONS, CHANDAILS, CHEMISES, ROBES, BLOUSES, ETC



## maison des jeunes



243 VICTORIA VALLEYFIELD 371-5522

### "LA TECHNIQUE DE FUSION DES CHEVEUX"

Ajoutez des cheveux à votre chevelure déjà existante sans utiliser de pinces, de tissage, de couture, etc...

SECURITE FANTASTIQUE DE 30 LBS



Le plus récent remplacement de cheveux naturels CONDITIONS FACILES OFFERTES

Pour plus de précisions composez:

LE JOUR 373-6556 LE SOIR 267-9910

SALON JONATHAN pour lui

Conseillers en fusion capillaire 1050 BOUL LANGLOIS NITRO VALLEYFIELD

**EAU DE SOURCE NATURELLE**  
**Aquanature**  
 " Y goûter ... c'est l'adopter ! "  
 Rehaussez la saveur de vos aliments

**POUR UNE LIVRAISON GRATUITE APPELEZ**  
**LUCIEN DAIGNEAULT**  
 votre nouvel agent distributeur autorisé  
**AQUANATURE INC**  
**371-6016**

**AUSSI DISPONIBLE DES APPAREILS REFRIGERES ET CHAUFFANTS**  
 VENTE-LIVRAISON SERVICE LIVRAISON GRATUITE

Notre eau de source est 100% naturelle bouteille 18.9 litres (5 Gallons U.S.) **\$2.90** Seulement

**Le Juge Pierre Brassard délégué à Saskatoon**

L'Honorable Juge en Chef Alan B. Gold annonçait en date du 15 mars 1979 la participation de juges des Cours Provinciale, Session de la Paix et Municipale à la Conférence Internationale de l'École de Droit de l'Université de Saskatchewan les 17 et 18 mai 1979.

Monsieur le Juge Pierre Brassard de la Cour Provinciale de Valleyfield a été choisi délégué officiel de cette juridiction. Rappelons que le Juge Brassard de Valleyfield est membre de la Conférence des Juges de la Province de Québec. A titre de cette Cour il sera accompagné de Messieurs les Juges Raymond Boucher et Michel Dumaine, Cour des Sessions de la Paix (M), Juge Benjamin

**Au camp Bosco, on s'amuse en famille**

La campagne de financement du Camp Bosco est en marche. Cette année, on espère amasser une somme de \$20,000 qui servira entre autres à la réfection puis à l'entretien du camp et du différent matériel que l'on y retrouve.

Offrant une occasion de se reposer des tâches ménagères quotidiennes, pour le père de profiter de longs moments de repos et pour les enfants de s'amuser entre eux, le camp familial est une formule qui permet aux membres d'une famille à revenu modeste de profiter ensemble des vacances d'été.

Toute famille qui pour différentes raisons particulièrement d'ordre financier, n'a pu prendre de vacances depuis un certain temps est éligible au camp.

Au moins, 20 familles participent à chaque

collègue du district de Beauharnois pour le choix judicieux qu'on a fait de ses compétences juridiques. Nous sommes assurés de la qualité des représentations qu'il fera sur "LES NOUVELLES DIRECTIONS DANS LE PRONONCE DES SENTENCES.

Nous tenons à lui rendre hommage en conséquence.

Ses collègues,  
**MAURICE PERRON, J.C.P.**  
**RAPHAEL BARRETTE, J.C.P.**

camp dont la durée est de quinze jours. Il y en a quatre durant l'été. La tenue de ces camps est prévue au Camp Bosco pour les mois de juillet et août. Le séjour peut varier selon le cas; il y a étude de chaque demande avec les personnes en cause.

La campagne de financement se déroule du 1er au 31 mars. Tous les dons doivent parvenir à Camp Vacances Familiales, 97 Ellice, Valleyfield, J6T 1E7. Des reçus pour fins d'impôt seront envoyés sur demande.

**Tentative de meurtre**  
**Desrosiers et Isabelle condamnés à 20 et 15 ans de prison**

(Normand Morand)  
 Le juge Jean-Guy Boillard de la Cour supérieure a rendu lundi des sentences qu'il a qualifiées d'exemplaires dans les cas de Donald Desrosiers et Marcel Isabelle accusés de tentative de meurtre sur les personnes de Michel Fynn et François Boulay. Donald Desrosiers a été condamné à purger vingt ans de pénitencier alors qu'une peine de quinze ans a été imposée à Marcel Isabelle. Au cours de la dernière semaine, les deux accusés ont subi leur procès devant un jury au Palais de Justice de Valleyfield. Le procès s'est terminé jeudi soir et les jurés ont délibéré jusqu'au samedi après-midi avant de rendre un verdict reconnaissant coupables les deux accusés.

En rendant sa sentence lundi matin, le juge Boillard a indiqué que les deux accusés n'en étaient pas à leur premier geste criminel. "Le geste posé par les accusés le 18 juillet 1978 relève de la hargne envers autrui et il démontre leur comportement anti-social. De plus, nous pouvons croire que leur réhabilitation sera lointaine et incertaine" a noté le juge Boillard.

**COMPLICITÉ.**  
 D'autre part, Donald Desrosiers et Marcel Isabelle ont été accusés de complicité après le fait dans l'évasion de Ghyslain Gaudet et André Chartrand. Ils auraient fourni aux deux évadés une arme et de la nourriture. On se rappelle que Chartrand et Gaudet se cachaient dans un bois en bordure de la voie maritime du St-Laurent à St-Etienne. Ils avaient été découverts au début du mois d'août par les policiers de la Sûreté du Québec.

Lundi, les deux accusés ont choisi de subir leur procès devant un juge seul. La cause devait être entendue le jour même.

**Pour les familles ancestrales de St-Timothée**

La rédaction de l'Album-Souvenir de St-Timothée sera bientôt terminée. Il traite de nombreux sujets, aussi bien concernant l'histoire religieuse de la paroisse de St-Timothée que le côté civil. Des le 15 juin 1979, vous pourrez vous le procurer. Et c'est avec émotion que vous revivrez à travers ces pages, les événements qui se sont succédés. On en a fait du chemin depuis le 18 juillet 1829. Pensez donc! cent-cinquante années!

La petite desserte de Pointe-aux-Erables, telle une chrysalide déploiera ses ailes pour se transformer en la resplendissante paroisse de St-Timothée. Madame Alice Roussel, la rédactrice de ce précieux témoignage, vous guide pas à pas sur les traces de nos fiers pionniers.



Le comité de l'album souvenir de St-Timothée est composé du curé Fabien Tremblay, Gaston Doyon, Gérard Péladeau, Lise Sauvé, Alice Roussel, rédactrice Jean-René Lalonde, président, Micheline Caron et Claude Mercier. (Photo Le Soleil Jacques Smith)

dans son récit, tout ce qui valait la peine d'être mentionnée. La tâche était presque surhumaine, mais sa détermination même assure sa réussite.

Bien entendu un point reste en litige et notre chère Alice se demande avec un peu d'inquiétude si toutes les familles établies à St-Timothée depuis cinq générations et plus, ont été retracées.

Comme elle le dit si bien, il serait vraiment dommage de passer sous silence, un lien aussi vivant avec notre passé. Si vous êtes de ces descendants de nos vaillants pionniers qui ont oeuvré pour faire de

St-Timothée, le village prospère qu'il est aujourd'hui, faites-vous connaître au plus tôt. Par St-Timothée, comprenez Nitro, Notre-Dame-du-Sourire, le Village proprement dit, et la Paroisse qui forment ensemble ce qu'il est convenu d'appeler le Grand St-Timothée. Mme Alice Roussel, tel. 373-5868, et M. Gérard Péladeau, tel. 373-7978, attendent de vos nouvelles. L'Album-Souvenir ira sous presse vers la mi-avril. Hâtez-vous! Les photos de ces générations successives, dont l'attachement au sol ancestral ne s'est jamais démenti, méritent une place d'honneur dans notre livre.

Mme Micheline Caron, conseiller municipal, 38 Belval, St-Timothée tel. 371-0017, et M. Claude Mercier, marguillier, 208 St-Laurent, St-Timothée, 371-1345 ont fait un travail remarquable au point de vue financement et continuent toujours la vente de la publicité insérée dans ces pages historiques.

Si vous êtes intéressés à soutenir cette oeuvre remarquable, qui passera à la postérité, n'hésitez pas à communiquer avec eux.

Mme Lise Sauvé, secr. publ.  
 M. Gérard Péladeau est président du Comité de l'Album-Souvenir.

**Soyez généreux**

**FONDATION DU COEUR**  
 C'EST VOUS SUR VOUS!

**La Brèmerie**  
 C'EST OUVERT !

GERARD LEDUC, PROP  
**BAR LAITIER COMPLET**

située à l'intersection de **VICTORIA EST et DUFFERIN** à VALLEYFIELD

**TOUT NOUVEAU UNIQUE EN VILLE HAMBURGERS SUR CHARBON DE BOIS HOT DOGS A LA VAPEUR**

**LES MEILLEURES PATATES FRITES MAISON**

**Régalez-vous !**  
 SUNDAES • MILK SHAKES • BANANA SPLITS  
 CREME MOLLE ET DURE Sealtest  
 PARFAITS LIQUEURS DOUCES

**OUVERT TOUS LES JOURS**

**Nous possédons l'équipement le plus moderne de la région**

**QUALITE • PROPETE • COURTOISIE**

**Une nouvelle figure**  
**Un nouveau nom**  
**Une nouvelle coupe ...**  
 avec  
**PATRICK ROBIN**  
 autrefois du  
**SALON PIERRE BERNARD de Montréal**  
 chez...

**CAPRI COIFFURE**  
 32 STE-CECILE VALLEYFIELD 373-4292

**Pour être belle ... sans souffrance**  
 MAINTENANT EN EXCLUSIVITE A VALLEYFIELD

**epilator**  
 77

**Epilation à la pince sans douleur et sans contact avec la peau**

**La méthode révolutionnaire du siècle**

**CAPRI ESTHETIQUE**  
 32 STE-CECILE VALLEYFIELD 373-4292

**LIANE BRISSON**  
 Technicienne diplômée

# VENTE 6<sup>EME</sup> ANNIVERSAIRE

## JEUDI-VENDREDI-SAMEDI 29-30-31 MARS

### CADEAU ANNIVERSAIRE

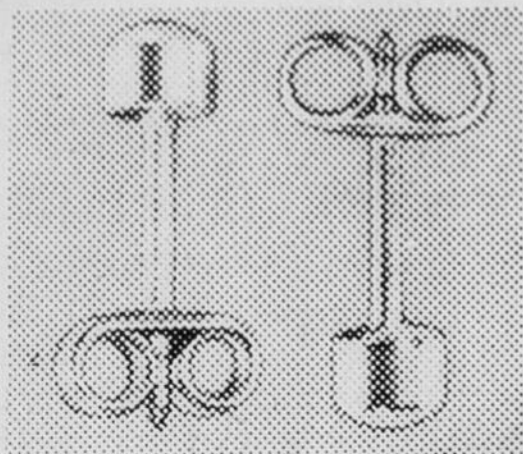
Pour vous remercier  
de votre  
encouragement  
nous vous offrons  
ces



### SUPER SPECIAUX

*Madame, Monsieur*

Nous percerons  
**Vos Oreilles**



La méthode que nous employons pour percer les oreilles a fait l'objet d'épreuves en clinique et constitue la plus sûre des méthodes employées de nos jours. C'est une méthode simple et rapide, qui vous épargne toute douleur! Les boucles d'oreilles que nous employons sont non toxiques et non allergènes, car elles sont faites d'acier chirurgical inoxydable, plaqué or 24 kt.

Soyez à la page avec une  
2e paire de boucles d'oreilles

# GRATUITEMENT

et vous offrirons **EN CADEAU**

**UNE PAIRE DE BOUCLES D'OREILLES** plaquées or 24kt

(Age minimum: 6ans)

AVIS:

Tous les mineurs doivent présenter une lettre signée par les parents ou le tuteur, lettre qui libère Bijouterie Bédard de toute responsabilité

- MONTRES
- BIJOUX  
10KT - 14KT
- COLLIERS
- CADEAUX
- HORLOGES

Pour marquer l'anniversaire  
**3 JOURS SEULEMENT**

# 20% RABAIS

sur toute la MARCHANDISE  
EN MAGASIN

Service de réparations

## Bijouterie Pierre Bédard



PLAZA K-MART  
1050 BOUL. LANGLOIS  
(NITRO) VALLEYFIELD  
TEL: 371-2244



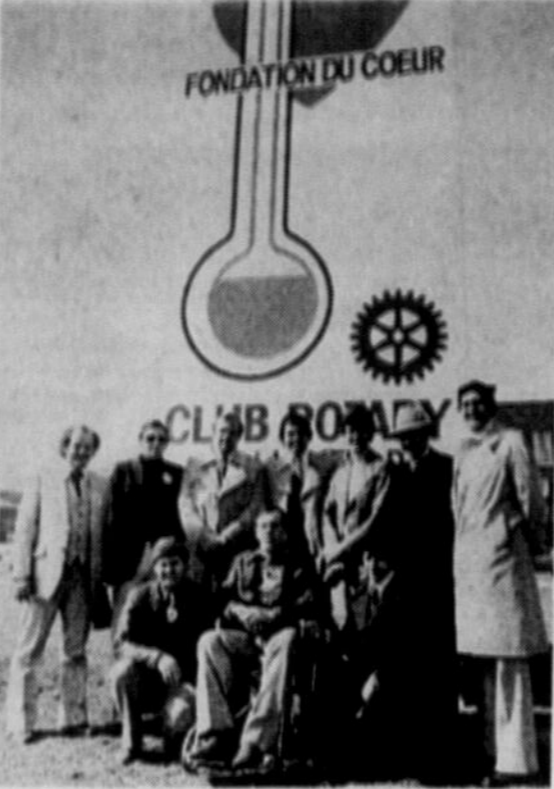
# La Fondation du Coeur lance sa campagne de financement

(Normand Morand)  
La campagne de financement de la Fondation du Coeur du Centre hospitalier de Valleyfield parrainée par le Club Rotary local a été officiellement lancée mardi soir lors d'un souper-causerie tenue au Club Nautique. A cette occasion, le conférencier invité était le Dr Jacques Billette, spécialiste en cardiologie. Notons que le Dr Billette est originaire de St-Louis de Gonzague.

Fragrier, originaire de Valleyfield et de réputation internationale. Jeudi dernier, lors d'une conférence de presse, le président Jean Leboeuf a expliqué que la campagne de financement dure toute l'année mais qu'elle se tiendra d'une manière intensive jusqu'à la fin du mois d'avril. Toute la population est invitée à faire sa part, si minime soit-elle, en envoyant ses dons à case postale 435, J6T 2J5, Valleyfield. 36 ANNEE La Fondation du Coeur en est à sa troisième édition. En 1977, la somme de \$26.000 avait été amassée alors que l'an dernier, on recueillait \$32.000. Jusqu'à maintenant, les montants amassés ont été affectés à l'achat d'appareils pour le Centre hospitalier de Valleyfield. La Fondation du Coeur a acheté un tapis roulant permettant la détection des maladies cardiaques ainsi qu'un appareil de télémétrie qui permet de suivre la condition d'un patient ayant été affecté par une maladie cardiaque. Les projets pour 1979 consistent en l'achat d'un stéthoscope électronique. Cet appareil permet une lecture ultra-rapide de la tension artérielle d'un patient et il a l'avantage de pouvoir être utilisé par l'ensemble du personnel infirmier.

Rappelons incidemment que le tapis roulant a rendu jusqu'à maintenant à la population de la région de fiers services mais il ne peut être utilisé que par le cardiologue Pierre Doucet. Ainsi, cet appareil est utilisé mais il l'est dans la mesure où un seul spécialiste peut le faire fonctionner. Outre l'achat d'appareils médicaux, la Fondation du Coeur désire

être relevés sur une certaine d'individus. Par ailleurs, la Fondation du Coeur cherchera à former les gens qui pourraient se trouver en présence de personnes souffrant de maladies cardiaques et pouvant pratiquer la réanimation. Finalement, un projet-pilote sera mis sur pied dans les salons funéraires de la région. Discrètement, la population sera invitée à faire un don pour les maladies du Coeur.



Les responsables de la Fondation du Coeur sont Jacques Dorais, Yvan Bergevin, Claude Gendron, François Renaud, Jean Leboeuf, président, André Lahaie, Serge Kérouack, Michel Montpetit, André Théoret, et Réjean Billette. (Photo Le Soleil Jacques Smith)

Le président du Club Rotary de Valleyfield, Me François Renaud a expliqué lors de la conférence de presse que cet organisme avait créé et parrainé la Fondation du Coeur. Maintenant que la Fondation repose sur une base solide, elle sera confiée à des personnes bénévoles et elle ne sera plus sous la responsabilité des rotariens dès l'an prochain. Etant accréditée officiellement, la Fondation du Coeur pourra fonctionner normalement.

Me Renaud a précisé qu'en 1980, le Club Rotary se tournera vers d'autres projets humanitaires, satisfait d'avoir mis sur pied une fondation qui rend réellement de fiers services à la communauté.

En terminant, le président de la Fondation du Coeur, M. Jean Leboeuf a lancé l'appel suivant à la population: "Par l'effort de tous, par la participation générale de toute la population que dessert le Centre Hospitalier nous ferons de cette campagne un succès qui aura comme résultat d'améliorer la qualité de vie de notre région et c'est nous tous qui en bénéficierons. C'est du "Fond du Coeur" que je lance cet appel: "Donnez généreusement à la Fondation du Coeur" et puisse cela vous toucher droit au coeur."

## Clinique d'hypertension au centre commercial



(Normand Morand)  
Une clinique d'hypertension aura lieu vendredi et samedi les 6 et 7 avril dans le mail du Centre commercial Valleyfield. Cette organisation est prévue dans le cadre de la campagne de financement de la Fondation du Coeur du Centre hospitalier de Valleyfield parrainée par le Club Rotary local.

Des infirmières seront à la disposition de la population et tous les gens intéressés pourront faire prendre leur tension artérielle. Rappelons qu'au cours des deux dernières années, 2.200 personnes se sont prévaluées de ce service gratuit et qu'une centaine de cas d'hypertension ont été détectés.

Le responsable de la clinique est M. Michel Montpetit et il lance le conseil suivant: "Faites prendre votre tension, cela vous sauvera peut-être la vie"

sensibiliser la population aux maladies cardiaques. Dans le cadre de la prévention, une clinique d'hypertension aura lieu les 6 et 7 avril au centre commercial

CITE DE SALABERRY DE VALLEYFIELD

**REGLEMENT NO 790**

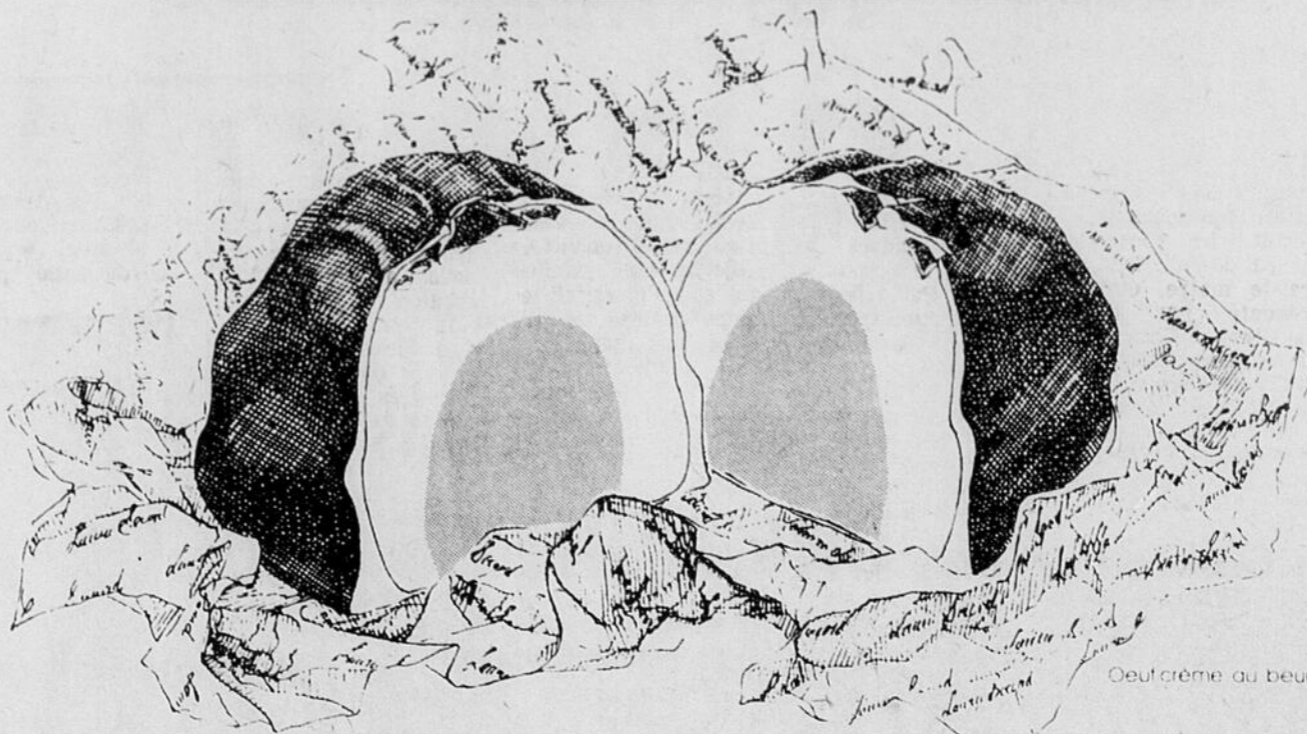
AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le règlement numéro 790 pour décréter l'exécution de divers travaux municipaux a été passé et adopté par le Conseil de la Cité de Salaberry-de-Valleyfield, lundi le 26 mars 1979.

AVIS PUBLIC est en outre donné que ce règlement est actuellement déposé au bureau du greffier, en l'Hôtel de Ville de la Cité de Salaberry-de-Valleyfield, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures de bureau, c'est-à-dire de neuf heures à seize heures, et qu'il entrera en force et en vigueur conformément à la loi.

SALABERRY DE VALLEYFIELD, ce 27 mars 1979.

ME LEON LABERGE  
Greffier de la Cité.

# LE CHEF-D'OEUF LAURA SECORD



Il y a 65 ans que nous pondons des oeufs de Pâques. Les plus beaux, les plus dodus, les plus délicieux. Bien sûr l'expérience y est pour quelque chose: 65 ans



Oeuf crème au beurre Secord, 100g, 200g et 400g.  
Oeuf supérieur au chocolat, 100g et 200g  
Oeuf au chocolat et beurre d'arachide 200g.

de tradition... de dévouement à la qualité, à la fraîcheur et à

la pureté de nos ingrédients... ce n'est pas peu dire.

Un oeuf de Pâques Laura Secord a toujours été, et sera toujours vendu frais. Parce qu'il ne fait pas longue vie à l'étalage. Son goût délicieux témoigne de sa fraîcheur. Il n'est pas surprenant qu'on le préfère aux autres.

Prenez par exemple notre oeuf crème-au-beurre "Secord" ensoleillé d'un coeur d'or... c'est un chef-d'oeuvre

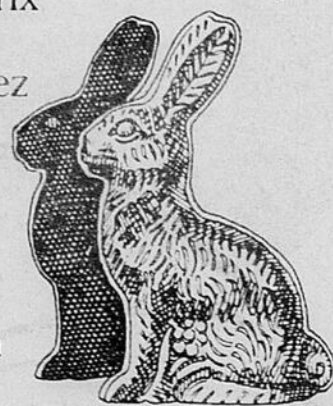
de confiserie. Imaginez son goût de crème au beurre enveloppée de chocolat fondant!

Si vous aimez nos oeufs, vous raffolerez de nos poulets et lapins. Vous trouverez toute la couvée chez Laura Secord. A prix abordables.

Souhaitez de Joyeuses Pâques à vos enfants. Offrez-leur un chef-d'oeuf Laura Secord.



Poulet en chocolat 100g.



Lapins en chocolat 100g et 250g.

BOIS ET MATERIAUX DE CONSTRUCTION

**VEGER MATERIAUX**

38 LEGER  
NOTRE-DAME-DU-SOUIRE  
371-1162

PORTES à partir de  
INTERIEURES ou EXTERIEURES **5.00**

PRESSWOOD  
5/8" 4' x 8' **7.50**

Prix spécial  
BOIS CONSTRUCTION  
POUR MAISON - CHALET ETC

Beaucoup d'autres spéciaux

BOIS ET MATERIAUX DE CONSTRUCTION



Laura Secord

DÉLICIEUSES PÂQUES!

\* **BISCUITERIE GIROUX** \*

261 VICTORIA VALLEYFIELD 373-3890

# "Des propos irréflechis démontrent une ignorance de la question" ... Laurent Lavigne

M. Laurent Lavigne, député de Beauharnois, déclarait dans un communiqué qu'il nous faisait parvenir, que les propos de M. Marcel Thibault, président de l'U.N. de Beauharnois, concernant les mesures législatives mises de l'avant par le gouvernement du Québec en matière d'agriculture, démontrent une ignorance de la question et font preuve de peu de sérieux. M. Lavigne a expliqué son point de vue de la façon suivante:

Beauharnois, les politiques en matière agricole du gouvernement du Québec, visent à assurer une auto-suffisance dans le domaine de l'agro-alimentaire, donc une moins grande dépendance vis-à-vis les marchés étrangers, une amélioration de la situation des Québécois, qu'ils soient producteurs ou consommateurs. A titre d'exemple, comment peut-on avoir le culot de qualifier de totalitaire (sic) une mesure telle que la loi 116 qui ne vise qu'à corriger



certaines lacunes de l'ancienne Loi des Organismes de Mises en Marché des Produits Agricoles et des Plants conjoints suite à un jugement de la Cour Suprême du Canada, à l'automne 77. Ledit jugement remettait en cause l'existence même de ces organismes particulièrement à l'égard de leur pouvoir de cotisation. Sans entrer dans les technicalités de la loi 116, M. Lavigne rappelle que suite à ce jugement, les autres provinces canadiennes à l'instar du

Québec, ont également légiféré dans le même sens afin d'éviter toute confusion ou contestation possible. Quant à l'existence des plans conjoints (production des oeufs, de la volaille, etc...) faut-il souligner qu'ils ont été soumis et adoptés par les producteurs eux-mêmes de façon très majoritaire et démocratique dans des proportions variant de 75% à 90%. Ces plans conjoints ne visent qu'à assurer un équilibre entre l'offre et la demande des produits

agricoles et ainsi, assurer aux producteurs un revenu plus sûr et plus stable par rapport à l'incertitude et aux fluctuations d'un système basé sur un marché libre. D'où la nécessité d'implanter des "quotas" de production et d'inciter les producteurs à réorienter leur production dans les secteurs où il n'y a pas de surproduction mais plutôt dans un domaine où les québécois sont fortement dépendants des marchés extérieurs. A titre d'exemple, la production de viande de

boeuf au Québec est largement déficitaire et particulièrement à ce stade-ci de l'année. Nos approvisionnements proviennent surtout des marchés extérieurs au Québec; conséquence, hausse vertigineuse des prix du boeuf qui pénalise les consommateurs du Québec. De plus, perte pour l'économie du Québec, à savoir, \$900 millions pour cette seule denrée. Afin de pallier à cette situation, le gouvernement du Québec

a implanté de nouveaux programmes dans le domaine de l'agro-alimentaire tout en intensifiant l'aide donnée aux agriculteurs via les programmes déjà existants. A cet égard, les résultats n'ont pas été longs à se faire sentir: augmentation en 1978 des revenus des producteurs agricoles de 27%. Le député Lavigne est en mesure d'affirmer que les nombreuses personnes rencontrées et qui oeuvrent dans le secteur agricole se disent confiantes pour l'avenir considérant les

différentes mesures instaurées depuis 1976 par le gouvernement du parti Québécois. Au Québec, dans le domaine agricole, nous sommes passés des promesses et de la stagnation aux actes concrets, plutôt que de se contenter de rapporter les doléances de quelques dissidents pour laisser planer le doute d'une insatisfaction générale. Si défend les intérêts de la collectivité québécoise peut-être taxé de "dirigisme" et de "totalitarisme" (sic!), j'en suis.

## L'U.N. réplique à Laurent Lavigne :

# Sauf exceptions ... la population pas si satisfaite que ça !

Le député du comté, M. Laurent Lavigne, affirmait dernièrement que, lors de sa quatrième tournée de comté, il avait pu constater que la population est satisfaite de l'action législative du gouvernement du Parti Québécois. Suite à cette affirmation publiée dans "Le Soleil" de la semaine dernière, l'Union Nationale du comté de Beauharnois a cru bon d'émettre son opinion. Nous publions donc ici le communiqué qu'elle nous faisait parvenir.

Pour compléter l'information du député Lavigne lorsqu'il affirme que la population du comté est satisfaite de ses services, l'Union

Nationale du comté de Beauharnois vous fait part:

1 - QUE LES SATISFAITS DU COMTE SERAIENT PEUT-ÊTRE:

1 - André Meloche, conseiller municipal de Valleyfield, ancien président du P.Q. de Beauharnois qui a été muté de Châteauguay à Valleyfield tout en héritant d'une certaine promotion.

2 - Certains organisateurs de Lavigne, (les noms seront publiés plus tard) qui ont réussi à décrocher \$74.000 du gouvernement et des emplois à l'usine de recyclage.

3 - Le 3e Oeil, organe péquiste, qui est payé par le gouvernement pour

être toujours et de plus en plus politicien négatif et destructif.

4 - Les futurs propriétaires d'un journal hebdo qui s'en tireront probablement bien, grâce aux subventions et aux annonces mitigées du gouvernement péquiste.

5 - Un cultivateur qui aurait reçu un octroi 20 fois plus considérable que les autres pour un système de séchage.

11 - QUE LES DECUS, LES INDIGNES ET LES EXASPERÉS SERAIENT:

1 - Les jeunes étudiants ou travailleurs qui sont inquiets de leur avenir à cause du régime de plus en plus socialisant et qui

seront, demain, ceux qui devront payer.

2 - Les personnes âgées qui se voient désavantagées de vivre au Québec parce que le gouvernement péquiste ne consent qu'à leur remettre \$5.00 sur \$20.00 d'augmentation de la pension octroyée par le fédéral, qui, de plus, attendent toujours le HLM de Beauharnois et qui sont peines qu'un des leurs se fasse traîner d'épave par Rodrigue Tremblay

3 - Les travailleurs de tout domaine, public, parapublic qui sont de plus en plus "encarcenés."

4 - Les cadres de nos entreprises et nos hommes d'affaires qui sont obligés de payer des

impôts énormes comparativement à ceux des autres provinces.

5 - Les cultivateurs qui, à cause de la loi 116, ne sont plus maîtres de leurs biens et qui se sentent obligés de vivre dans un régime socialiste et totalitaire.

Pour affirmer que la population du comté est satisfaite... Lavigne n'est pas là, et ne sera plus là...

L'exécutif de l'Union Nationale du comté de Beauharnois.

Marcel Thibault, Président.

# "Les Abeilles" célèbrent leur 5è anniversaire

(Marthe Martel)

Le club féminin Les Abeilles célébrait, mercredi dernier, son cinquième anniversaire de fondation. Il fêta cinq ans de travail au profit de la Société Canadienne du Cancer et de la Société de la Sclérose en plaque, et organisa pour l'occasion un souper suivi d'une conférence par M. Raymond Rouleau, secrétaire de section de la Société canadienne du Cancer.

M. Rouleau rappela que les trois objectifs de la Société Canadienne du Cancer sont: la recherche, l'éducation et la fabrication et distribution gratuite de prothèses et de pansements nécessaires aux opérés du cancer.

Au chapitre de la recherche, M. Rouleau mentionna que un montant de \$71,066,000. y a été consacré au Canada, l'an dernier, dont une somme de \$2,302,000. fut employée au Québec. Il mentionna que la recherche progresse sans cesse et qu'un chercheur de l'Université Mc Gill a découvert récemment le moyen de déceler par une simple prise de sang un cancer de l'intestin. M. Rouleau mentionna de plus l'existence de l'Institut du Cancer situé à Montréal lequel est subventionné par la

Société Canadienne du Cancer.

Le conférencier insista sur le fait que c'est grâce au travail des bénévoles que la Société Canadienne du Cancer peut fonctionner et que ceux-ci participent entre autres à la fabrication de prothèse et des pansements qui peuvent donc être distribués gratuitement. Les bénévoles se sont également donnés pour mission de sensibiliser les gens à la prévention du cancer, en leur rappelant sept points à observer: subir un examen annuel complet, surveiller tout changement important dans son état de santé, signaler à son médecin la présence de toute bosse ou plaie qui se refuse à guérir, éviter de s'exposer trop longtemps au soleil, renoncer à fumer, subir périodiquement une cytologie vaginale, pratiquer un auto-examen des seins une fois par mois.

Il est à noter que pour ce qui est de Valleyfield, les bénévoles du club les Abeilles organisent deux grandes activités par année dont les profits sont répartis entre la Société du Cancer et la Société de la Sclérose en plaque. Il s'agit d'un bazar qui se déroulera les 25-26-27 mai et d'une journée de feves au lard qui aura lieu en

novembre prochain. Il est à noter également que le club des Abeilles comptait une trentaine de membres à ses débuts et que maintenant il en comprend une soixantaine.

Suite à l'exposé de M. Rouleau, deux films furent présentés dont l'un "Brûler le temps" traitait de la cigarette et l'autre portait sur le cancer de

l'intestin et présentait le cas d'un individu qui, suite à une opération, continue à vivre normalement.

Après la présentation des films, le docteur François Bastien de Valleyfield, qui a eu à traiter certains cas de cancer, a répondu à certaines questions de l'assistance.

LES MEILLEURS PRIX!  
LE PLUS VASTE CHOIX!  
**GUY LABERGE TAPIS**  
ENTREPOT  
22 MGR LEBLANC  
NOTRE-DAME DU SOURIRE 373-0548

## Mail commercial

# Le conseil municipal attend le projet des marchands

(Normand Morand)

Le conseil municipal de Valleyfield est particulièrement sensibilisé au projet de mail commercial dans le centre-ville envisagé par les marchands locaux. C'est ce qu'indiquait le maire Mme Marcelle Trépanier à l'issue de sa visite à Alma mercredi dernier.

Une délégation de 21 personnes de Valleyfield visitait la Plaza d'Alma et

rencontrait les marchands ainsi que les autorités municipales de l'endroit. Le conseil municipal de Valleyfield, outre le maire, était représenté par les conseillers Charles Lalonde, André Meloche, Jean-Claude Garand, et Yves McSween. Notons que le trésorier M. Gaétan Rousseau était du groupe.

"Les marchands de la

Plaza d'Alma font preuve d'un dynamisme exceptionnel et ils sont vraiment impliqués" a déclaré le maire Trépanier. Par ailleurs, le conseil municipal de Valleyfield a constaté que les marchands du centre-ville de Valleyfield manifestaient un intérêt soutenu au projet d'un mail commercial et qu'il était réconfortant de les voir prendre en main leur

avenir.

Mme Trépanier révélait que le conseil municipal attendait le projet du mail commercial et qu'il agirait en temps et lieu. Jusqu'à maintenant, l'impression que laissent les marchands du centre-ville est positive et ils peuvent compter sur l'appui des autorités municipales.

Un élément important qui a été examiné par les membres du conseil de Valleyfield lors de leur visite est l'aspect stationnement. A Alma, la Plaza bénéficie de 1,500 espaces de stationnement. Les terrains de stationnement - dont quelques-uns sont étagés - ont été construits par la municipalité et loués aux marchands par le biais d'un bail emphytéotique.

L'association des marchands dédommage la ville en payant une taxe spéciale de \$0.25 du cent dollars d'évaluation. Une solution semblable pourrait être abordée à Valleyfield. Finalement, notons que le chiffre d'affaires de la Plaza d'Alma a été de \$39 millions en 1970 et que l'an dernier il a atteint la somme de \$88 millions.



Le docteur Jean Guy Rouleau de la Société Canadienne du Cancer, et le docteur François Bastien de Valleyfield étaient les conférenciers invités du club des Abeilles qui fêtaient mercredi dernier, son cinquième anniversaire. Mmes Rouleau et Bastien eurent alors le plaisir de rencontrer Mme Francoise Faucher et Mme Francine Cournoyer présidente du club des Abeilles. (Photo Le Soleil Jacques Smith)

**"INFORMATION"**

Vous renseignez sur les programmes d'aide à l'entreprise

Un coup de fil suffit pour obtenir les renseignements sur les programmes d'aide fédérale à l'entreprise.

**PLUS DE 100 PROGRAMMES**

Immédiatement, notre agent vous dirige vers le ou les programmes d'aide qui vous touchent... subvention/aide-immobilisation, équipement, formation ou perfectionnement de main-d'oeuvre, recherche, exportation...

C'est rapide, ça n'engage à rien et c'est gratis.

PROFITEZ-EN communiquez avec

**RICHARD COURVILLE**  
371-0611 ( FRAIS VIRES )

**BANQUE FEDERALE DE DEVELOPPEMENT**  
SERVICES DE GESTION-CONSEIL  
85 CHAMPLAIN, VALLEYFIELD

C'est nouveau!  
c'est pour vous madame

lingerie  
**Séduction**  
95 GRANDE-ILE VALLEYFIELD 371-8492

**CE SOIR, N'ENTREZ PAS SOUS VOS DRAPS SANS PENSER AU FEU.**

# CHAPPEAU!

## Essayez la Cinq, emportez la casquette!

Chapeau! la dernière idée Renault. Vous essayez la Cinq et vous emportez avec vous une casquette fantastique, au goût du jour. Découvrez du même coup les merveilleuses qualités de la Cinq: son confort, son charme, sa maniabilité, sa logeabilité... et la Cinq consomme moins d'essence que ses concurrentes du même prix. Toutes ces qualités magiques vous feront peut-être attraper le "chnac" et gagner la casquette à tous les coups.

LE "CHNAC", ÇA S'ATTRAPE!  
**RENAULT 5**  
Essayez votre casquette et la Cinq chez:

**pierre automobiles inc.**  
PIERRE PERRON, PRESIDENT

270 BOUL MGR LANGLOIS VALLEYFIELD

## Pour être un parent efficace

Le Département de Santé communautaire du Centre Hospitalier de Valleyfield vous offre une série de dix rencontres qui auront lieu les jeudis avant-midi de 9h45 à 11h30 du 5 avril au 14 juin prochain.

Ces sessions de formation visent à améliorer votre communication avec vos enfants. Elles vous amèneront à

découvrir une autre alternative que les relations d'autorité et de permissivité que nous connaissons. Il ne s'agit pas de cours, mais plutôt d'échanges, de travaux en équipes, de jeux de rôle et autres moyens, de façon à faciliter la participation de chacun, s'il le désire. Ces rencontres sont accessibles à tous ceux

qui désirent améliorer leur relation avec leur(s) enfant(s) de tout âge.

Il est souhaitable que les couples s'inscrivent ensemble à ces rencontres, toutefois les inscriptions individuelles sont acceptées. Les frais sont de \$18.50 pour les couples et de \$12.50 pour les personnes seules, ces frais couvrent le prix d'un livre et d'un cahier. Le

groupe est limité à une quinzaine de participants. Il y a possibilité d'organiser une garderie à un coût minime pour les parents intéressés.

Ces rencontres auront lieu au Carrefour du Partage, 20 St-Pierre, Valleyfield. Pour information et inscription, contactez Claudette Montpetit-Laroque à 371-0949 après 17 heures.



La firme Lapointe, Beauchamp et Associés présentait vendredi dernier un nouvel associé en la personne de M. Jean-Noël Coté, à droite. Les autres membres de l'équipe sont MM. Lawrence Reynolds, Denis Lemieux, Denis Lapointe et Pierre Beauchamp. (Photo Le Soleil Jacques Smith)

**DR. MAURICE BRODEUR O.D.**

**OPTOMETRISTE**

39 Jacques-Cartier 373-4870 Valleyfield

**LAB-DENTAIRE**

**LAURIER GOSSELIN D.D.**

**DENTUROLOGISTE**

Dentiers complets et partiels  
Réparation immédiate de prothèse

Acceptons les cartes d'aide sociale

11 A ALEXANDRE 373-4657  
VALLEYFIELD

## Pour les travaux au parc industriel

(Normand Morand)  
Dans sa dernière édition, Le Soleil révélait que la ville de Valleyfield pourrait perdre une industrie qui projette d'investir \$2 millions dans le parc industriel si les Ser-

vices de Protection de l'Environnement ne laissent pas l'approbation des plans qui leur ont été soumis quant à l'infrastructure.

Lundi soir, le maire Trépanier déclarait: "Je déplore que le

temps avance et pourtant la réalisation des travaux est pressante. J'espère que la subvention n'a pas été versée à une autre ville."

Le conseiller Yves Mc Sween a proposé

la création d'un comité qui aurait la tâche de suivre de près le dossier et de l'activer. Les membres de ce comité seront le maire Trépanier, les conseillers Yves Mc Sween et Charles Latonde ainsi que le gérant et le directeur des Services techniques.

## Monument historique aux Cèdres

Le ministre des Affaires culturelles du Québec, monsieur Denis Vaugeois, vient de manifester son intention d'entreprendre les démarches en vue du classement comme monument historique de la maison de monsieur Marcel Poirrier sise au 26, rue Principale, Les Cèdres. C'est ce qu'a fait

savoir le député de Vaudreuil-Soulanges et vice-président de l'Assemblée nationale, madame Louise Currier.

En vertu de la loi sur les biens culturels, tout bien immobilier ayant un intérêt au point de vue historique ou architectural peut faire l'objet de mesures visant à le sauvegarder et à le met-

tre en valeur.

Selon le ministre, la maison en pièce sur pièce de monsieur Poirrier est un très bel exemple de construction du début du XIXe siècle. Cette maison se caractérise surtout par ses dimensions imposantes, sa structure et son état de conservation.

Quantités limitées  
White quantities lost

# CENTRE DE RENOVATION

## -ESCOMPTE-

En vente du 28 mars au 4 avril

<p><b>RIPPE PRESSEE</b> 1/4 4' x 8' rég. \$5.49 <b>Spécial</b> <b>\$4.49</b> feuille (non tel qu'illustré)</p>	<p><b>PANNEAUX PREFINIS</b> 4' x 8' rég. \$7.49 <b>Spécial</b> <b>\$6.77</b> panneau</p>
--	--

**PRATIQUE ETAGERE**  
Construction en acier avec 3 tablettes bois grené. Mesure 24x24x10.  
rég. \$8.17  
**Spécial**  
**\$5.99**

**DETECTEUR DE FUMEE ET EXTINGCTEUR**  
Capacité 2 1/2 livres  
rég. \$42.97  
**Spécial**  
**\$33.77**

**IMITATION DE CERAMIQUE POUR LA SALLE DE BAIN**  
Panneau de "x4'x8"  
rég. \$24.95  
**SPECIAL**  
**\$19.95** panneau  
(non tel qu'illustré)

1050 BOUL LANGLOIS  
(COIN SAUVE) NITRO VALLEYFIELD

**BOUCHERIE des coteaux**  
**VIANDE — MEAT**

27 CHEMIN DE LA REINE **763-5646**  
COTEAU DU LAC EN FACE DE L'EGLISE

Le "A-1" des Boucheries...

**SURLONGE COMPLET**

25 à 30 LB  
BOEUF ESTAMPILLE CANADA CAT. "A"  
COMPRENANT :  
FILET MIGNON  
BOSTON  
SURLONGE  
BOEUF HACHE

**1.99** LB

**BIFTECK ATTENDRI**  
(STEAK DELICATISE)

LB **2.79** par 5 lb et plus

**ORANGES**  
113 DE LA CALIFORNIE  
SANS PEPINS  
**1.19** DOUZ

**FROMAGE DOUX**  
BLANC OU JAUNE  
LB **1.79** par 5 lb et plus

COUPE ET ENVELOPPE POUR VOTRE CONGELATEUR

1/2 BOEUF CANADA ENV. 300 LB	CAT. "A-1" LB 1.61	CAT. "C-1" LB 1.51
AVANT DE BOEUF ENV. 160 A 175 LB CANADA	CAT. "A-1" LB 1.45	CAT. "C-1" LB 1.35
ARRIERE DE BOEUF ENV. 160 A 175 LB CANADA	CAT. "A-1" LB 1.85	CAT. "C-1" LB 1.75
FESSE LONGUE ENV. 100 LB	CAT. "A-1" LB 1.79	CAT. "C-1" LB 1.69
1/2 PORC SUPER SPECIAL	LB 0.99	

**SAUCISSES AU BOEUF**  
99¢ LB OU **95¢** LB par 10 lb et plus

**BOLOGNE MAPLE-LEAF**  
75¢ LB OU **69¢** LB POUR BOLOGNE COMPLET

**BOEUF HACHE REGULIER**  
LB **1.25** OU LB **1.15** par 10 lb et plus

**BOEUF HACHE MI-MAIGRE**  
LB **1.79** OU LB **1.69** par 10 lb et plus

**POINTE DE SURLONGE**  
COMPLETE  
COMPRENANT BIFTECK et/ou ROTI DE POINTE  
BOEUF ESTAMPILLE CANADA CAT. "A"  
12 à 15 LB  
LB **2.39**

**FOIE de PORC FRAIS**  
LB **39¢**

**JARRET de PORC**  
LB **59¢**

**BACON MAISON**  
1.19 LB OU 1.15 LB par 10 lb et plus

**OEUFS MOYENS**  
2 1/2 **1.99** douz

A CAUSE D'UNE PERTE DE POIDS DU AU DEBITAGE, DESOSSAGE OU PARAGE, LE COUT EN SERA MAJORE.

# Radio Shack

DIVISION, TANDY ELECTRONICS LIMITED

# vente "étiquette rouge"

**Quand on fait du nettoyage chez Radio Shack on fait les choses en grand!**

Des centaines d'articles de qualité offerts avec des rabais sensationnels pour liquider ou réduire nos stocks. Si vous avez profité de notre réclame "Étiquettes rouges" de l'an dernier, vous savez déjà que nous ne plaisantons pas! Nous avons réduit les prix de l'équipement stéréo, des appareils SRG, des livres, des bandes, des outils, etc. Venez voir nos spéciaux "Étiquettes rouges"... vous trouverez quelque chose à votre goût!

La réclame "Étiquettes rouges" est en vigueur du 26 au 31 mars 1979 dans tous les magasins Radio Shack et chez les détaillants participants.



**14<sup>95</sup>**  
la paire

Prix courant 24.95 la paire

**Appareils compacts aux grandes performances**

Ces walkie-talkies à bas prix ont une portée remarquable grâce à leurs transformateurs doubles! Bouton d'émission et interrupteur sur le côté. Antenne télescopique 31-1/2". Avec cristal du canal 14. Pile 9 V.

**rabais de 40%**



**99<sup>95</sup>**

**rabais de \$90**

Était 189.95 au cat. 1978

**REALISTIC**

**Un appareil SRG (CB) à moins de \$100?**

Pourquoi pas, avec la réclame "Étiquettes rouges"! Le TRC-469 est un poste mobile à 40 canaux à indicateur de canal à LED. Synthétiseur à boucle d'accrochage de phase, écrivain automatique de bruit commutable, commande de gain HF, sélecteur sono publique/contrôle/SRG. Commande de gain à automodulation. Avec micro dynamique enfilable, support de fixation universel, câbles CC à fusible intégré. 21-1527

**Mettez-vous à l'écoute des ondes courtes!**

Une occasion qui ne se représentera plus! Récepteur ondes courtes de qualité professionnelle aux nombreuses caractéristiques: présélecteur de sensibilité supérieure à 0.5 µV en BLU/ondes entrecroisées et 1.0 µV en AM à 10 dB de signal + bruit/bruit, multiplicateur de coefficient Q contre les parasites, rejet d'image supérieur à 60 dB et rejet de réponse non sélective supérieur à 50 dB. Avec 12 cristaux. Commande par cristal de 3.5 à 27.5 MHz; canaux libres pour contrôle spécialisé de 3.5 à 10 MHz et de 10 à 30 MHz. Pour antennes 50-75 ohms. 20-5190



**299<sup>95</sup>**

**rabais de \$170**

Était 469.95 au cat. 1978

**REALISTIC**



**169<sup>95</sup>**

Prix courant 269.95

**rabais de \$100**

**REALISTIC**

**Surveillez l'action de près avec le récepteur à balayage PRO-16!**

Un rabais énorme sur le PRO-16 qui peut balayer automatiquement 16 canaux. Balayage VHF haute 148-174 MHz, VHF basse 30-50 MHz et UHF 450-470 MHz. Interchangeabilité totale pour placer un canal quelconque sur toute bande. Balayage variable; bouton d'annulation de retard de réponse. CAF en bande UHF. Peut recevoir jusqu'à 16 cristaux (non fournis). Prise de magnétophone. 20-165

**14<sup>97</sup>**

**Antenne SRG à fixation sur pare-chocs**

Antenne à charge centrale pour la plupart des autos. Chaînes doubles réglables et support. Gaine de protection de chaîne en vinyle. Pièces de fixation et instructions. Résonateurs surdimensionnés, pointe réglable. Sans câble ni raccords. 21-944

**À moitié prix!**

Prix courant 29.95

**À liquider!**

**88¢**

**À ce prix, elles vont partir vite!**

Grande sélection de cartouches 8 pistes enregistrées. Le choix dépend du magasin; alors, n'attendez pas! Nombreux artistes réputés. 51-1016



**5<sup>95</sup>**

**rabais de \$4**

Était 9.95 au cat. 1978

**Coffret de rangement**

Profitez de ce rabais pour mettre de l'ordre sur votre établi avec ce coffret à 15 tiroirs. Cadre en acier de 10 x 8 x 6-1/2" à tiroirs en plastique transparent de 5-3/4 x 3/4 x 1-1/4". Poignée pratique, séparations de tiroir réglables, étiquettes. Fini émail. 64-2026



**1<sup>98</sup>**

Était 3.99 au cat. 1978

**À moitié prix!**

**Cassettes CrO<sub>2</sub>**

Bande spéciale pour magnétophone à commutateur de polarisation. Un prix très bas pour une cassette à bande passante large et ronflement réduit. La fidélité des bobines et la commodité des cassettes! C-60.

Nos spéciaux "Étiquettes rouges" ne sont qu'un avant-goût de la multitude d'articles que nous offrons en réclame avec les rabais indiqués ci-dessous. Venez sans tarder pour profiter d'un plus grand choix!

CETTE SEMAINE SEULEMENT, UNE SÉLECTION D'ARTICLES

à des rabais de jusqu'à

- 48%** sur radios, tels radio-réveils et multi-gammes
- 50%** sur lecteurs d'auto, postes SRG (CB) fixes et mobiles
- 25%** sur walkie-talkies SRG (CB)
- 60%** sur kits d'électronique

CETTE SEMAINE SEULEMENT, UNE SÉLECTION D'ARTICLES

à des rabais de jusqu'à

- 50%** sur tuners et récepteurs
- 40%** sur microphones, pavillons de sono publique de 5"
- 50%** sur haut-parleurs en boîtes
- 50%** sur choix d'aiguilles et de cellules

CETTE SEMAINE SEULEMENT, UNE SÉLECTION D'ARTICLES

à des rabais de jusqu'à

- 60%** sur bandes et disques assortis
- 33%** sur cassettes Supertape
- 60%** sur choix de livres
- 60%** sur choix d'outils

**Radio Shack**

1050 BOUL. MGR. LANGLOIS NITRO-VALLEYFIELD  
K-MART CENTRE D'ACHATS NITRO VALLEYFIELD

196 D'ANJOU BLVD. CHATEAUGUAY 691-5430  
(CHATEAUGUAY REGIONAL SHOPPING PLAZA)

CHARGEX  
VISA  
master charge

LIGNE DE CONDUITE PUBLICITAIRE DE LA RECLAME "ÉTIQUETTES ROUGES"

Tous les articles peuvent ne pas être en vente dans tous les magasins; certains articles offerts à de très bas prix se vendent vite! Vous ne pouvez donc pas reprocher au gérant de ne plus avoir l'article désiré. Continuez quand même à chercher... cela en vaut la peine... visitez tous les magasins Radio Shack de votre région. Les articles sont vendus sur la base du premier venu, premier servi. La plupart des articles bénéficient de la garantie Radio Shack normale.

Tandy Corporation détient les droits de propriété de toutes les marques déposées et Tandy Electronics est un usager inscrit.

Règlement de zonage

# La Chambre de Commerce recommande à la population d'être vigilante

(Normand Morand)  
La Chambre de Commerce de Valleyfield par le biais du responsable du comité des affaires municipales recommande à la population de faire preuve de vigilance relativement à la nouvelle réglementation en matière de zonage que le conseil municipal s'apprete à adopter.  
Le responsable du comité, Me Michel Mercier rappelle que la Chambre de Commerce a tenu une réunion d'information sur le sujet en février

dernier, rencontre à laquelle assistaient les urbanistes Daniel Arbour et Gilles Leboeuf.  
Quant à la recommandation formulée par la Chambre de Commerce, elle se lit ainsi: "étant donné que la réglementation a déjà été déposée auprès du Conseil Municipal et qu'elle est sous étude actuellement; étant donné que dorénavant tout le territoire de la municipalité sera zoné; étant donné que les droits acquis existant actuellement pour chaque indi-

vidu seront en quelque sorte confirmés dans le nouveau règlement mais annulés pour l'avenir; étant donné que certaines constructions existantes seront déclarées "dérégaliées" à partir de la date d'entrée en vigueur du nouveau règlement s'il est accepté sans modification sur ce point; étant donné donc que la période actuelle est très importante et lourde de conséquence pour plusieurs qui l'ignorent, nous suggérons fortement à tous les citoyens, commerçants et contribuables de s'informer auprès de l'inspecteur de la municipalité en l'occurrence Monsieur Michel Joannette au 3ième étage de l'Hotel de Ville, de tout doute dans leur esprit ou de plaintes à formuler sur l'explication du règlement concernant leurs situations actuelles ou sur leur projet d'avenir.



Dernièrement, le rotarien René Isabelle, président de Val Equipment, donnait une conférence sur sa classification. M. Isabelle est accompagné ici par le président du club Rotary, Me Francois Renaud (à sa

droite) et par M. Paul Perron, directeur de la banque de Commerce, qui présente le conférencier et M. Jean-Pierre Mâtivier président des Pneus Le Mans qui le remercia.

TEL. 373-2240

*Michel Caron & Associés*

COMPTABLES GÉNÉRAUX LICENCIÉS  
CERTIFIED GENERAL ACCOUNTANTS

59, RUE JACQUES CARTIER  
VALLEYFIELD, QUE. J0T 4R4

**SUR RENDEZ-VOUS:**

JOUR: 373-9392  
SOIR: 373-9920

**LOUIS J. HEBERT, D.D.**

DENTUROLOGISTE

19 COSSETTE, VALLEYFIELD

## LA CHIROPRATIQUE science de la santé

**LA DOULEUR ET LE SYSTEME NERVEUX**

La douleur comme toute sensation est transportée des tissus périphériques (jambe, estomac, épaule, etc...) jusqu'au cerveau, via les nerfs rachidiens, lesquels passent dans le rachis ou la colonne vertébrale. Le système nerveux transporte donc des viscéres, vers le cerveau, toute sensation agréable ou désagréable. Vous faites présentement une petite expérience maison. Vous avez en mains votre journal: c'est une expérience physique. Si vous y pensez quelques instants, vous réalisez que vous touchez à ce papier, et pourtant, il y a cinq secondes, vous ne le réalisiez même pas. La douleur ou le mécanisme de douleur fonctionne de la même façon. La douleur est avant tout un signal d'alarme. Celui-ci a de fortes chances d'arrêter de fonctionner "momentanément", mais recommencera à nouveau au moment où le "bobo" aura pris une plus grande ampleur, déclenchant un nouveau signal d'alarme plus puissant.

**LE TRAVAIL DU CHIROPRA TI CI EN**

Nous savons pertinemment qu'au moment d'un "malaise", une réaction à chaîne se produit chez l'individu affecté: cette réaction s'appelle le "syndrome de stress". Il est caractérisé par plusieurs manifestations physiques, entre autre par une "hyper" ou "hypro" contraction de la musculature vertébrale, entraînant de légers déplacements osseux appelés "subluxations".

**LE TRAITEMENT CHIROPRA TI CI EN**

Après avoir examiné attentivement l'état vertébral et nerveux de son patient afin de localiser la ou les subluxations, le chiropraticien procédera alors à une correction manuelle de celle-ci. Nous savons pertinemment après 75 ans de recherches chiropratiques que cet ajustement procure une réaction à chaîne coupant l'arc réflexe de douleurs et procurant un bien-être, un relâchement nerveux, donc une meilleure répartition de l'influx nerveux, procurant un arrêt à courte ou longue échéance du mécanisme de douleur.

Si vous désirez plus de renseignements, le docteur DesLauriers se fera un plaisir de répondre à vos appels tous les mardis de 10h30 à 11h00, à son émission radiophonique à C.F.L.V.-1370.

**DR. PIERRE DESLAURIERS**

**DR. JEAN-PIERRE POITRAS**

DOCTEUR EN CHIROPRA TI CI EN

**CLINIQUE DE SANTE CHIROPRA TI CI EN**

55 DU MARCHE VALLEYFIELD  
373-7171

## Val Séjour poursuit le syndicat

(Marthe Martel)

L'administration de Val Séjour intente des poursuites contre chaque membre du conseil exécutif du syndicat et le syndicat des travailleurs de Val Séjour affilié à la C.S.N., en relation avec une grève illégale de 24 heures déclenchée au mois de janvier dernier pour protester contre une décision des autorités de sanctionner quatre employés dont deux en période de probation.  
Le cas devra être débattu le 12 avril prochain au tribunal du Travail.  
Nous nous rappelons que les employés avaient été payés pendant ces 24 heures de grève et que les sanctions imposées à trois des travailleurs avaient été levées. Un membre de l'exécutif syndical affirmait lors d'une entrevue téléphonique, qu'il avait été décidé, dans le protocole d'entente mis sur pied lors de la rentrée des employés suite à la journée de grève qu'aucun avis disciplinaire ne serait mis dans les dossiers des travailleurs mais, ajoute-t-il, il n'avait alors pas été question de poursuites.

**CE SOIR, N'ENTREZ PAS SOUS VOS DRAPS SANS PENSER AU FEU.**

Bonne Valeur

**BV**

MAGASIN DE MEUBLES FURNITURE STORE

Best Value

# VENTE DE LIQUIDATION DE MATELAS

• PLUS DE 500 MATELAS ASSORTIS DE MARQUE CONNUES

## 20% à 60%

PAYEZ ET APPORTEZ

**PAS DE TAXE AU QUEBEC**

**ATTENTION FUTURS MARIÉS**

### LE PLUS GRAND CHOIX DE LA REGION

**\$795.00**

GRAND CHOIX DE STYLES

LIVRAISON GRATUITE AVEC ACHAT RAISONNABLE

PLAN FINANCEMENT - MISE DE CÔTÉ

# Ameublement Dorion Ltée

Le magasin des consommateurs

## 127, Harwood - Route 2-20 - Dorion

### 455-9368

<b>ENTREPOT</b>	<b>VALLEYFIELD</b>	<b>LACHINE</b>
401 HARWOOD DORION	52 ST-LAURENT	2890 NOTRE-DAME
455-3427 • 455-5880	371-3107	637-4427

Bonne Valeur

**BV**

MAGASIN DE MEUBLES FURNITURE STORE

Best Value

S.V.P. APPELEZ NOUS POUR RENSEIGNEMENTS

Cueillette et Livraison gratuite AVEC CAMIONNETTE MUNIE D'UN SYSTEME D'ALARME

**Lafamme**

RENE FOURMURES

21A JACQUES CARTIER VALLEYFIELD

Système d'étagères PERMETTANT DE CLASSER INDIVIDUELLEMENT CHAQUE CHAPEAU

## ENTREPOSAGE

VENTES • REPARATIONS

**373-4600**

VOUTE D'UNE CAPACITE DE 8,000 MANTEAUX

Certificat d'entreposage avec assurance de 12 mois, protégeant votre vêtement de fourrure partout et en toute occasion lorsque hors de la voute

- REPARATION
- NETTOYAGE
- REMODELAGE

Lusterized

# SUPER SPECIAL

*pour souligner  
l'arrivée du printemps*



**CORDUROY**  
ET  
**JEANS**

MARQUES CONNUES  
GRANDEURS 28 à 38

**2** PAIRES  
**\$ 30**



*Toujours des spéciaux  
de façon continuelle  
chez*

**LE ROI**  
**DU JEANS**

**à Valleyfield**

**LE MEILLEUR CHOIX !  
LES MEILLEURS PRIX**

**35 ST-LAURENT VALLEYFIELD 371-7372**

# " Quand le P.Q. contredit l'essentiel de sa thèse "

... Jean H. Besner

voyez

## Grenier Fourrures



**Pour l'entreposage de vos fourrures**

Nous vous offrons:  
 - Voûtes ULTRA-MODERNES  
 - les plus nouvelles de la région.  
 - Vos fourrures sont entreposées ici même à Valleyfield.  
 - PLAN de PROTECTION: assurance 12 mois.  
 - SECURITE MAXIMUM  
 - CUEILLETTE ET LIVRAISON GRATUITES

SIGNELEZ...  
**373-1707**

Profitez de notre escompte spéciale sur nettoyage "Lusterized" sur chaque manteau entreposé.  
 Vous êtes chez-vous chez

## GRENIER FOURRURES

46 Du Marché Valleyfield 373-1707

Lors d'un congrès de fin de semaine, le P.Q. a tenu un congrès qui a permis de constater que le P.Q. ne devait pas favoriser une association de défense étroite avec le reste de l'Amérique, soit le Canada et les U.S.A.

A ce que nous savons, les relations extérieures, l'armée et la défense sont trois des principaux pouvoirs, sujets "à être discutés et à être décidés ensemble", que la formule Souveraineté-Association désire conserver à un gouvernement fédéral quelconque au sein de Souveraineté-Association. Or, comment peut-on favoriser d'une part la formule Souveraineté-Association

et décider d'autre part au préalable sans discussion avec le reste du Canada, du retrait du Canada de l'OTAN et de Norad? Nous avons ici une preuve tangible que la formule Souveraineté-Association ne pourrait pas fonctionner longtemps avec le reste du Canada puisque des divergences de vues sérieuses se manifesteraient fort tôt sur des questions essentielles.

Au lieu de louer avec incohérence avec une formule qui ne colle aucunement à la réalité, le P.Q. devrait, ou favoriser une indépendance avec preuve à l'appui de sa valeur éco-

nomique et socio-culturelle pour le mieux-être d'ensemble de tous les Québécois, ou se rallier au Parti Libéral du Québec pour obtenir des changements réalistes à la constitution actuelle du Canada. Le P.Q. rendrait alors un fort service aux Québécois qui se demandent avec raison "dans quelle galère" le gouvernement veut les embarquer avec "des astuces douteuses plutôt indignes d'un gouvernement transparent".

(Communiqué)

## Elections à la Société Historique de Soulanges

(Jean-Guy Pelletier)

La Société Historique de Soulanges qui regroupe environ 130 membres tenait une assemblée générale lundi dernier à la salle du conseil de comté de Soulanges. A cette occasion il fut décidé de demander une subvention de \$1,000 au conseil de comté de Soulanges, ce qui ne devrait pas causer de problèmes, la plupart des maires étant présents à la Société Historique.

Il fut aussi décidé que les assemblées générales se tiendraient dorénavant le troisième mercredi du mois et ce à tous les deux mois. La cotisation a été fixée à \$5.00 par année.

L'exécutif de la Société Historique sera composé de trois membres du conseil de comté de Soulanges et de trois autres membres qui ne siègent pas au conseil de comté. Ceux-ci ont été élus lundi, il s'agit de M. Raymond Marie Lalonde de St-Polycarpe - M. Benoit

Montreuil de Coteau Landin, et M. Marcel Poirier des Cèdres. Quant aux trois représentants du conseil de comté de Soulanges on confirmera leurs nominations lors de la prochaine réunion du conseil de comté.

Jusqu'ici M. Fernand Bériault maire des Cèdres, assumait la

présidence, tandis que M. André Leroux maire de St-Clet et préfet de comté agissait comme le vice président, et que M. Gilles Thibeault secrétaire du conseil de comté de Soulanges agissait comme secrétaire de la Société Historique.

La prochaine réunion aura donc lieu le 16 mai prochain.



Récemment Marc-André Bédard et Michel Lécuyer présentaient un spectacle à l'auditorium de la Polyvalente Baie Saint-François. Cette représentation fut remarquable par sa simplicité et son charme. Ce fut de la bonne musique québécoise à tendance pro-harmonium, 5 pièces contre 1 de Paul Piché et deux compositions personnelles, le tout bien assaisonné d'humour. Ce divertissement agréable fut apprécié du public qui ne ménagea pas ses chaleureux applaudissements. On reconnaît sur cette photo, à gauche, Marc André Bédard, saluant l'auditoire et à droite Michel Lécuyer se camouflant volontairement derrière un micro un peu volumineux...

## Sécurité-santé

### Rejet du Livre Blanc

(Jean Guy Pelletier)

La semaine dernière en assemblée générale le syndicat CSN des travailleurs du C.L.S.C. Seigneurie de Beauharnois rejetait à l'unanimité le Livre Blanc du Parti Québécois sur la sécurité santé au travail. Tout comme les syndicats aux usines C.P.C.V. Domtar et Canobec, l'assemblée générale s'est aussi prononcée en faveur du principe de l'élimination du danger à la source plutôt que le port des appareils protecteurs et pour les quatre grandes revendications de la CSN: droit individuel et collectif d'arrêter le travail en cas de danger et ce sans pénalité; le droit pour le syndicat d'enquêter en tout temps indépendamment du patron; le droit à la pleine compensation en cas d'accident du travail ou maladie industrielle et la garantie d'emploi; et le droit au médecin de son choix.

Ce rejet fait partie de la campagne que mène la CSN dans l'ensemble du Québec et au niveau régional contre le projet péquiste sur la sécurité-santé au travail et pour une loi qui tiendrait vraiment compte des revendications du mouvement syndical.

Grâce à vous nous aiderons



FONDATION DU COEUR

On peut t'aider Aide-nous



## SPECIAUX PRINTEMPS

JEUDI - VENDREDI - SAMEDI  
 29,30 ET 31 MARS

U.S. TOP  
 JEAN JACKETS

Rég : \$22.99 à 29.99 ch.

VENTE **\$18.99** • Adultes et enfants

HABITS  
 3 MORCEAUX

Rég jusqu'à 169.99

VENTE **\$99** seulement

JEANS ET CORDUROY  
 ASSORTIS

Rég. jusqu'à 25.99

VENTE **\$16.99** ou  $\frac{2}{31.99}$

## Pantorama

CENTRE VALLEYFIELD  
 50 DUFFERIN  
 371-2168

## MUSIQUE SON BEL-AIR

au Centre d'Achats Valleyfield

### VENTE POISSON ROUGE

Jusqu'à 45% de réduction sur le prix de détail suggéré

1 JOURNEE SEULEMENT SAMEDI 31 MARS

Un seul prix!  
**\$4.88**

disponibles en cassettes 4 et 8 pistes

BALLONS GRATUITS A TOUS LES ENFANTS

DENIS "BARCLAY" THERRIEN  
 gérant

## P.A. LEDUC & CIE

Comptables agréés  
 Chartered Accountants

23 Ste-Hélène Valleyfield Téléphone: 371-2512

## Economisez jusqu'à 30%

FAITES REFAIRE VOTRE TOIT avec ROOF-GUARD



Membrane à base de fibre de verre pour tous genres de toits

- BARDEAUX D'ASPHALTE
- TOLE
- TOITS PLATS

ROOF-GUARD ARRETE LES COULISSES LES BARDEAUX QUI RELEVENT ET TOUS LES PROBLEMES DE COUVERTURE

LA FORCE ET LA PROTECTION DU BOUCLIER

GARANTIE ECRITE

POUR UNE ESTIMATION GRATUITE, SIGNELEZ  
 371-1311 Valleyfield. Frais vrs acceptés

PORTES DE GARAGE VENTE ET INSTALLATION

## ISOLATION

- Isolant soufflé
- Mousse de formaldéhyde-urée
- Mousse urethane pulvérisée
- Fer ornemental

ISOLATION SALABERRY VLFU: 371-1311 MTL: 521-0005

PROFITEZ DES OCTROIS GOUVERNEMENTAUX S'APPLIQUANT AUX MAISONS CONSTRUITES AVANT 1946 - ESTIMATIONS GRATUITES

# UNIPRIX ECONOMISEZ



LIMITE DE 3 PAR CLIENT  
Certains articles peuvent se vendre au prix de gros pendant la durée de la vente  
DU 28 MARS AU 7 AVRIL 1979  
VALIDE AU COMPTOIR SEULEMENT

**FACELLE ROYALE**  
Papier de toilette blanc, 4 rouleaux

**107**  
Economisez **46c**



**KOTEX**  
12 serviettes sanitaires  
Reg. super ou super plus

**85c**  
Economisez **105**

**AGREE**  
Rince-conditionneur  
Reg. avec corps gras 450ml

**184**  
Economisez **135c**

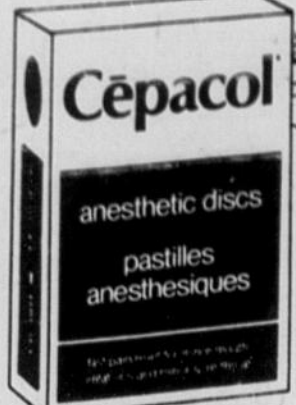


**ANACIN**  
100 comprimés  
Soulagement rapide

**129**  
Economisez **98c**

**CEPACOL**  
Pastilles pour la gorge en 24

**83c**  
Economisez **86c**



**TRAC II**  
5 cartouches de lames jumelles de Gillette



**COLGATE**  
Dentifrice avec MFP  
Savoir ordinaire ou menthe 150ml

**97c**  
Economisez **72c**

**129**  
Economisez **102**

\* Ces économies sont calculées sur les prix suggérés des manufacturiers ou distributeurs.

**AGREE**  
Shampooing 350ml  
Regulier gras doux

**197**  
Economisez **122**

**KLEENEX**  
Format hommes  
60 blancs

**69c**  
Economisez **16c**

**CARO BRONZE**  
Bronzage rapide  
100 capsules

**689**  
Economisez **461**

**CARO BRONZE**  
Lotion à bronzage rapide 140ml

**269**  
Economisez **181**

**MISS CLAIROL**  
Shampooing colorant  
teintes assorties

**249**  
Economisez **186**

**RAMSES**  
12 condoms reguliers

**199**  
Economisez **341**

**STAYFREE**  
48 mini-serviettes

**263**  
Economisez **95c**

**CAREFREE**  
Protection légère en 48 s

**223**  
Economisez **118**

**NUIT D'OLAY**  
Crème de nuit  
50ml  
NOUVEAU

**449**  
Economisez **251**

**RAMSES**  
12 condoms Sensitol lubrifiés

**229**  
Economisez **386**

**AVEENO**  
Huile de bain  
240ml

**209**  
Economisez **188**

**DR. WEST**  
Brosse à dents  
Douce, moyenne ou dure

**44c**  
Economisez **70c**

**PLAYTEX**  
55 tampons reguliers ou super

**379**  
Economisez **158**

**PLAYTEX**  
55 tampons désodorisants reguliers ou super

**429**  
Economisez **174**

**ARRID**  
Désodorisant aerosol  
Reg. non-parfume fine poudre 255gr

**153**  
Economisez **116**

**CIGARETTES**  
Marques canadiennes populaires Au Québec seulement. Cartouche

**749 759**  
REG KING

**SERVICE-PHOTO UNIPRIX**  
Obtenez plus de photos au même prix

## COMPAREZ

	DIRECT FILM	UNIPRIX
12 poses*	5.29	<b>4.41</b>
20 poses*	7.99	<b>6.62</b>
24 poses*	8.99	<b>7.48</b>
36 poses*	12.49	<b>10.62</b>

\* Film négatif couleur 110, 126, 135mm

**...ET VOS PHOTOS SONT 30% PLUS GRANDES**

Les prix "Direct Film" cités ci-dessus proviennent de leur catalogue automne-hiver 1978-79

**GRATIS** COPIE\* DE VOTRE PHOTO INSTANTANÉE FAVORITE POLAROID ou KODAK

\* 3 1/2" x 3 1/2", 3 1/4" x 5" seulement  
avec chaque finition de vos photos.  
Chaque enveloppe de photos développées par le service photo Uniprix renferme un coupon vous donnant droit à une réimpression gratuite de votre photo instantanée favorite. En vigueur jusqu'au 30 avril 1979.

<b>BAND-AID</b> Pansements adhésifs 100's - 1/2"	<b>1.58</b>	<b>AYDS</b> Régime amaigrissant saveur café. 68g	<b>3.29</b>	<b>DENTU-CREME</b> Dentifrice pour dents 100ml	<b>1.33</b>	<b>VISACLEAN</b> 15ml	<b>1.33</b>	<b>JOHNSON</b> Huile pour bébés 250ml	<b>1.78</b>	<b>PLAYTEX</b> 100 bouteilles jetables	<b>2.29</b>
<b>MISS BRECK</b> Fixatif. 400ml Reg. non-parfume. extra	<b>1.89</b>	<b>RAPID SHAVE</b> Mousse à raser 300ml - 50ml	<b>1.29</b>	<b>DR. WEST</b> Brosse à dents	<b>89c</b>	<b>CONFIDETS</b> 48 maxi-serviettes	<b>3.49</b>	<b>PLAYTEX</b> Ensemble de biberons	<b>6.99</b>	<b>DIAPARENE</b> 150 serviettes humides pour bébés	<b>2.79</b>

CHATEAUGUAY		BEAUHARNOIS		VALLEYFIELD		ST-ZOTIQUE	
1-2e AVENUE	120 ST-JEAN BAPTISTE	82 ELLICE	17 A RICHARDSON	273 SALABERRY	76 CHEMIN LAROCQUE	1127 PRINCIPALE	
692-6715	691-1700	429-3336	429-3949	371-1967	373-5656	267-926E	

# Conseil en bref

## CHRONIQUE VOYAGE



Par Edmond Aubin  
ATTACHE A  
**L'AGENCE DE VOYAGE  
ROBERT SAUVE**

### VISITONS LE CANADA

Incidentement, ces jours derniers, je prenais mon repas dans un restaurant de notre ville. Avant de quitter les lieux, je saluai au passage un jeune couple déjà attablé avec leurs deux enfants près de moi. Une courte conversation s'ensuivit. Naturellement celle là plus commune en ce temps-ci de l'année. Vous n'allez pas dans le Sud.

Je posai la question au jeune homme d'à peine 12 ans. Quel est d'après toi le plus beau pays du monde? Sans hésiter il me répondit: c'est le Canada Monsieur. Tout juste. Cette question m'a été maintes fois demandée lors de mes retours de voyages, tant par les miens, les amis, les connaissances, les gens de la rue.

C'est en effet le Canada qui en toute évidence et connaissance de cause occupe la première place. Son climat varié ses beautés et richesses naturelles, ses ressources hydro-électriques, ses grands lacs et nombreuses rivières, ses montagnes et grandes prairies, la grande liberté dont joui son peuple, en un mot tout contribue à faire de notre pays celui le plus envié au monde.

Ce n'est pas sans raison que le Créateur a dû comme dessert faire surgir notre pays sur la planète Terre. De Vancouver à Halifax que de beaux sites à découvrir et si différents les uns des autres, parcourus par nos ancêtres avec tant de misère et sans les ressources que nous avons.

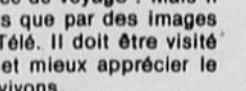
On recherche trop malheureusement les évasions vers le Sud ou les autres pays sans connaître ce trésor sur lequel nous plétons constamment. En cette année 79 nos grandes compagnies de transport, soient d'avion, train ou autocar se font un devoir d'inviter nos gens à connaître davantage notre pays et ce à des prix assez modiques. Pourquoi ne pas accepter cette invitation pressante et ne pas contacter immédiatement votre agent de voyage qui vous renseignera sur le champ sur les accommodations et réservations possibles. Bien vouloir se mettre en tête que le voyage est l'un des plus beaux sports au monde, du moins celui le plus enrichissant. Au fait pourquoi ne pas interroger vos proches et amis qui se sont déjà prévalus du plaisir d'avoir découvert leur Canada d'un océan à l'autre. Je ne connais guère de gens qui n'en soient pas revenus ébahis, enthousiasmés et même décidés à refaire ce voyage de rêve. La valeur présente de notre dollar Canadien est à considérer pour les moins nantis. Des pamphlets explicatifs et très colorés vous sont gracieusement et gratuitement offerts en plus de nos informations à notre agence de voyage. Mais il ne faut pas voir notre pays que par des images revues, programmes à la Télé. Il doit être visité pour l'admirer davantage et mieux apprécier le milieu dans lequel nous vivons.

Dois-je ajouter que l'évasion en voyages est une drogue mais la moins nocive au monde, car elle combat le stress, la tension nerveuse, les soucis quotidiens de toutes sortes tout en nous permettant de se faire de nouveaux amis, de nouvelles conquêtes et pourquoi pas? En terminant et j'allais oublier le principal, la Gastronomie. Et c'est très important. Au Canada nous n'avons pas à nous inquiéter du problème de table, de nourriture. La cuisine canadienne, en connaissance de cause est la plus raffinée goûtée et appréciée au monde.

Je préfère encore et de beaucoup les bons mets de chez nous notre bon steak de boeuf canadien nos fruits de mer, etc... croyez moi.

A la prochaine chronique:

Vers l'Europe



**VOTRE  
AGENCE DE VOYAGE**

**ROBERT SAUVE INC**

ROBERT SAUVE, PRESIDENT

197 VICTORIA VALLEYFIELD 371-3343

## FACTURES

Le conseiller André Meloche a proposé que la ville envoie des factures pour les services rendus à la Commission scolaire. Il s'agira de réciprocité puisque la Commission scolaire envoie des comptes pour tous les services qu'elle fournit à la municipalité.

## RETRAITE

Le conseiller Gérard Lalonde a demandé la permission de racheter son fonds de retraite pour l'année 1975 conformément au nouveau règlement. Cet avantage pourra aussi être consenti à M. Napoléon Lalonde et à l'ex-conseiller Georges Leduc.

## DISSIDENCE

Le conseiller Yves McSween a proposé que le grief soumis par le Syndicat des fonctionnaires municipaux au sujet de la suspension du président Pierre Dagenais soit soumis à l'arbitrage. Le conseiller Charles Lalonde a demandé que l'on enregistre sa dissidence. Il avait auparavant recommandé d'annuler la mesure disciplinaire et de susciter une rencontre entre le syndicat et les autorités municipales. M. Lalonde estime que la décision "est injustifiée et qu'elle n'est pas de nature à favoriser de bonnes relations entre l'employeur et les employés".

## EVALUATEURS

La mise à jour du rôle d'évaluation sera effectuée par la firme Sullivan et Sullivan. Le conseiller Yves McSween a commenté la décision en déclarant: "Pour une seconde année consécutive nous n'avons pas pris le temps de nous rencontrer pour discuter du sujet".

## JEUX DU QUEBEC

Le conseil n'est pas prêt à signer le protocole d'entente concernant la tenue des Jeux du Québec régionaux à l'été. Le conseiller André Meloche a proposé une rencontre entre la ville, le Service récréatif et communautaire et le Service régional des loisirs du Sud-Ouest.

## RUE ALFRED

Les artisans de la rue Alfred ont demandé au conseil la permission de fermer la rue pendant les trois jours de festivités de la Fête Nationale. De plus, ils demandent que la rue soit nettoyée et que les artisans qui seront sur place pour exposer et vendre leurs oeuvres ne soient pas taxés. Le conseil étudiera toutes ces demandes. "Il est temps que les artisans se manifestent et je suis d'accord avec le projet" a lancé le conseiller Charles Lalonde. La décision finale n'a cependant pas été prise lundi soir.

## MOUETTES ET HIRONDELLES

Le comité de toponymie a recommandé les noms de Parc des Mouettes et Parc des Hirondelles pour deux parcs du quartier Maison-neuve. Les conseillers ont apprécié ces appellations et ils ont demandé que des noms semblables soient donnés aux autres parcs non encore identifiés. M. Charles Lalonde a particulièrement insisté pour que les parcs du quartier Salaberry soient identifiés de cette façon.

## FLEURISTES

Il est fort probable que les fleuristes locaux subissent encore la concurrence des marchands de fleurs itinérants aux coins des rues lors des fêtes de Pâques et des Mères. On se rappelle que le conseil s'est déjà prononcé en faveur de la libre concurrence. Quant à la Chambre de Commerce, elle demande que le coût des permis pour les vendeurs itinérants soit majoré.

## CURLING

La ville de Valleyfield est intéressée à créer des espaces verts avec les terrains situés à proximité du club de Curling et des H.L.M. Il n'est donc pas question de vendre mais d'aménager les terrains. De plus, la ville songerait à acheter un terrain du club de Curling.

## POINTE ROUSSON

Un règlement municipal a été adopté afin que la 5<sup>e</sup> avenue porte dorénavant le nom de Pointe Rousson.

## Dominion Textile

### On accepte les offres patronales

(Marthe Martel)

Les travailleurs des trois usines Dominion Textile de Valleyfield, représentés par le Syndicat du Textile de Valleyfield affilié à la C.S.D. (Con-

trats des syndicats démocratiques) acceptaient dans une proportion de 70% les offres patronales, lors de l'assemblée de mercredi dernier.

Les travailleurs ont signé avec la compagnie Do-

minion Textile un contrat de trois ans qui prévoit une indexation au coût de la vie à partir de la troisième année. Ils ont obtenu une augmentation de salaire de 9,8% pour la première année de 8,3% pour

la deuxième et la troisième année. Ils ont également obtenu une amélioration de leur plan de pension et une légère augmentation de leurs payes de vacances. Aux dires de M. Meunier de la C.S.D. les travailleurs de la Dominion Textile de Valleyfield comprennent cinq catégories qui ont chacune obtenu certains gains.

## GATINI

Le conseil a refusé lundi soir que le cirque Gatini installe ses pénates dans le Parc Sévère à proximité du Centre communautaire. MM. Meloche et McSween ont noté que cet endroit est habituellement utilisé comme terrain de stationnement et qu'ils ne voyaient pas d'inconvénients. Les autres membres du conseil estiment que le Parc Marcell serait plus approprié. Rappelons que le cirque Gatini sert au financement de l'Association du baseball amateur de Valleyfield.

## MOBILIER

L'Accueil du Gens Abri a demandé à la ville qu'elle lui fournisse du mobilier. Le conseil a refusé mais il a recommandé que la demande soit adressée à l'Office Municipal d'Habitation et à la Chambre de Commerce.

## COMMISSION D'URBANISME

La Chambre de Commerce a proposé les noms de trois personnes dont l'une pourrait combler un poste vacant à la Commission d'urbanisme. Il s'agit de MM. Léonard Caza, Lawrence Reynolds et Simon Deschambault. Le conseil en discutera avant de prendre une décision.

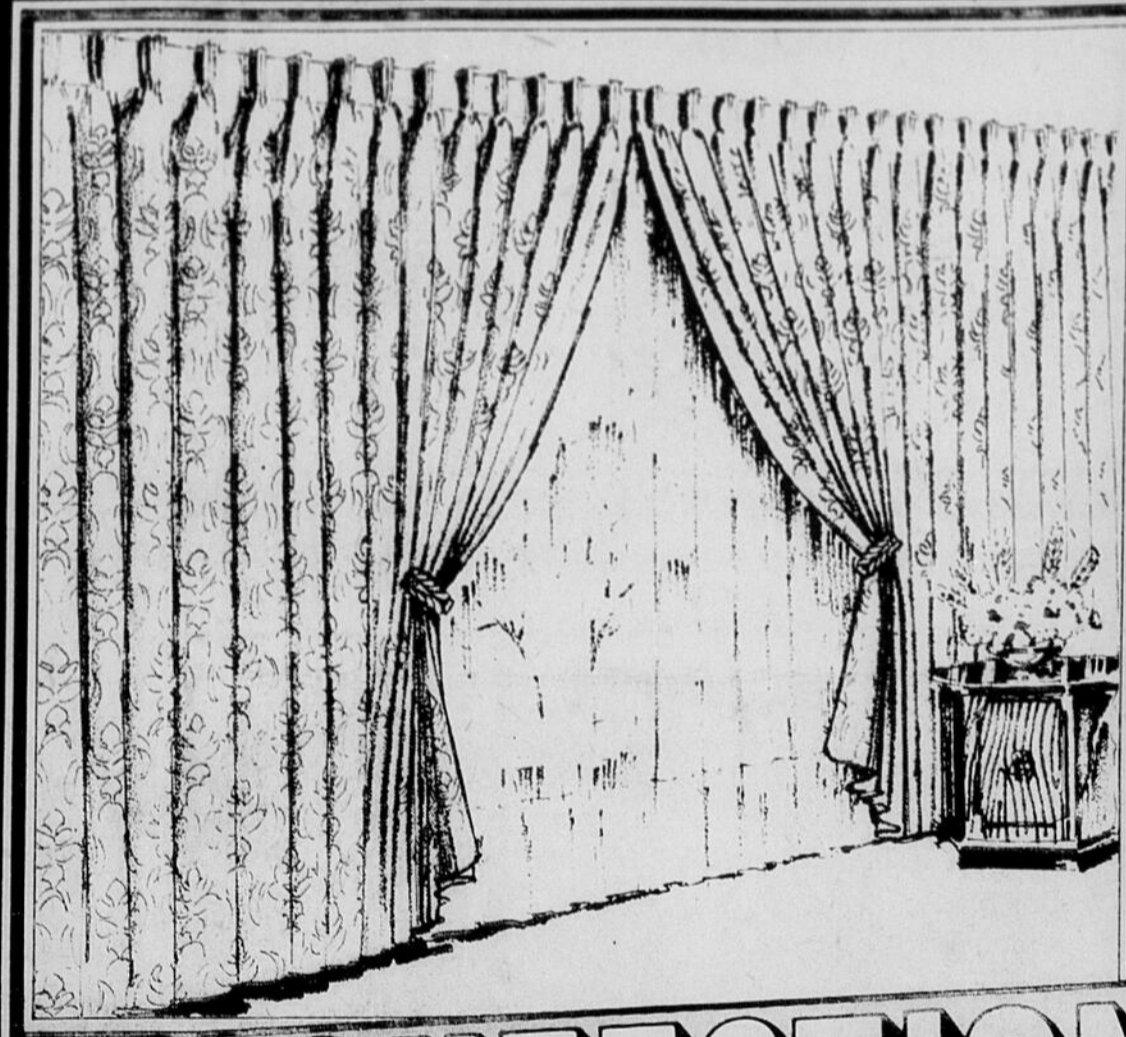
## SUBVENTION

Le Haut Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports a accordé une subvention de \$15,000 pour la construction des pavillons de deshabillage dans les divers parcs de Valleyfield.



Récemment Le Carrefour du Cuir et Laflamme Fourrures offraient à l'occasion du 3<sup>e</sup> anniversaire, la chance de gagner un VOYAGE de 7 jours pour 2 personnes à NASSAU, en coopération avec l'Agence de Voyages Atou. Sur la photo, la gagnante Mme Pauline Rajotte de Valleyfield recevait son prix de René Laflamme, propriétaire de Laflamme Fourrures. Photo Jacques Smith.

(Publi-reportage)



# CONFECTION GRATUITE

## POUR DRAPERIES FAITES SUR MESURE

Maintenant, vous pouvez posséder de merveilleux, nouveaux rideaux et draperies faits sur mesure sans aucun frais de confection. Vous payez seulement pour les matériaux nécessaires à faire vos draperies et nous nous occupons du reste!

Choisissez parmi une sélection complète de tissus à draperies pour commandes faites sur mesure. Tissus décoratifs dans un vaste choix de couleurs, dessins et prix. Prenez avantage de l'offre de confection gratuite dès maintenant, et vos draperies seront faites à tous vos spécifications!

\* Cette offre s'applique aux commandes d'un minimum de 54" et plus de longueur. Commandes pour plafonds cathédraux ou en pente et valances découpées ne sont pas sujets à cette offre.

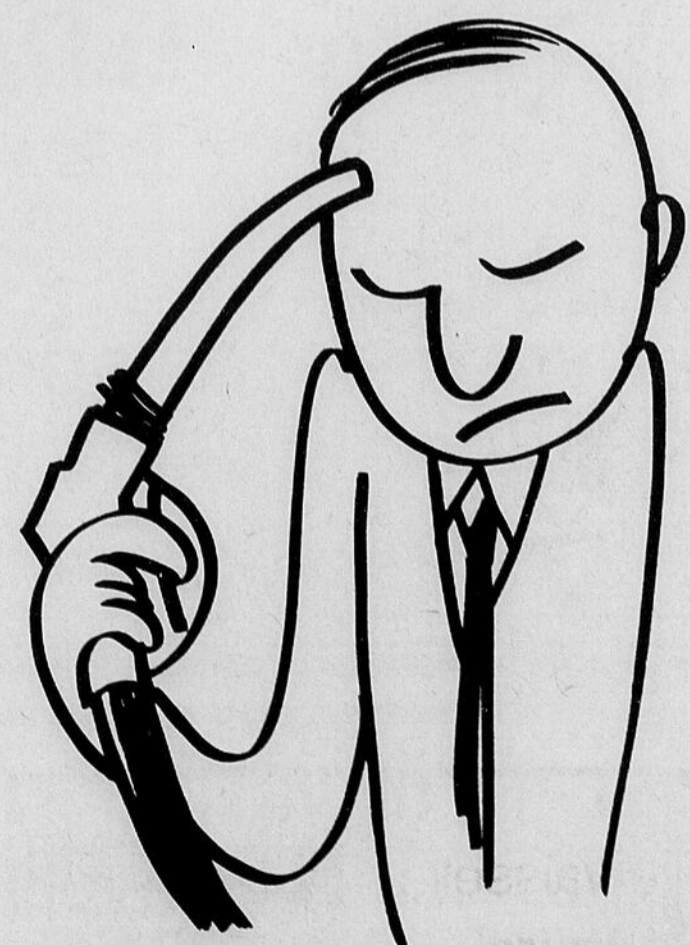
**SERVICE À DOMICILE GRATUIT**  
Rendez vous de jour ou du soir. Aucun coût ni obligation de votre part.

**SIGNELEZ  
371-2385**

# PRINCESSE

tissus & draperies

**CENTRE VALLEYFIELD  
371-2385**



## Ou achetez une Volkswagen...

Quand on parle d'économie, Volkswagen est toujours dans les premiers.

Mais actuellement, nous sommes passés à l'avant-garde, grâce à la Rabbit Diesel 5 vitesses cotée à 5,1 L/100 km\*. Et immédiatement après, la Rabbit Diesel 4 vitesses avec ses 5,4 L/100 km\*.

\*Évaluations basées sur des essais en laboratoire utilisant les méthodes approuvées par Transport Canada. Votre consommation de carburant peut varier, mais ces évaluations vous donneront un moyen de comparaison.



**ANTILLES AUTOMOBILES INC**  
649 CHEMIN LAROCQUE VALLEYFIELD 371-5563

*Au printemps  
Vous en voulez  
pour votre argent!*

**RAYMOND FARAND inc.**

344 BOUL LANGLOIS VALLEYFIELD 371-4374

**HATEZ-VOUS**  
Il ne vous reste que 4 jours  
pour bénéficier de  
l'exemption de la  
**TAXE de VENTE**  
de 8% sur les Meubles



ET **Admiral**  
REPONDENT A VOS DESIRS

TELECOULEUR  
14 POUCES  
**Admiral**  
IDEAL POUR CHALET  
OU ROULOTTES

Bas prix  
RAYMOND FARAND **\$367**



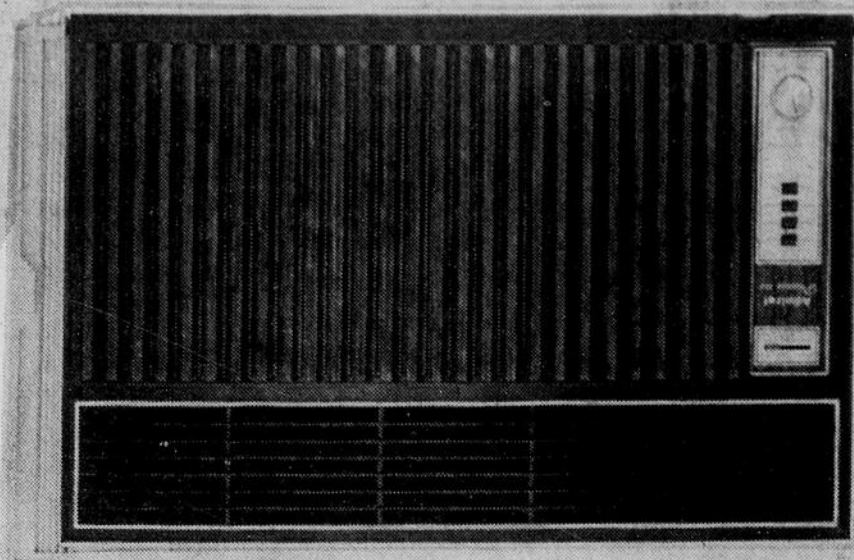
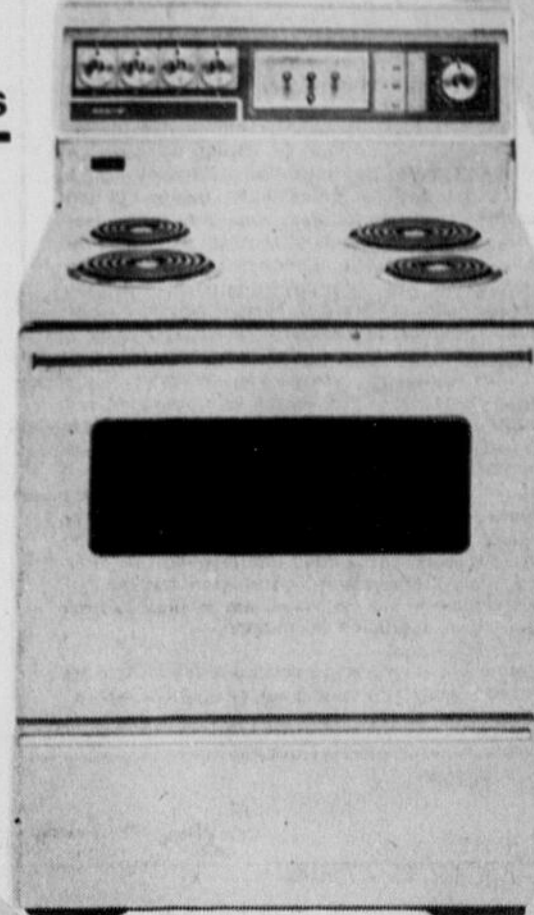
• Attention spéciale aux futurs mariés

CUISINIÈRE 30"  
**Admiral**

Modèle E3D79  
Cuisinière de 30"/76.2 cm avec four à fini en porcelaine facile à nettoyer et éclairage fluorescent de la console.  
- Éléments à brancher, faciles à retirer - Prise pour appareils à minuterie automatique - Grand hublot de four - Horloge automatique programmable et arrêtant la cuisson - Éclairage du four - Tiroir utilitaire  
- L. 30", H. 48 1/2", P. 26 3/8"  
L. 76.20 cm, H. 123.19 cm, P. 66.99 cm

Bas prix RAYMOND FARAND

Spécial **\$347**



Fraicheur et bien-être avec un  
CLIMATISEUR  
**Admiral**  
CAPACITE 6000 BTU

Un achat  
très spécial

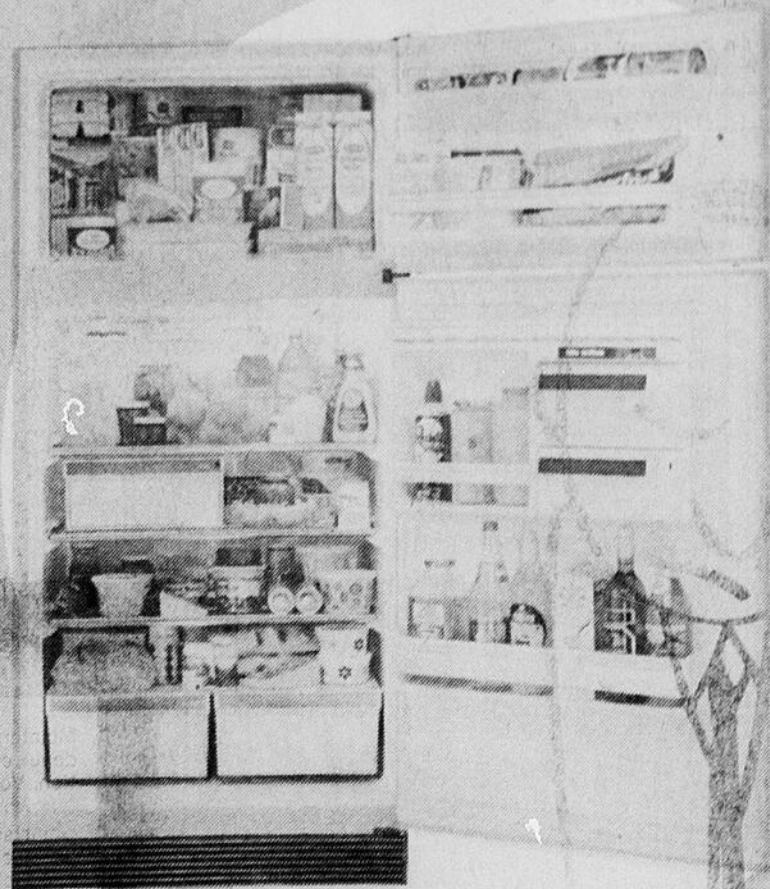
**\$267**

REFRIGERATEUR  
- CONGELATEUR  
**Admiral**  
CONTENANCE 14.2 PI.CU.

Modèle ND479  
Ce réfrigérateur-congélateur d'une contenance de 14.2 pi<sup>3</sup>/402.14 l est un modèle économique également doté des caractéristiques les plus pratiques.  
- Congélateur et réfrigérateur sans givre - Contenance: 14.2 pi<sup>3</sup>/402.14 l (compartiment réfrigérateur: 10.47 pi<sup>3</sup>/296.51 l / congélateur: 131 lb/59.0 kg) - Garde-beurre réglable - Garde-viande coulissant - Clayettes coulissantes en broches d'acier - Deux bacs à légumes - Insertion de poignée en similiteck  
- H. 62", L. 30", P. 29"/H: 157.48 cm, L. 76.20 cm, P. 73.66 cm.

Bas prix RAYMOND FARAND

**\$517**



**Super Spécial**

LAVEUSE  
WA 479 **\$397**

**Admiral**  
LES 2 POUR

SECHEUSE  
DE 479 **\$297**

**\$657**

• Plan  
mise de cote

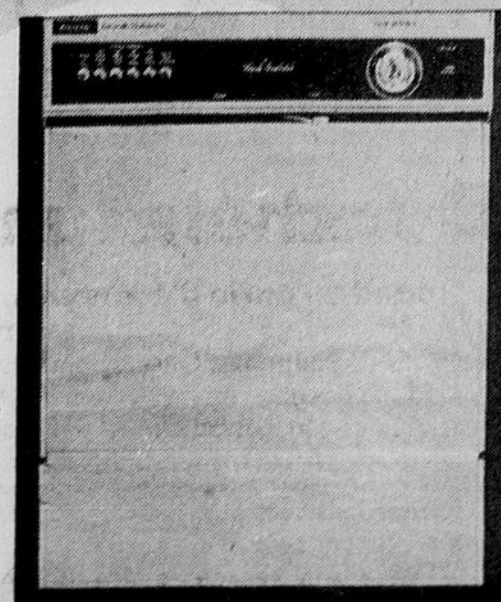
**PRET  
MAISON**  
exclusif  
à notre clientèle

Lave-vaisselle  
**Admiral**

DU 2486  
Modèle encastrée

Bas prix  
RAYMOND FARAND

Spécial **\$347**



**344 BOUL LANGLOIS**

COM ST-PHILPPE  
FACE A DUBO SPORT

**VALLEYFIELD 371-4374**

# décès

**WOOD**

A Valleyfield, le 21 mars, à l'âge de 64 ans est décédé M. Arthur Wood, époux de Lois Savage, demeurant au 368 Boul. du Harre à Valleyfield. Les funérailles ont eu lieu le 24 mars dernier. Le convoi funèbre est parti des salons J.A. Larin et Fils Inc., 281 Danis, pour se rendre à l'église United Church de Valleyfield où le service fut célébré à 14h30. Inhumation à Huntingdon.

**DOUCET**

A Valleyfield, le 22 mars, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Norman R. Doucet, époux de Laurencia Ladouceur, demeurant au 50 rue St-Joseph à Valleyfield. Les funérailles ont eu lieu le 24 mars dernier. Le convoi funèbre est parti des salons J.A. Larin et Fils Inc., 317 Victoria, pour se rendre à la Cathédrale où le service fut célébré à 15h00. Inhumation à Valleyfield.

**LABERGE**

A Valleyfield, le 24 mars, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Wiloob Laberge, célibataire, frère de Louis Laberge, demeurant à Joliette. Les funérailles ont eu lieu hier, le 27 mars. Le convoi funèbre est parti des salons J.A. Larin et Fils Inc., 317 Victoria, pour se rendre à la Cathédrale où le service fut célébré à 15h15. Inhumation à Valleyfield.

**BOY**

A Valleyfield, le 25 mars, à l'âge de 91 ans, est décédé M. Emile Boy, époux de feu Myrthe Dee Bartley, demeurant au 63 rue Crescent à Valleyfield. Les funérailles ont eu lieu hier, le 27 mars. Le convoi funèbre est parti des salons J.A. Larin et Fils Inc., 281 Danis, pour se rendre à la cathédrale où la cérémonie fut célébrée à 15h00. Inhumation à Valleyfield.

**PRIMEAU**

A Howick, le 24 mars, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Lucien Primeau, camionneur, demeurant à Howick. Les funérailles ont eu lieu le 26 mars dernier. Le convoi funèbre est parti du salon J.M. Loiseleur, de Ste-Martine, pour se rendre à l'église paroissiale d'Howick où le service fut célébré à 14h30. Inhumation à Howick.

**PINSONNAULT**

A Howick, le 24 mars, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Henri Pinsonnault, marchand, époux de Marie-Ange Demers, demeurant à Howick. Les funérailles ont eu lieu hier, le 27 mars. Le convoi funèbre est parti du salon J.M. Loiseleur, de Ste-Martine, pour se rendre à l'église paroissiale d'Howick où le service fut célébré à 10h30. Inhumation à Howick.

**PRIMEAU**

A Ste-Martine, le 21 mars, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Lauréat Primeau, époux d'Ida Schnobb, demeurant à Ste-Martine. Les funérailles ont eu lieu le 24 mars dernier. Le convoi funèbre est parti du salon J.M. Loiseleur, de Ste-Martine, pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Martine où le service fut célébré à 11h00. Inhumation à Ste-Martine.

**MARTIN**

A St-Clet, le 15 mars, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme Dorilla Martin, née Léa Bourbonnais, demeurant à St-Clet. Les funérailles ont eu lieu le 19 mars dernier. Le convoi funèbre est parti du salon Pilon et Fils, de St-Clet, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Rédempteur où le service fut célébré à 14h30. Inhumation à St-Clet.

**REMERCIEMENTS**

La famille de M. Rosario Lepage de Cazaville, désire remercier toutes les personnes qui lui ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. Roméo Lepage, survenu le 20 janvier dernier, à l'âge de 56 ans, soit par offrandes de messes, fleurs, visites, télégrammes ou assistance aux funérailles. Toutes ces personnes sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

**Remerciement**

Gendron

**REMERCIEMENTS**

Mme Emérencie Miner ainsi que ses enfants vous prient d'agréer l'expression de leurs sincères remerciements et conserveront toujours un souvenir ému de la sympathie que vous avez témoignée lors du décès de M. William Miner, survenu le 23 février dernier, à l'âge de 58 ans et 6 mois, soit par visites au salon, fleurs, offrandes de messes ou assistance aux funérailles. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

**REMERCIEMENTS**

Mme Lianne Gendron, ses enfants et ses petits enfants remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie soit par offrandes de messes, fleurs, visites ou assistance aux funérailles lors du décès de M. Paul-Emile Gendron né le 30 avril 1910 décédé à Ville de Léry le 15 mars 1979 à l'âge de 68 ans. La famille vous prie de considérer ces remerciements comme personnels.



FONDATION DU COEUR

## Soirée des anciens du Collège St-Viateur ?

(Jean-Guy Pelletier)

Prévoyant que le Collège St-Viateur à Beauharnois pourrait bientôt être vendu, un groupe d'anciens de cette institution scolaire a décidé de prendre en mains l'organisation d'un conventum qui, précise-t-on, donnerait l'occasion de ressusciter des souvenirs et de rencontrer des confrères de classe sur les lieux mêmes.

On a retracé une liste

des anciens du Collège et une lettre a été envoyée à ceux-ci, aux adresses connues, demandant de confirmer leur intérêt pour un tel projet. On jugera selon les réponses reçues si cela vaut la peine d'aller de l'avant. Aucune date n'a encore été avancée par les organisateurs.

Pour informations on peut appeler l'une ou l'autre des personnes suivantes:

Denis Laberge, 454-3442; Jacques Brin, 282-9600; (9 à 5); Yves Sauvé, 698-0313; Louise Mackenzie Dufour, 429-3049; Monique Desparois, 698-0313.

## Origine du feu de la St-Jean

Le Comité organisateur de la fête nationale du Québec nous informe que l'origine des feux de la St-Jean remonte aux environs de 1155 ap. J.C. A cette époque on avait décidé de rendre hommage au Créateur et la célébration fut fixée au solstice d'été soit entre le 21 et le 24 juin. On honorait la puissance suprême en allumant de grands feux.

En Grèce, on honorait les dieux Mercure, Vulcain Minerve et plusieurs autres. A Rome des feux de joie accompagnaient des manifestations gigantesques. Donc l'origine immédiate du feu de la St-Jean a un rapport très étroit avec la chrétienté.

En France 1,500 ap. J.C. on faisait brûler des chats, car on croyait qu'ils représentaient le mal, la sorcellerie, la magie barbare, tout en abandonnant les pratiques d'idolâtrie, et de superstition.

On s'attend à ce que cette année, les 23 et 24 juin prochains un peu partout au Québec on poursuive cette tradition et on devrait donc voir jaillir des dizaines de milliers de feux de joie.



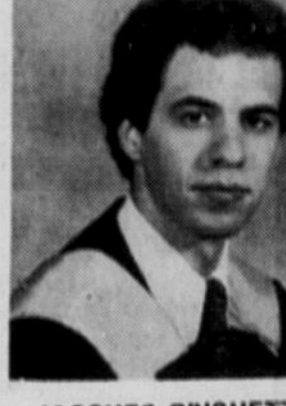
LA FONDATION DU COEUR  
DU CENTRE HOSPITALIER DE VALLEYFIELD INC.  
sous les auspices du Club Rotary de Valleyfield

## FILIATRAULT & ASSOCIES

Comptables Agréés



ROGER HACHE



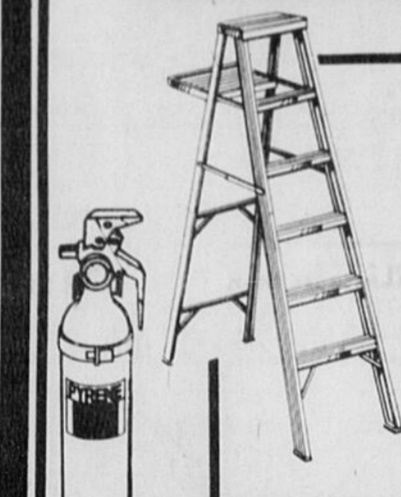
JACQUES RINGUETTE

M. Roger Hache a passé avec succès son examen à l'Ordre des Comptables Agréés et pratique maintenant sa profession avec la firme Filiatraul & Associés, C.A.

M. Jacques Ringuette, fils de M. & Mme Rosaire Ringuette, diplômé de l'Université d'Ottawa, pratique maintenant sa profession de comptable agréé chez Filiatraul & Associés, C.A.

# SPÉCIAUX DU PRINTEMPS

BON PRIX, QUALITÉ & SERVICE



**EXTINCTEUR CHIMIQUE**  
Pour une meilleure protection contre le feu. Classifié ABC pour tous genres de feux - 2.1/2 lb. Reutilisable avec poudre sous pression. Support inclus.  
Rég.: \$21.79  
**SPÉCIAL 18<sup>75</sup>**

**ESCABEAU**  
Pratique, de 5' en aluminium avec pattes de caoutchouc antidérapant.  
Rég.: \$21.95  
**SPÉCIAL 19<sup>95</sup> ch.**

**DÉCAPANT "GAUDREAU"**  
Décapant pour peinture et vernis très efficace et facile à travailler.  
**SPÉCIAL D'INTRODUCTION 16<sup>20</sup>** Rég.: \$17.95 gal.  
**5<sup>20</sup>** Rég.: \$6.29 pte

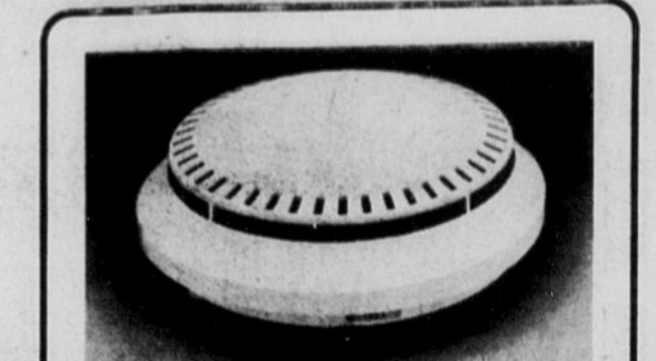
**POLY FILLA**  
Bouche-pores à base de cellulose, facile à travailler, sèche rapidement.  
**SPÉCIAL 59<sup>c</sup>** Rég.: \$0.79 bte 1 lb.  
**1<sup>95</sup>** Rég.: \$2.27 bte 5 lb.

**PINCEAUX SIMM**  
Spécial de 10% du prix régulier tous les pinceaux en magasin.  
**AUBAINE RABAIS DE 10%**

**DÉCORATION**  
Un spécial de 20% vous est offert sur toutes nos TAPISSERIES en catalogue dans nos magasins.  
**RABAIS DE 20%**

**POMPE DE PUISARD**  
Filetée pour tuyau 1-1/4". Moteur 1/3 HP.  
**SPÉCIAL 39<sup>88</sup>**  
**POUR ÉVACUATION:**  
Ensemble de tuyau 1-1/4" de 24' flexible, raccord et bride inclus.  
**3<sup>95</sup>**

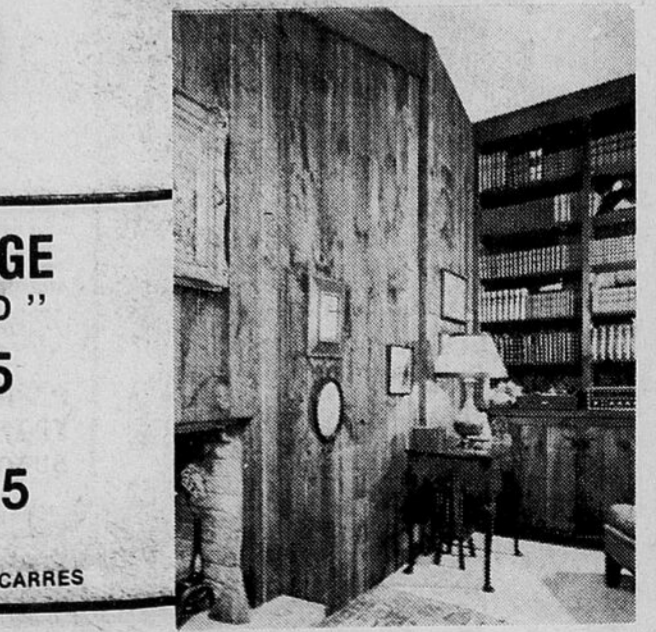
**BOIS DE GRANGE "WEATHER BOARD"**  
**LE PAQUET COULEUR BRUN \$11<sup>95</sup>**  
**LE PAQUET COULEUR CHARCOAL \$16<sup>95</sup>**  
UN PAQUET COUVRE 32 PIEDS CARRÉS



**Gard Site DÉTECTEUR DE FUMÉE**  
Assurez-vous d'une protection adéquate. Un produit approuvé U.L.C. pour plus de protection. Chambres d'ionisation jumelées pour plus d'efficacité. Avec pile de 9 volts.  
**BON ACHAT SPÉCIAL 16<sup>88</sup>**



**McCULLOCH SCIE À CHAÎNE**  
Mac-110. Puissant moteur de 30 cc à action rapide. Chaîne de 12" à lubrification automatique.  
**SPÉCIAL 109<sup>95</sup>** Rég.: \$127.



Ces prix spéciaux sont valides du 28 mars au 3 avril et s'appliquent seulement à la marchandise prise en magasin. "PRIX PAYEZ & APORTEZ"

# J.S. GOSSELIN

118 rue ELLEN  
VALLEYFIELD 373-0922

HEURES D'OUVERTURE: Lundi, mardi, mercredi, jeudi 7:30 hres à 5:30 hres. Vendredi 7:30 hres à 9 hres p.m. - Samedi 7:30 hres à midi.

- LA COMPAGNIE EAGLE LUMBER LTÉE 100, boulevard Mélançon St-Jérôme, Qué. (514) 436-2396
- LA COMPAGNIE EAGLE LUMBER LTÉE 367, rue Principale Lachute, Qué. (514) 562-5231
- THIBAUT & DESJARDINS LTÉE 115, rue Turgeon Ste-Thérèse, Qué. (514) 435-9546
- LA COMPAGNIE EAGLE LUMBER LTÉE 367, rue Principale Lachute, Qué. (514) 562-5231
- THIBAUT & DESJARDINS LTÉE 961, boulevard Ste-Adèle Ste-Adèle, Qué. (514) 229-3566
- J.S. GOSSELIN LTÉE 118, rue Ellen Valleyfield, Qué. (514) 373-0922
- THIBAUT & DESJARDINS LTÉE 99, Montée Masson Mascouche, Qué. (514) 474-2432
- THIBAUT & DESJARDINS LTÉE 180, rue Principale St-Sauveur-des-Monts, Qué. (514) 227-4601 - 229-3566

**Ernest Montpetit**  
315 DANIS, VALLEYFIELD & FILS INC.  
TEL: 373-3511

SALONS FUNÉRAIRES  
315 rue Danis  
145 rue St-Laurent  
200 rue Champlain

SALONS les plus modernes





# Boniprix



## votre marché aux aubaines



Bienvenue chez IGA...  
IGA/BONIPRIX!

HAUT ET BAS DE  
CUISEAU  
DE VEAU FRAIS  
SANS JARRET

LB **2.87**

RÔTI DE VEAU  
FRAIS  
DANS L'ÉPAULE

LB **1.57**

POULETS  
CONGELÉS  
CANADA CATEGORIE "A"  
FLAMINGO  
5 A 7 LB

LB **99¢**

TRANCHES DE  
VEAU FRAIS

DANS L'ÉPAULE  
LB **1.77**

CÔTELETTES  
DE VEAU FRAIS

DANS LA LONGE  
LB **2.37**

JAMBONNEAU  
DE PORC FRAIS

UN BOUT  
OU L'AUTRE  
LB **1.27**

PRIX EN VIGUEUR DU LUNDI 26 MARS AU SAMEDI 31 MARS 1979.

NOUS NOUS RESERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITES

### DE NOS COMPTOIRS DE CHARCUTERIE ET DE POISSONS

CRETONS  
EN VRAC  
BONNE TABLE

LB **1.79**

JAMBON CUIT  
EXTRA MAIGRE  
TRANCHE SELON VOS BESOINS

LB **2.79**

FILET D'AIGLEFIN  
FRAIS

LB **2.19**

SIMILI POULET  
TRANCHE SELON VOS BESOINS  
BILOPAGE

LB **1.29**

SAUCISSON DE BOLOGNE  
TRANCHE SELON VOS BESOINS  
LESTERS

LB **99¢**

ÉPERLANS DE MER  
NETTOYES  
CONGELÉS

Sac  
1 Lb **1.09**

EAU MINÉRALE  
GAZÉIFIÉE  
MONTCLAIR  
Bout. 750 ml

**39¢**

COCA-COLA  
CAISSE FAMILIALE 4,4 L  
BOUT. CONSIGNÉES

**1.69**

TOMATES  
CANADA DE CHOIX  
AYLMER  
Boîte 28 oz

**58¢**

MARGARINE  
MOLLE  
FLEISCHMANN  
Paq. de 2 x 8 oz

**1.09**

BISCUITS  
SODA  
CHRISTIE  
Boîte 450 g

**79¢**



JAVEL  
CONCENTRÉE  
LAVO

Cont.  
128 oz **78¢**



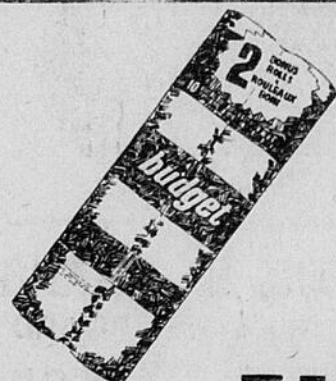
JUS DE  
TOMATES  
CANADA DE  
FANTAISIE  
DEL MONTE

3/  
Boîtes  
19 oz **85¢**



POUDING  
NESTLÉ

Paq. de  
3 x 5 oz **69¢**



PAPIER DE  
TOILETTE  
BUDGET

Paq. de  
10 roul. **1.59**



PÊCHES  
E.U. DE  
FANTAISIE  
DEL MONTE

Boîte  
28 oz **79¢**



SAUCE  
AUX TOMATES  
HUNT'S

Boîtes  
14 oz **2/75¢**

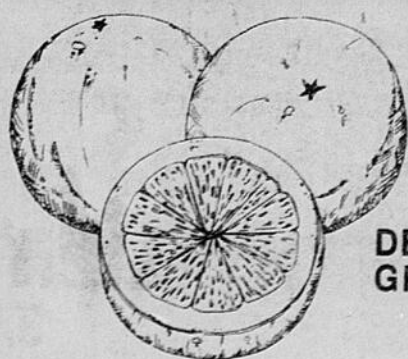
SOUPE  
AUX POIS OU LÉGUMES  
HABITANT  
Boîte 28 oz

**55¢**

HARICOTS  
JAUNES OU VERTS  
ASSAISONNES  
CANADA DE FANTAISIE  
DEL MONTE

3/  
Boîtes  
14 oz **1.00**

### FRUITS ET LÉGUMES FRAIS



PAMPLEMOUSSES  
BLANCS

DE FLORIDE  
GROSSEUR 40  
SAC 5 LB

**89¢**

HARICOTS  
VERTS  
DE FLORIDE

LB **49¢**

CONCOMBRES  
ANGLAIS  
DE L'ONTARIO  
CANADA NO. 1

CH. **59¢**

POMMES DÉLICIEUSES  
ROUGES  
DE COLOMBIE-BRITANNIQUE  
CANADA EXTRA DE FANTAISIE

LB **49¢**

POMMES DE TERRE  
DE L'ILE DU PRINCE-ÉDOUARD  
CANADA NO. 1

Sac  
10 lb **87¢**

DÉTERGENT  
LIQUIDE  
MIR  
Cont. de 2 x 750 ml

**1.09**

Marché St-Laurent  
32, ST-LAURENT  
VALLEYFIELD

Albert Laurin inc  
95, rue ALEXANDRE  
VALLEYFIELD

Marché Robert Vincent  
183, ST-EUGÈNE  
VALLEYFIELD

Super Marché  
Robert Pilon  
600, BOULEVARD  
MGR LANGLOIS

Marché Claude enr.  
15, 2<sup>e</sup> AVENUE  
CHATEAUGUAY

Marché Beauharnois  
55, rue ELLICE  
BEAUHARNOIS

# PHARM<sup>®</sup> ESCOMPTES<sup>®</sup> JEAN COUTU

GILLES RAYMOND  
propriétaire  
237 Victoria Valleyfield  
371-3333



GILLES LAPIERRE  
propriétaire  
97 d'Anjou Chateaugay  
691-2622

## LA PARISIENNE ASSOUPLESSEUR



Assouplisseur  
antistatique  
pour le linge.  
Format 64 oz.

AVEC CE COUPON  
**\$1 18**

Limite 3 par client  
EXPIRATION: 31 MARS

UNE SUPER  
ECONOMIE de 35¢

## CHOCOLATS

### "NEILSON"



Barres de  
chocolats  
assortis.  
Format  
familial.  
Limite 3  
par client  
EXPIRATION:  
31 MARS

AVEC CE COUPON  
**2/89¢**

UNE SUPER  
ECONOMIE de 39¢

## PLAYTEX

ENSEMBLE  
Ensemble  
de télévision  
Surt à prix  
très bas  
Liquettes,  
détachable  
Limite 3  
par client  
EXPIRATION:  
31 MARS

AVEC CE COUPON  
**\$6 49**

UNE SUPER  
ECONOMIE de \$1 20

## ARTECHOL

Favorise la  
sécrétion de la  
bile, aide une  
meilleure digestion.  
Format  
50 dragées.  
Limite 3  
par client  
EXPIRATION:  
31 MARS

AVEC CE COUPON  
**227**

UNE SUPER  
ECONOMIE de 60¢



## DRISTAN

VAPORISATEUR  
Décongestif  
nasal au menthol.  
Format 30 cc.  
Limite 3  
par client  
EXPIRATION:  
31 MARS

AVEC CE COUPON  
**\$1 98**

UNE SUPER  
ECONOMIE de .51

## L'OREAL

### "ELSEVE BALSAM"



Shampooing  
à fragrance.  
Format 300 ml.  
VALEUR \$4.15

AVEC CE COUPON  
**\$2 39**

UNE SUPER  
ECONOMIE \$1 30  
de

Limite 3 par client  
EXPIRATION: 31 MARS

## BOULES A MITES

"RECORD"  
Fécules à  
mites  
domestiques.  
Format 400 g.

AVEC CE COUPON  
**68¢**

Limite 3  
par client  
EXPIRATION:  
31 MARS

UNE SUPER  
ECONOMIE de 31¢

## PAMPERS

### "NOUVEAU-NE"



Couches-culottes  
combines, plus  
épaisses, plus  
adoucissantes.  
Limite 3  
par client  
EXPIRATION:  
31 MARS

AVEC CE COUPON  
**\$2 17**

UNE SUPER  
ECONOMIE de 35¢

## CLING FREE

### ASSOUPLESSEUR



Assouplisseur  
de linge pour  
la sècheuse.  
Format 36.  
Limite 3  
par client  
EXPIRATION:  
31 MARS

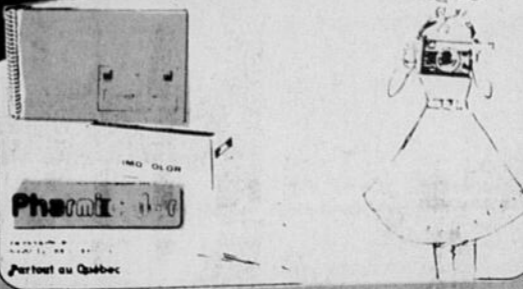
AVEC CE COUPON  
**\$1 79**

UNE SUPER  
ECONOMIE de 50¢

UNE  
ECONOMIE  
A  
COUP  
SÛR

COMPAREZ  
FORMULE + QUANTITÉ  
ÉPARGNEZ

Pour le mois de  
MARS  
**GRATIS**  
1 film + 1 album  
avec développement d'un film  
Couleur 110-126 ou 135



## PLAYTEX

GANTS  
"HAND SAVER"  
Gants avec  
douceur  
abondante  
et  
abondante  
Limite 3  
par client  
EXPIRATION:  
31 MARS

AVEC CE COUPON  
**74¢**

UNE SUPER  
ECONOMIE de 44¢

## LISTERINE

Aide à  
toucher  
et gargarisme  
contre la  
mauvaise haleine.  
Format 1000 ml.  
Limite 3  
par client  
EXPIRATION:  
31 MARS

AVEC CE COUPON  
**\$2 18**

UNE SUPER  
ECONOMIE de 51¢

## RIGHT-GUARD

Antiautorisque  
parfume  
non parfumé  
ou poudre.  
Format 150 ml.  
Aérosol.  
Limite 3  
par client  
EXPIRATION:  
31 MARS

AVEC CE COUPON  
**\$1 18**

UNE SUPER  
ECONOMIE de 39¢

Spéciaux valides jusqu'au 31 mars au comptoir ou jusqu'à épuisement de la marchandise.

## DEMONSTRATION

### PRODUITS "NUTRI-DIETE"

Jeudi et Vendredi 29-30 mars  
de 11 hres à 21:00 hres

Une représentante  
de la Compagnie  
sera sur les lieux



Régime amaigrissement  
**NUTRI-DIETE**

PRIX SPECIAL  
POUR L'OCCASION  
**\$9 89**  
LA BOTE

## JEAN COUTU = QUALITÉ BAS PRIX



HUILE DE BAIN  
ALPHA KERI  
Pour la peau sèche  
Format 454 ml

**\$4 99**

ECONOMISEZ  
\$2 02  
+ 46 ml

HUILE DE BAIN  
JEAN COUTU  
Pour la peau sèche  
Format 500 ml

**\$2 97**

CREME MEDICAMENTEUSE  
NOXZEMA  
Format  
400 ml

**\$2 99**

ECONOMISEZ  
\$1 50

CREME MEDICAMENTEUSE  
JEAN COUTU  
Format  
280 ml

**\$1 49**

CURE-OREILLES  
Q-TIPS  
Format  
180

**91¢**

ECONOMISEZ  
03¢  
+ stérilisés

CURE-OREILLES  
PERSONNELLE  
Format 180  
stérilisés

**88¢**

PANSEMENTS  
BAND-AID  
Format  
60

**\$1 57**

ECONOMISEZ  
48¢

PANSEMENTS  
JEAN COUTU  
Format  
60

**\$1 09**

ASPIRIN  
ANALGESIQUE  
Format  
300 (5 g)

**\$2 67**

ECONOMISEZ  
48¢

A.S.A.  
ANALGESIQUE  
Format  
300 (5 g)

**\$2 19**

## NORMOL

SOLUTION  
pour verres  
de contact  
Format 6 oz.  
Limite 3  
par client  
EXPIRATION:  
31 MARS

AVEC CE COUPON  
**\$1 79**

UNE SUPER  
ECONOMIE de 40¢

## TAME

Crème de rinçage  
révitalisante  
pour cheveux  
normaux.  
Format 450 ml.  
Limite 3  
par client  
EXPIRATION:  
31 MARS

AVEC CE COUPON  
**\$1 39**

UNE SUPER  
ECONOMIE de 84¢

## OCEAN

Bain de mer  
aux algues  
marines et à  
l'huile.  
Format 283 g.  
Limite 3  
par client  
EXPIRATION:  
31 MARS

AVEC CE COUPON  
**\$2 57**

UNE SUPER  
ECONOMIE de 72¢

## SCOTTIES

Trissus-mouchoirs  
deux épaisseurs  
Format  
200 feuilles.  
Limite 3  
par client  
EXPIRATION:  
31 MARS

AVEC CE COUPON  
**59¢**

UNE SUPER  
ECONOMIE de 12¢

## CAMAY

### SAVONS DE BEAUTE.

Le savon des jolies  
femmes.  
Format 4 pains  
(Petit format).

AVEC CE COUPON  
**\$1 21**

UNE SUPER  
ECONOMIE de 38¢

## CLAIROL

### CONDITION

Shampooing  
hygiénique  
femmes.  
Format 450 ml.  
Limite 3  
par client  
EXPIRATION:  
31 MARS

AVEC CE COUPON  
**\$1 69**

UNE SUPER  
ECONOMIE de \$1 00

## CONFIDETS

Serviettes  
hygiéniques  
femmes.  
Format 48.  
Limite 3  
par client  
EXPIRATION:  
31 MARS

AVEC CE COUPON  
**\$3 29**

UNE SUPER  
ECONOMIE de 70¢

## WONDRA

### LOTION

Lotion hydra-  
tante, apaisante,  
en civetique.  
Format 400 ml.  
Parfumée de  
rose.  
Limite 3  
par client  
EXPIRATION:  
31 MARS

AVEC CE COUPON  
**\$1 63**

UNE SUPER  
ECONOMIE de 64¢

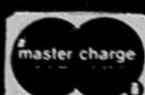
## DIAPARENE

### pour Ebebes

Serviettes  
humides à  
distribution  
continue  
avec lanoline.  
Format  
de 150.  
Limite 3  
par client  
EXPIRATION:  
31 MARS

AVEC CE COUPON  
**\$2 38**

UNE SUPER  
ECONOMIE de 73¢



"Santé" vous bien avec nous

